

Numéro	CA/2024-01-25/01
Date d'affichage	06/02/2024
Date de mise en ligne	06/02/2024
Date de transmission au Recteur	06/02/2024



Conseil d'administration de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

-

Délibération du 25 janvier 2024 portant approbation du schéma pluriannuel de la stratégie immobilière 2023-2027 de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3 ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2341-2 ;
Vu la circulaire n° 5888/SG du 19 septembre 2016 relative aux schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) des opérateurs de l'État ;
Vu la circulaire n° ESR52016520C du 16 juillet 2020 du Ministère de l'enseignement supérieur, recherche et innovation publiée au bulletin officiel n° 32 du 27 août 2020 ;
Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
Vu la délibération n° CA/2019-09-26/06 du conseil d'administration du 26 septembre 2019 portant approbation de l'actualisation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de 2017-2022 (2024) tel que modifié en séance en raison du refus du déménagement de l'IEDES sur le site de Broca en 2020.
Vu l'avis favorable du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 7 août 2023 ;
Vu l'avis favorable sur recommandations de la Direction de l'immobilier de l'État (DIE) de la Direction générale des finances publiques du 16 octobre 2023 ;
Vu l'avis favorable du Préfet de Région du 25 janvier 2024 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le schéma pluriannuel de la stratégie immobilière 2023-2027 de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ci-après annexé.

Délibération CA/2024-01-25/01	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	32
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	32
Nombre de contre	0
Nombre d'abstentions	1

Paris, le 29 janvier 2024

La Présidente de l'Université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

SCHÉMA PLURIANNUEL DE STRATEGIE IMMOBILIÈRE (SPSI)

DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON-SORBONNE
2023 - 2027



SOMMAIRE

RESUME DU SPSI DE L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE	3
CHAPITRE 1. PATRIMOINE IMMOBILIER : GENERALITES ET HISTORIQUE.....	6
1. PRESENTATION GENERALE DE L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE	7
2. BILAN PATRIMONIAL DE LA PERIODE 2012-2022.....	8
2.1. <i>Le SPSI 2014-2017</i>	8
2.2. <i>Le SPSI 2018-2022 : principes directeurs et bilan</i>	10
2.3. <i>Soutenabilité financière 2018-2022</i>	13
2.4. <i>Synthèse des évolutions entre 2012 et 2022</i>	16
2.5. <i>Opérations de rénovation et réorganisation des sites depuis 2018</i>	17
3. PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT (2022-2027).....	22
CHAPITRE 2. LE PARC IMMOBILIER : DESCRIPTION ET DIAGNOSTIC	24
4. LE PARC IMMOBILIER	25
4.1. <i>Répartition des sites par ville et arrondissement parisien</i>	25
4.2. <i>Présentation générale du parc immobilier</i>	27
4.3. <i>Présentation des sites</i>	29
4.4. <i>Etat des bâtiments et conditions de sécurité</i>	37
4.5. <i>Recensement des biens de l'Université dans le Référentiel Technique</i>	38
5. L'OCCUPATION DES LOCAUX A PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE	39
5.1. <i>Occupation des amphithéâtres et salles de cours</i>	39
5.2. <i>Occupation des bibliothèques</i>	41
5.3. <i>Occupation des locaux de travail</i>	42
6. ÉTAT DES LIEUX FINANCIER DE LA GESTION IMMOBILIERE	43
7. GESTION DE L'IMMOBILIER PAR LA DPI	46
7.1. <i>Fonctionnement interne de la DPI</i>	46
7.2. <i>Développement des systèmes logiciels de gestion</i>	47
7.3. <i>Stratégie d'économies d'énergie</i>	50
CHAPITRE 3. STRATEGIE IMMOBILIERE DE L'UNIVERSITE.....	52
8. ENJEUX ET PROJETS POUR 2023-2027.....	52
8.1. <i>Expression des besoins immobiliers</i>	52
8.2. <i>Restitutions conditionnées de sites</i>	54
8.3. <i>Projection de l'évolution du parc immobilier d'ici 2027</i>	56
8.4. <i>Projets immobiliers programmés dans les années à venir</i>	58
8.5. <i>Stratégie bâtiminaire en matière de transition énergétique</i>	61
8.6. <i>Projets d'extension sur de nouveaux locaux</i>	63
9. PROGRAMMATION FINANCIERE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPSI 2023-2027	64
CONCLUSION	68
ANNEXES	70

RESUME DU SPSP DE L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

Depuis une dizaine d'années, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a significativement réduit le nombre de centres composant son parc immobilier, en diminuant le nombre de sites en location, notamment auprès de bailleurs privés (centres Albert Chatelet, Thénard, Adanson, Collège de France, « Crypte », centres Lhomond, Valette, et surtout « 17, rue de Tolbiac » restitué fin mai 2022).

En une décennie, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est ainsi parvenue à ramener le nombre total de ses sites d'une petite trentaine à 22 aujourd'hui, dont 15 en gestion propre.

Ces restitutions ont été accompagnées d'un effort de rationalisation des implantations de ses services et composantes, qui ont été « restructurées » pour constituer quatre « pôles », dont trois sont directement rattachés à des familles disciplinaires (à grands traits : économie et gestion, droit et science politique, sciences humaines et sociales, ainsi qu'un pôle administratif). Bien que significativement avancé ces dernières années, cet effort de rationalisation devra être achevé, notamment pour le pôle « SHS ».

L'université Paris 1 a pu augmenter en 2019 ses surfaces, grâce à la livraison du centre Lourcine (enseignement et recherche) et du campus Condorcet-Aubervilliers (recherche). Il n'en demeure pas moins qu'elle reste actuellement fortement sous-dotée en termes de surfaces affectées en comparaison des autres universités franciliennes, et ce, quels que soient les indicateurs retenus : m² par étudiant ou surfaces de bureaux pour les personnels. En décembre 2022, la superficie (SUB) de son parc immobilier est légèrement inférieure à 90 000 m² (hors bibliothèques interuniversitaires de la Sorbonne et Cujas et du site temporaire de Censier ; bibliothèques incluses, la surface SUB s'élève à 103 000 m²). Le nombre d'étudiants inscrits à la rentrée 2022 est de plus de 45 000, soit une superficie par étudiant de deux mètres carrés, en regard d'une moyenne nationale de l'ordre de 6,5, d'après les données disponibles pour l'ensemble des universités dans l'OAD ESR.

Des inquiétudes sont également par ailleurs soulevées par les demandes de plus en plus fréquentes des services de l'Etat de diminuer le nombre d'étudiants pouvant être réunis chaque jour en Sorbonne. Celles-ci se sont traduites récemment par la réduction de la taille de certaines salles afin de rétablir des couloirs de circulation (salles Bloch et Cavallès), la fermeture au public de salles de cours situées en sous-sol et surtout par la nécessité de démolir totalement les espaces situés dans les cours intérieures du bâtiment ; la perte des espaces d'enseignement et de recherche est ainsi estimée à près de 400 m² pour notre Université, dont trois salles de grande capacité. Les inquiétudes sont majorées par les indécisions concernant la date effective de livraison du campus La Chapelle. En outre, la confirmation que le projet de réhabilitation de l'Institut d'art et d'archéologie (IAA) va être entrepris (impliquant la fermeture complète du centre pour deux à trois ans), sans doute à partir de 2025, renforce encore les tensions spatiales.

L'université Paris 1 s'est aujourd'hui structurellement engagée dans un processus de développement qui risque donc d'être – et est même déjà – fortement entravé du fait de ces tensions sur ses surfaces, tant en matière d'enseignement que de recherche que pour ses fonctions support et de soutien à ses missions. Ainsi, l'Université est lauréate de la première vague de l'appel à projets ExcellencES du PIA4 (Sorb'Rising) et renforce son implication dans l'alliance Una Europa (désormais composée de onze universités européennes), ce qui se traduit par la constitution et le recrutement progressif d'équipes indispensables à la bonne conduite de ces projets ambitieux. Ces besoins pourraient être encore accrus si le projet RAMPE, déposé dans le cadre de l'appel à projets ASDESR fin 2022, était retenu. Pour ces seuls trois grands projets, à l'horizon 2030, l'accroissement des personnels lié à ces différents programmes pourrait atteindre, dans un scénario favorable pour l'Université, deux cent cinquante postes. De fait, les marges de manœuvre offertes à l'heure actuelle par les locaux pour accueillir ces personnels sont inexistantes. Ce constat est valable pour l'ensemble des projets de l'Université,

quelle que soit leur dimension, sans même évoquer les besoins liés au fonctionnement courant de l'établissement.

C'est pourquoi l'Université doit urgemment trouver de nouvelles surfaces, d'au moins 10 000 m², afin de répondre à son déficit actuel et à venir en l'état. Cette extension pourrait être réalisée :

- soit sur des sites où elle est déjà implantée mais où des perspectives d'agrandissement semblent envisageables : en Sorbonne ou à la bibliothèque Sainte-Barbe (suite au départ de l'université Sorbonne Nouvelle), et surtout sur le centre Lourcine, en récupérant l'intégralité du bâtiment 3 (dont la surface est de 11 400 m²) ; agrandir ce site (situé à proximité du centre Panthéon) grâce à un bâtiment aux usages potentiellement polyvalents (enseignement/recherche) renforcerait par ailleurs l'unité spatiale du campus Port-Royal, en facilitant la circulation entre les centres Cassin et Lourcine ;
- soit sur un nouveau bâtiment, situé idéalement dans ou à proximité du Quartier latin, implantation historique et cœur de l'activité de l'Université, afin d'atténuer la dispersion spatiale de ses implantations.

En complément, il est nécessaire de poursuivre l'effort de rénovation des bâtiments actuels de l'Université, dans la continuité des importantes réhabilitations (principalement intérieures) des centres Broca, Malher, PMF et Ulm, entreprises ces dernières années. Ces rénovations seront aussi l'occasion de renforcer la politique immobilière de transition énergétique de l'établissement, d'une part au travers des projets CPER à venir (façade du bâtiment Ulm et façade moderne, donnant sur la rue Cujas, du centre Panthéon), d'autre part en définissant un ou deux sites où des travaux d'isolation thermique des locaux pourraient être entrepris (vraisemblablement à Saint-Charles, à la Maison des sciences économiques ou à Cassin).

Enfin, les années à venir seront également celles de la préparation de l'implantation de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur le site de La Chapelle, qui va beaucoup mobiliser les services centraux (immobilier, logistique, informatique, RH...) et les composantes concernées. Compte tenu de son expérience en matière de sites partagés et des difficultés d'organisation et de gestion que cette configuration occasionne le plus souvent, l'université Paris 1 exprime sa volonté ferme de récupérer la gestion de ce bâtiment au moment de sa livraison. Cette implantation sera aussi l'occasion de repenser à grande échelle l'organisation du centre Pierre-Mendès-France, qui n'accueillera plus les étudiants de sciences humaines et sociales à partir de 2025 mais encore ceux d'économie et de gestion, et de réfléchir ainsi à une réhabilitation en profondeur de ce bâtiment emblématique de l'Université (ouverture d'une terrasse, aménagement du forum, développement des espaces de travail dédiés aux étudiants, agrandissement des espaces de restauration et de détente...).

Axes stratégiques du SPSI 2023-2027 :

- Poursuivre l'augmentation des surfaces afin de continuer à remédier à la sous-dotation endémique de l'Université en la matière, au bénéfice de l'accueil de ses étudiants et personnels :
 - accroître notamment le nombre d'amphithéâtres et de grandes salles d'enseignement de l'établissement
 - accompagner le développement et la stratégie de l'établissement par l'obtention de surfaces supplémentaires permettant d'accueillir les nouvelles équipes constituées pour conduire les projets académiques dont l'établissement est désormais investi (Sorb' Rising, Una Europa...) et développer les activités de recherche
- Achever la restructuration des implantations par pôle disciplinaire
- Préparer dès aujourd'hui l'implantation de l'université sur le campus de la Chapelle en 2025 et préparer la reconfiguration en profondeur du centre Pierre-Mendès-France
- Renforcer la politique immobilière de transition énergétique de l'établissement, notamment en matière d'isolation thermique de ses locaux tant par l'intérieur que par l'extérieur ; définir en ce sens un site pilote dans le cadre du PEEC 2030. Ceci sera aussi un enjeu déterminant dans la rénovation des sites de Panthéon et Ulm, financés par le CPER 2021-2027
- Assurer la gestion, l'entretien, la maintenance et la rénovation des sites en s'appuyant, dans un avenir proche, sur un système d'information du patrimoine immobilier (SIPI)

CHAPITRE 1. PATRIMOINE IMMOBILIER : GENERALITES ET HISTORIQUE

Carte d'identité de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à la rentrée 2022 :

- 2 700 personnels, dont 1 450 enseignants et enseignants-chercheurs et 1 250 BIATSS. L'université accueille par ailleurs près de 800 personnels non Paris 1 dans ses locaux (principalement des chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels administratifs d'autres institutions, dans les UMR)
- 45 000 étudiants
- 90 000 m² SUB environ, répartis sur 22 sites (hors site temporaire de Censier), auquel il faut ajouter près de 13 500 m² pour les bibliothèques interuniversitaires de la Sorbonne (BIS) et Cujas
→ 2 m² / étudiant (moyenne nationale : 6,5 ; moyenne francilienne : 5,1 - données OAD ESR)
- Disciplines : sciences humaines et sociales, droit et science politique, économie et gestion, réparties en 10 UFR et 4 instituts
 - 24 unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et 13 unités de recherche (UR)
- Membre de l'université européenne Una Europa, alliance de onze universités européennes
- Membre de Sorbonne Alliance, aux côtés de l'ESCP Europe et de l'université Sorbonne Nouvelle
- Budget de 230 millions d'euros, dont près de 20 millions (fonctionnement, investissement et masse salariale) consacrés à l'immobilier (2021)

Bilan immobilier de la dernière décennie

- Entre 2012 et 2022, l'université a agrandi sa surface SUB d'environ 7 500 m² (+ 8 %, hors site temporaire de Censier), mais, dans le même temps, le nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement s'est accru de plus de 17 %.
- Cela résulte de la livraison de deux nouveaux sites en 2019 : le centre Lourcine et le campus Condorcet-Aubervilliers, pour 15 000 m² SUB, auxquels il faut retrancher les surfaces perdues par la restitution de huit sites de plus petite taille et des pertes en Sorbonne (- 7 500 m² environ).
- Depuis juin 2022, l'université n'a plus aucune location auprès de bailleurs privés.
- La livraison de Lourcine et Condorcet-Aubervilliers a permis de poursuivre l'effort de rationalisation des implantations par grands domaines disciplinaires (SHS, droit et science politique, économie et gestion).
- Elle s'est aussi accompagnée d'opérations de réhabilitation intérieure de plusieurs sites, notamment sur les centres Broca, Malher, la Maison de la philosophie Marin-Mersenne, ainsi que des parties des centres PMF et Panthéon. Le budget mobilisé pour l'ensemble de ces opérations a avoisiné les 4,5 millions d'euros.

1. PRESENTATION GENERALE DE L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

Fondée en 1971, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a associé l'héritage de huit siècles d'excellence de la Sorbonne à un projet pluridisciplinaire novateur croisant les sciences humaines, le droit et les sciences économiques. Elle est aujourd'hui l'une des plus grandes universités françaises dans ce domaine et a vocation à devenir l'un des grands centres de la recherche et du savoir de l'Europe du 21^{ème} siècle, notamment grâce à son réseau de relations internationales couvrant les cinq continents.

Elle accueille aujourd'hui environ 45 000 étudiants répartis en dix unités de formation et de recherche (UFR) et quatre instituts. Aux formations classiques les plus réputées de France en histoire, géographie, philosophie, histoire de l'art et archéologie, sciences économiques, droit et science politique, se sont ajoutées progressivement de nouvelles disciplines : les arts plastiques, les mathématiques et informatique, la gestion, la démographie ainsi que des formations aux métiers du tourisme, de la culture et de la communication. L'Université offre ainsi un éventail complet de formations d'excellence en sciences humaines et sociales (dans une acceptation large de ce terme, incluant le droit, la science politique, les sciences économiques et de gestion).

Son potentiel de recherche est également très important, avec ses 37 laboratoires de recherche, dont 24 unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS et l'Institut de recherche pour le développement (IRD)¹. L'Université compte plusieurs projets financés par des PIA (programmes d'investissements d'avenir), notamment le projet Sorb'Rising qui a été retenu au titre de l'appel à projets « ExcellenceS sous toutes ses formes » du PIA4 en 2021.

Le nombre et la qualité des bibliothèques de Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont exceptionnels, avec un service commun de documentation (comptant six bibliothèques intégrées et plus de 30 bibliothèques associées), ainsi que la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) et de la bibliothèque interuniversitaire Cujas.

Paris 1 Panthéon-Sorbonne bénéficie d'une visibilité internationale importante au travers de son positionnement européen, de ses campus délocalisés sur différents continents, et de son appartenance à l'alliance européenne d'universités Una Europa.

Historiquement implantée au cœur du Quartier latin, dans l'un des plus illustres campus universitaires d'Europe et du monde, elle occupe, avec d'autres universités, de prestigieux bâtiments situés au cœur de la capitale : la Sorbonne, la Faculté de droit du Panthéon, l'Institut de géographie et l'Institut d'art et d'archéologie.

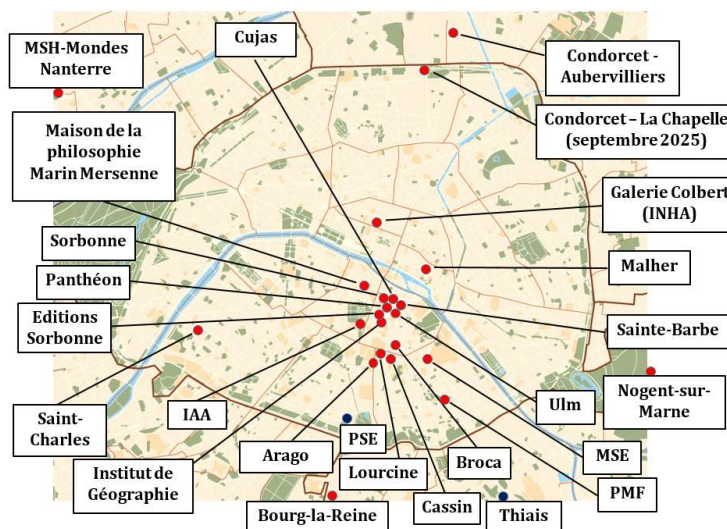
Ses différents centres couvrent aujourd'hui un espace géographique plus vaste, tant dans Paris *intramuros* (centre Broca et campus Port-Royal, à la limite des 5^{ème} et 13^{ème} arrondissements, centres Pierre-Mendès-France (PMF) et Maison des sciences économiques (MSE) dans le 13^{ème} arrondissement, centre Saint-Charles, plus à l'ouest, dans le 15^{ème} arrondissement, centre Mahler et galerie Colbert sur la rive droite) que dans des communes de la petite couronne (Bourg-la-Reine, Nogent-sur-Marne, mais aussi Aubervilliers depuis 2019). En 2025, elle devrait également s'implanter au nord de Paris, dans le 18^{ème} arrondissement, avec son installation sur le campus La Chapelle. Cette dispersion géographique constitue pour l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne un enjeu majeur de mise en cohérence globale des occupations de son parc immobilier.

Ses 22 sites, qui totalisent près de 90 000 m² SUB (hors bibliothèques interuniversitaires et site temporaire de Censier), accueillent, en 2022, 3 500 agents, dont 2 700 personnels de l'Université (1 450 enseignants-chercheurs et enseignants, et 1 250 personnels administratifs et de bibliothèque) et 800 agents hébergés au sein des structures de Paris 1. Elle dispose d'un

¹ Une liste exhaustive des laboratoires de recherche de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne de même que les listes de ses services centraux, composantes et instituts figurent en annexe 1 de ce document.

budget consolidé de plus de 230 millions d'euros, dans lequel les dépenses liées à l'immobilier (maintenance, gros entretien renouvellement (GER)) constituent le deuxième poste.

Ci-dessous figurent les 22 implantations géographiques (et leur adresse) de l'Université (hors Censier, occupé de façon temporaire entre 2022 et 2024 ; le site de La Chapelle figure également mais la livraison aura lieu en 2025) :



Liste des centres de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

Ac.	Code Chorus	Sites	Adresse	SUB P1 en m ²
1	PMF	Pierre Mendès France	90, rue de Tolbiac 75013 Paris	20 016
2	SRB	Sorbonne (y compris BIS)	17, rue de la Sorbonne 75005 Paris	18 805
3	LR	Campus Port-Royal - Lourcine	1, rue de la Glacière 75013 Paris	9 045
4	CUJ	Cujas (incluse la bibliothèque)	2, rue Cujas 75005 Paris	7 506
5	PTH	Panthéon	12, place du Panthéon 75005 Paris	7 224
6	STC	Saint-Charles	47, rue des bergers 75015 Paris	6 880
7	AUB	Condorcet - Aubervilliers	8, cour des Humanités 93322 Aubervilliers	5 963
8	MSE	Maison des Sciences Économiques	106-112, boulevard de l'Hôpital 75013 Paris	5 667
9	CAS	Campus Port-Royal - René-Cassin	17, rue Saint-Hippolyte 75013 Paris	3 359
10	BRC	Broca	21, rue Broca 75005 Paris	3 302
11	IAA	Institut d'Art et d'Archéologie	3, rue Michelet 75006 Paris	3 151
12	CLB	Galerie Colbert	2, rue Vivienne 75002 Paris	1 801
13	MLH	Malher	9, rue Malher 75004 Paris	2 046
14	BLR	Bourg-la-Reine	16, boulevard Carnot 92340 Bourg-la-Reine	1 510
15	NSM	Nogent-sur-Marne	45 bis, avenue de la Belle Gabrielle 94736 Nogent-sur-Marne	1 450
16	DFO	Maison de la Philosophie Mersenne	13, rue du Four 75006 Paris	1 325
17	GEO	Institut de Géographie	191, rue Saint-Jacques 75005 Paris	954
18	BRB	Sainte-Barbe	4, rue Valette, 75005 Paris	838
19	ARA	Arago - Maison internationale	58, boulevard Arago 75013 Paris	541
20	ULM	Ulm	1, rue d'Ulm 75005 Paris	456
21	MSH	MSH Mondes (ex MAE)	21, allée de l'université 92000 Nanterre	350
22	EDI	Editions de la Sorbonne	212, Rue Saint-Jacques 75005 Paris	86

2. BILAN PATRIMONIAL DE LA PERIODE 2012-2022

2.1. LE SPSI 2014-2017

En 2012, deux contraintes majeures propres à l'Université ont été identifiées : un manque général de locaux, ainsi qu'une importante dispersion des implantations, constituées de 28 sites.

Pour y faire face, l'Université s'était fixée dans son premier schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) les grands principes stratégiques suivants :

- L'augmentation des surfaces, avec la livraison des nouveaux campus Lourcine et Condorcet-Aubervilliers ;
- La rationalisation des implantations pour réduire significativement le nombre de sites.
- L'abandon, autant que possible, des biens en location et la restitution de biens mis à disposition par l'État ; la limitation des locations temporaires de salles d'enseignements et de salles d'examen ;
- La réorganisation des sites afin de constituer, au niveau géographique, trois grands pôles disciplinaires : droit et sciences politiques, économie et gestion, sciences humaines et sociales ;
- L'amélioration de la connaissance analytique du parc immobilier par un enrichissement constant du référentiel technique (RT).

SEGMENTS DISCIPLINAIRES	SITES D'IMPLANTATION
Droit et sciences politiques	Panthéon – Sorbonne – Campus Port Royal (Lourcine et Cassin)
Sciences économiques et de gestion	Pierre-Mendès-France (PMF) – Maison des Sciences économiques (MSE) – Sorbonne
Sciences humaines et sociales	Sorbonne – Campus Condorcet – Institut de géographie – Institut d'art et d'archéologie – Malher – Maison de la philosophie Marin-Mersenne

De fait, la livraison des locaux rénovés de l'ancienne caserne Lourcine, initialement programmée pour septembre 2017, a été repoussée à la rentrée de septembre 2019. De plus, la rénovation du bâtiment 3, qui devait accueillir un espace de restauration et une résidence universitaire gérés par le CROUS, a été repoussée *sine die* (il est aujourd'hui probable que ce projet ne voie pas le jour avant plusieurs années ; seul un espace de restauration/détente devrait être aménagé vers 2025).

La livraison de la première phase du campus Condorcet – Aubervilliers par l'Etablissement public campus Condorcet (EPCC) est également effective depuis septembre 2019 ; en ce qui concerne l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'horizon de la phase 2 reste, en revanche, très incertain à ce jour (le lancement de cette seconde phase se concentre en effet actuellement sur les besoins de l'EPHE, de l'EHESS et de la FMSH).

Concernant la réduction du nombre de sites, l'Université a restitué, entre 2012 et 2017, 2 222 m² SUB, correspondant à différents sites où elle était locataire :

- Le centre Albert-Chatelet, restitué en 2012 : 366 m² en occupation partielle au sein d'un bâtiment appartenant à la ville de Paris ;
- Au Collège de France : restitution en 2013 de 853 m² SUB pour une économie d'environ 255 000 € de l'époque ;
- Le centre Adanson : restitution en 2013 de 161 m² SUB, pour un montant de 63 000 € ;
- Le centre Thénard (centre d'éducation permanente) : fin en 2014 d'une location de 842 m² SUB, permettant une économie de 496 000 € de l'époque.

D'un point de vue financier, les efforts de cette politique ont été très sensibles : le montant des loyers acquittés par Paris 1 a été réduit de plus de 800 000 € (passant de 3 650 000 € en 2013

à 2 827 000 € en 2016) et les charges de fonctionnement du parc immobilier (biens propres, dotations ou mises à disposition) ont été réduites de près de 550 000 €.

Au total, une économie de 1 378 000 € de dépenses de location et de fonctionnement a donc été réalisée à cette époque. Alors que l'Université a connu dans le même temps une grave crise financière la faisant passer sous la tutelle rectorale en 2013 et 2014, le montant total des investissements a pu être maintenu autour d'1,4 millions d'euros annuels (grâce notamment au CPER). Ce montant incluait toutefois le remboursement des annuités du capital emprunté (hors intérêts) pour l'achat de l'immeuble Broca (soit environ 600 000 € par an). Le montant des dépenses d'investissement, en particulier pour le gros entretien rénovation, est donc demeuré inférieur à ce qu'il aurait dû être pour préserver, optimiser et moderniser le parc immobilier de l'Université.

2.2. LE SPSI 2018-2022 : PRINCIPES DIRECTEURS ET BILAN

Entre 2017 et 2022, la stratégie patrimoniale de l'Université s'est inscrite dans la parfaite continuité des objectifs du précédent SPSI, tout en tenant compte du retard de livraison des campus Lourcine et Condorcet – Aubervilliers. La volonté de conforter l'implantation historique de Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le Quartier latin s'est également poursuivie. Par ailleurs, l'Université a veillé à garantir la soutenabilité financière de sa stratégie immobilière.

Dans les sections qui suivent, est dressé le bilan de cette stratégie, menée au cours de la période 2018-2022 autour de quatre principaux axes.

2.2.1. L'AUGMENTATION DES SURFACES

Les deux opérations immobilières ambitieuses qu'ont été la réhabilitation de la caserne Lourcine (pour laquelle l'Epaurif était le maître d'ouvrage délégué) et la construction des bâtiments prévus en phase 1 du campus Condorcet – Aubervilliers (dont l'Etablissement Public Campus Condorcet (EPCC) était le maître d'ouvrage) ont abouti à la livraison et à la mise en service quasi-simultanées de ces deux nouveaux sites en septembre 2019. Près de 15 000 m² SUB supplémentaires ont ainsi été obtenus par l'Université (même si elle a restitué dans le même temps certains sites), sans tenir compte des services équipements mutualisés, dont peut bénéficier l'Université Paris 1 sur le campus Condorcet : hôtel à projets, maison des chercheurs, centre de colloques et, bien sûr, Grand équipement documentaire (GED), désormais rebaptisé « Humathèque », bien que ce dernier, livré en mars 2021, ne soit toujours pas, à l'automne 2022, pleinement opérationnel au regard des services attendus.

2.2.2. LA REDUCTION DES IMPLANTATIONS PAR L'EXTINCTION DES LOCATIONS

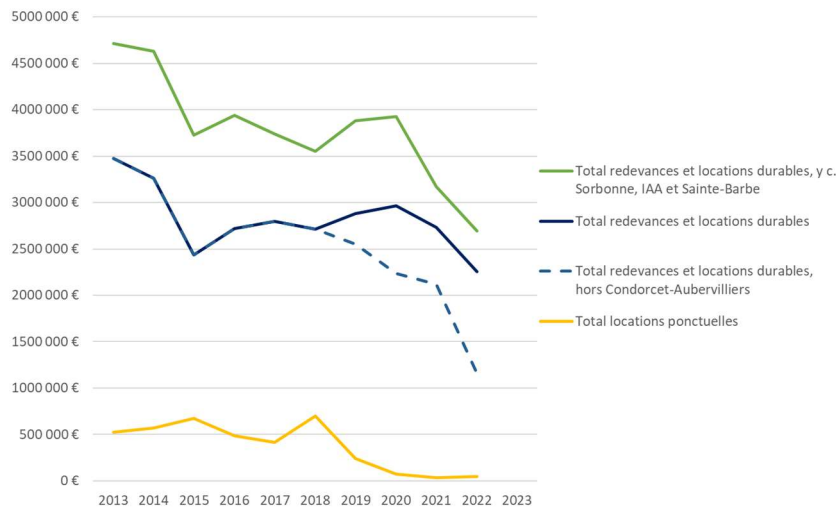
La politique de restitution de sites s'est poursuivie parallèlement à la livraison des sites Lourcine et Condorcet – Aubervilliers. L'Université a ainsi abandonné quatre nouveaux sites entre 2018 et 2022 :

- la « crypte » du foyer franco-libanais (juillet 2018) : cette implantation couvrant une surface de 646 m² SUB servait au stockage de fonds documentaires de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS). La restitution a permis une économie annuelle d'environ 220 000 € (charges de fonctionnement comprises) ;
- le centre Valette (octobre 2019) : les laboratoires de recherche rattachés à la géographie (UFR 08) ont déménagé de ce site situé 2 bis, rue Valette (Paris 5^{ème}) au Campus Condorcet – Aubervilliers à l'été 2019, libérant ce site d'une surface de 1 040 m² SUB et générant une économie annuelle de 335 000 € ;

- le centre Lhomond (octobre 2019) : les juristes de droit social occupant ce site de 150 m² SUB ont déménagé à Lourcine à la rentrée 2019. Le loyer était d'environ 50 000 € ;
- enfin et surtout, le « 17, rue de Tolbiac », qui a été rendu en mai 2022, et dont le loyer annuel s'élevait à 1,4 million d'euros (hors frais de fonctionnement) pour une surface de 2 324 m².

Entre 2018 et 2022 ont ainsi été restitués 3 260 m² de surface (SUB) ; l'économie annuelle de loyer correspondante est de plus de deux millions d'euros.

Evolution des dépenses liées aux locations durables et ponctuelles (hors Censier) entre 2013 et 2022.



2.2.3. LA DIMINUTION SIGNIFICATIVE DES LOCATIONS TEMPORAIRES DE SALLES D'ENSEIGNEMENT OU D'EXAMEN.

Un effort considérable a également été effectué ces dernières années pour réduire les locations de salles, tant au « foyer international des étudiantes » qu'à l'Institut océanographique (tous deux situés dans le 5^{ème} arrondissement de Paris), permettant ainsi une économie annuelle de l'ordre de 400 000 € par comparaison avec la période 2013-2014. Ces deux sites ne sont plus utilisés par Paris 1 depuis 2019.

Les locations de salles à des fins d'enseignement sont désormais quasiment inexistantes, même si des locations d'appoint demeurent, exclusivement durant les périodes d'examens (SIEC Arcueil, Centrex), afin de faciliter le bon déroulement des épreuves. En 2021, le montant de ces locations s'est élevé à 60 000 €. Ces locations se sont aussi avérées nécessaires en 2018, pendant le blocage de certains sites (Pierre-Mendès-France en premier lieu) par des mouvements étudiants. Par ailleurs, l'Université a dû se résoudre en 2022 à louer des locaux sur le site de Censier, libéré par l'université Sorbonne-Nouvelle, afin de compenser l'abandon du « 17, rue de Tolbiac » (La Chapelle n'étant finalement livré qu'en 2025) ainsi que les pertes ponctuelles, mais aussi pérennes, qu'elle subit en Sorbonne sous l'effet des travaux de mise en sécurité.

2.2.4. LA RATIONALISATION DES IMPLANTATIONS

À la faveur de la livraison de Lourcine et Condorcet - Aubervilliers, l'Université a mis en œuvre une politique de rationalisation de ses implantations par une mise en cohérence des principaux sites de l'Université autour des trois grandes familles disciplinaires qui la composent : droit et

sciences politiques / économie et gestion, mathématiques-informatique / sciences humaines et sociales.

- Les disciplines juridiques, fédérées au sein de l'Ecole de droit de la Sorbonne (EDS), sont désormais recentrées sur le centre Panthéon, le campus Port-Royal (regroupement des centres Lourcine et René-Cassin) et le bâtiment Sainte-Barbe (Institut de recherche juridique de la Sorbonne). Les juristes ont quitté depuis 2019 les bâtiments Mahler, Broca (bibliothèque), Ulm, Lhomond et la Maison de la philosophie Marin-Mersenne. La livraison du centre Lourcine a donc grandement contribué au regroupement du droit sur trois sites. La science politique reste intégralement implantée en Sorbonne (UFR 10 et laboratoire CESSP, qui dispose toutefois que deux bureaux à Lourcine).
- Les composantes et laboratoires des sciences économiques (Ecole d'économie de la Sorbonne, centre d'économie de la Sorbonne) et de gestion (Ecole de management de la Sorbonne et PRISM), de même que l'Institut d'administration économique et sociale (IAES) et l'UFR de mathématique et informatique (UFR 27) occupent désormais la Maison des sciences économiques, le centre Pierre-Mendès-France, la Sorbonne et, de façon marginale, le centre Broca, où sont installés quelques bureaux de l'Ecole de management de la Sorbonne (même si des enseignements de ces disciplines se tiennent aussi dans les salles des centres Panthéon et Lourcine).
- Les sciences humaines et sociales conservent leur implantation historique dans le Quartier latin, en Sorbonne (Ecole d'histoire de la Sorbonne (UFR 09), UFR de philosophie et sociologie (UFR 10)), à l'Institut de géographie (UFR 08) et à l'Institut d'art et d'archéologie (histoire de l'art et archéologie, UFR 03), auxquels s'ajoutent les centres Saint-Charles (Ecole des arts de la Sorbonne, UFR 04), Mahler (unités de recherche en archéologie et histoire, IHMC, ArchAm et Trajectoires pour la recherche, Master Erasmus Mundus « Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie » (TPTI) et « Conservation-restauration de biens culturels » (CRBC) pour la formation), la galerie Colbert (ANHIMA et HiCSA pour la recherche en histoire et histoire de l'art, doctorants de l'UFR 03) et bien sûr le Campus Condorcet – Aubervilliers, partagé avec dix membres partenaires franciliens, qui deviendra, à terme, un campus de sciences humaines et sociales de dimension nationale, voire internationale.

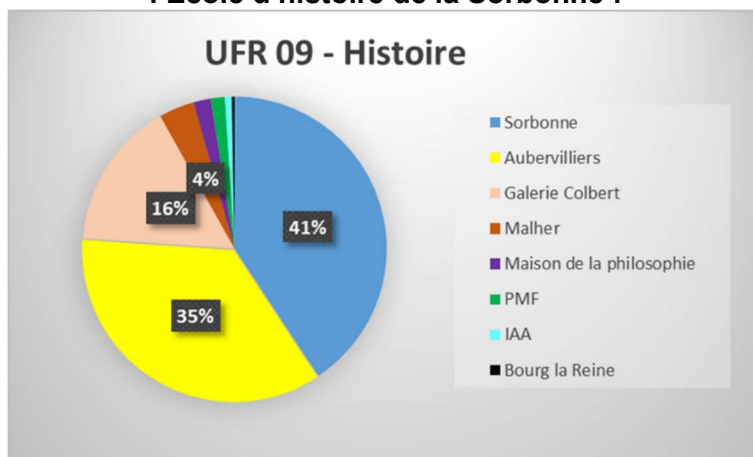
Les disciplines « droit et science politique » d'une part, « sciences économiques et de gestion » d'autre part, semblent déjà avoir atteint une cohérence en termes d'implantation géographique : regroupement sur quatre centres rapprochés pour la première, sur trois centres pour la seconde (hors lieux d'enseignement, et en se souvenant également qu'une partie des économistes de Paris 1 sont rattachés à l'UMR PjSE, implantée sur le site de de l'Ecole d'économie de Paris (PSE), dont le bâtiment, situé boulevard Jourdan, a été affecté à l'Ecole normale supérieure). En revanche, le domaine des « sciences humaines et sociales » demeure relativement éclaté géographiquement, même si les futures livraisons de La Chapelle dans un premier temps, et une éventuelle extension de la phase 2 d'Aubervilliers, dans un second temps (au-delà des actuels projets pour l'EPHE, l'EHESS et la FMSH), devraient contribuer à améliorer significativement cette situation.

Si l'on procède à une analyse plus fine, composante par composante, on constate que :

- Huit composantes (UFR ou instituts) concentrent plus de 95 % de leur activité (enseignement et recherche) sur un unique site : Ecole des arts de la Sorbonne (UFR 04) au centre Saint-Charles, Ecole de management de la Sorbonne (EMS) et UFR de science politique (UFR 11) en Sorbonne, Institut d'administration économique et sociale (IAES) au centre Pierre-Mendès-France, l'Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES) sur le site de Nogent-sur-Marne, Institut des sciences sociales du travail (ISST) sur celui de Bourg-la-Reine, Formation Continue Panthéon-Sorbonne (FCPS) et Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST), à Broca.

- Six autres composantes concentrent plus de 90 % de leur activité sur deux sites : l'École d'économie de la Sorbonne (EES) et l'UFR de mathématiques et informatique (UFR 27) sur Pierre-Mendès-France et la Maison des sciences économiques), l'UFR de philosophie (UFR 10) en Sorbonne et à la Maison de la philosophie Marin-Mersenne, l'UFR de géographie (UFR 08) à Condorcet – Aubervilliers et à l'Institut de géographie, l'Institut de démographie (IDUP) à PMF et à Condorcet – Aubervilliers, enfin l'Institut des études judiciaires (IEJ) aux centres Panthéon et Broca.
- L'École de droit de la Sorbonne (hors IEJ) répartit l'ensemble de ses activités sur quatre centres, bénéficiant d'une bonne proximité géographique : Lourcine, Cassin, Panthéon, et Sainte-Barbe.
- Les composantes de l'histoire de l'art de l'archéologie (UFR 03) et de l'École d'histoire de la Sorbonne (UFR 09) se répartissent sur quatre sites assez éloignés pour l'UFR 03 (l'Institut d'art de d'archéologie, la galerie Colbert, le centre Malher et, de façon marginale, la MSH Mondes de Nanterre) et de nombreux sites pour l'UFR 09 (Sorbonne, Condorcet – Aubervilliers, galerie Colbert, centre Malher, Maison de la philosophie, centre de Bourg-la-Reine ; l'UMR IHMC est elle-même éclatée sur quatre sites).

Répartition géographique des activités de l'École d'histoire de la Sorbonne :



Les graphiques du même type pour la plupart des composantes figurent en annexe 2 de ce rapport.

Compte tenu de l'horizon éloigné de la livraison de la phase 2 de Condorcet – Aubervilliers, la rationalisation des UFR 09 et 03 semblent difficilement envisageable dans le parc immobilier actuel.

2.3. SOUTENABILITE FINANCIERE 2018-2022

La production des données financières pour l'année 2022 est actuellement (janvier 2023) en cours de finalisation et seules quelques grandeurs agrégées sont pour l'heure disponibles. C'est pourquoi la plupart des analyses de cette section sont effectuées jusqu'à l'année 2021.

Si la livraison des centres Lourcine et Condorcet – Aubervilliers a significativement accru la taille du parc immobilier de l'Université, les frais de fonctionnement de ces deux sites (au travers d'une participation financière à l'EPCC pour Condorcet – Aubervilliers) génèrent un surcoût structurel important pour l'Université : les frais de fonctionnement incluant les fluides et le service de ménage ont été estimés à 350 000 € pour la première année pleine du centre Lourcine, en 2020, et à 520 000 € en 2021 (58 € / m²) ; la contribution versée par l'Université à

l'EPCC pour l'occupation des locaux (y compris vie de campus et acquisitions documentaires) s'est établie à 821 000 € en 2020, première année pleine, et 900 000 € en 2021, soit 151 € / m²). Bien que le montant ramené aux m² SUB reste raisonnable dans les deux cas, il faut garder à l'esprit que ces coûts correspondent à des années fortement impactées par la crise de la covid et que seule l'année 2022 pourra être considérée comme année de référence pour ces deux nouveaux sites (hors hausse de coût des fluides en 2023-2024).

Concernant Aubervilliers, la contribution financière de Paris 1 devrait de fait s'établir à l'avenir à 1,1 millions d'euros pour l'établissement (184 €/m², mais cette contribution intègre des éléments liés à la vie de campus et au fonctionnement administratif de l'EPCC ; en revanche, le GER étant financé sur les intérêts de la dotation Campus, celui-ci ne devrait pas être refacturé aux occupants). Ajoutons que l'université n'a aucune visibilité sur la phase 2 du projet Condorcet, qui ne concerne, pour l'heure, que l'EHESS et l'EPHE.

Du fait de la grande superficie de ces deux nouveaux sites, ces dépenses de fonctionnement additionnelles auraient pu menacer à terme la soutenabilité financière de l'établissement, ce qui a justifié une compensation financière pérenne par les tutelles, actée au printemps 2022 par le MESR, à hauteur de 1,6 millions d'euros.

Pour l'avenir, l'estimation réalisée pour le campus La Chapelle (2025) a été estimée à 145 € / m² / an en 2014. Cette estimation devra toutefois être réévaluée par la maîtrise d'œuvre lors de la construction du bâtiment. Avec un tel chiffre, les dépenses de fonctionnement de ce nouveau site devraient s'élever à 2,4 millions d'euros, que l'Université ne pourra supporter sans accompagnement des tutelles.

L'installation dans les centres Lourcine et Condorcet – Aubervilliers, de même que l'anticipation de la fin du bail du bâtiment situé 17, rue de Tolbiac, ont également engendré des dépenses supplémentaires en matière d'investissement, correspondant :

- Au premier équipement des bâtiments reçus (installation des équipes, mobilier, équipements informatiques, etc.) : pour Lourcine, ce coût s'est établi à 711 000 € (dont 590 000 € pour le seul mobilier) ; pour Aubervilliers, le chiffre n'a pas été communiqué à l'Université par l'EPCC.
- A la rénovation et au réaménagement, avec de nouvelles équipes, des bâtiments concernés par le départ de certaines entités vers les nouveaux centres : le coût total de ces dépenses de 2018 à 2021 est estimé à environ 4,5 millions d'euros. Les réagencements internes ont en effet occasionné des travaux de réhabilitation de grande ampleur dans certains bâtiments, en particulier les centres Malher (quasiment intégralement rénové, pour un total d'environ 1 600 000 €, ce montant comprenant la dernière phase, légère, qui sera réalisée en 2022-2023, pour environ 100 000 €), Broca (environ 980 000 €, là encore pour une réhabilitation très importante du site), dans une moindre mesure, le centre Pierre-Mendès-France (610 000 € pour la rénovation de certains plateaux), le centre Panthéon (environ 300 000 €), la Maison de la philosophie Marin-Mersenne (190 000 €), enfin et de façon plus marginale, les centres René-Cassin (55 000 €) et Lhomond (54 000 €).

Le tableau ci-dessous détaille chacune des opérations liées au SPSI entre 2018 et 2022. Toutes sont directement liées à la livraison de Lourcine et Condorcet – Aubervilliers ou à l'abandon du 17, rue de Tolbiac, sauf les travaux plus récemment réalisés en Sorbonne (162 000 €).

Concernant le centre Malher, le coût relativement élevé de l'opération au m² s'explique tout d'abord par le fait que ce bâtiment n'avait pas connu de rénovation intérieure depuis plus de vingt ans. Ensuite, elle était soumise à des contraintes importantes liées à l'implantation sur ce site de la formation « Conservation-restauration de biens culturels » (CRBC), nécessitant des équipements très spécifiques, devant idéalement être installés au dernier étage du bâtiment (6^{ème} étage). De ce fait, le logement de fonction du gardien a dû être déplacé à un étage inférieur (1^{er} étage) et de nombreux travaux de cloisonnement ont été entrepris ; enfin, l'escalier qui desservait les cinq premiers étages a dû être prolongé jusqu'au 6^{ème}.

Concernant le coût élevé des travaux à Cassin, ceux-ci sont en imputables à l'aménagement d'un bureau en second jour, nécessitant la pose d'un cloisonnement vitré. La petite surface traitée explique aussi une partie du surcoût, car les travaux impliquent généralement d'importants coûts fixes.

Concernant le centre Broca, le coût moyen au m² a été gonflé par la phase 2 de l'opération, qui a consisté à transformer l'ancienne bibliothèque de droit en nouvelles salles de cours (certaines de grande taille), avec d'importants travaux de cloisonnement. Par ailleurs, des travaux importants de sécurité ont été réalisés, notamment le désenfumage des circulations du rez-de-chaussée.

Opérations « SPSI » réalisées entre 2018 et 2022*

Année	Site	Opération	Entités concernées	m ² impactés	Nombre de personnels concernés	Coût TTC	Coût TTC / m ²
2018	Maison de la Philosophie	Log. Fonction --> Bureaux	CETCOPRA, Fondation universitaire, EDP	145	9	52 500 €	362 €
2019	Lourcine	Installation	EDS, ISJPS, IREDIES, CIPCEA, SCD, DL	9 045	300	711 000 €	79 €
2019	Condorcet-Aubervilliers	Installation	12 laboratoires (UFR 08 et 09, CRIDUP)	5 963	380	Non communiqué	-
2019	Panthéon	Réimplantations	EDS, ED Droit (EDDS), IRJS, GRALE, DRH, DPSIE	1 066	78	297 000 €	279 €
2019	Pierre Mendès France	Restructuration Phase 1	IAES, DSIUN, DL, DPI, SSU, CROUS	1 394	61	542 000 €	389 €
2019	Lhomond	Réfection fin de bail		154	-	53 500 €	347 €
2020	Broca	Implantations Phase 1	IREST, Editions de la Sorbonne, DL	761	23	421 500 €	554 €
2020	Maison de la Philosophie	Restructuration	IHPST, ED Philosophie, DL	480	28	138 000 €	288 €
2020	René Cassin	Implantations	UNJF	40	3	55 500 €	1 388 €
2020	Malher	Implantations Phase 1A	DL	87	4	299 000 €	3 437 €
2021	Broca	Implantations Phase 2	Création de salles de cours (DL)	535	165 places	556 000 €	1 039 €
2021	Malher	Implantations Phase 1B et 2	ArchAm, Trajectoire, IHMC, CRBC, TPTI, DL	1 727	83	1 248 500 €	723 €
2021	Sorbonne	Implantations	PRISM, UFR 09, Délégation aux thèses	345	-	162 000 €	470 €
2021	Pierre Mendès France	Implantations	Création de salles de cours (DL)	227	199 places	67 500 €	297 €
2022	17, rue de Tolbiac	Réfection fin de bail		2 324	-	20 000 €	9 €
2022	Cujas, Ulm, Panthéon	Réagencement des services	Huit services centraux, Bib. Cujas, Présidence	1 300	100	1 200 000 €	923 €
2022	Malher	Implantations Phase 3	Réfection amphithéâtre et salles	160	-	50 000 €	313 €
Total :						5 874 000 €	

* La fin de l'opération sur Malher, qui aura lieu en 2023, figure partiellement dans ce tableau.

En annexe figurent les tableaux récapitulants le montant des opérations site par site puis année par année.

Il semble utile de revenir sur la situation financière du centre Broca, en rappelant tout d'abord que le départ de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris de ce site en août 2016 a induit une diminution substantielle de ressources de l'Université, avec un plein impact à partir de 2017. Ce manque à gagner a été compensé pour partie par l'État au moyen d'une augmentation de la dotation spécifique (voir le paragraphe suivant), pour partie en interrompant les locations au foyer international d'étudiantes (boulevard Saint-Michel), le solde ayant été répercuté sur les composantes nouvellement implantées dans le bâtiment. Par ailleurs, le remboursement intégral en 2019 (financé par l'Université sur son fonds de roulement) d'un des trois emprunts souscrits en 2009 pour l'acquisition du centre a engendré des économies importantes à partir de l'année 2020 (787 000 €), tant sur le remboursement du capital dû que sur la charge d'intérêts (comptabilisée dans les dépenses de fonctionnement). Enfin, la conservation de ce site dans le patrimoine de l'établissement revêt une importance stratégique centrale, du fait, d'une part, de son occupation actuelle par le service commun de formation continue de l'université (FCPS), essentielle au développement des ressources propres de l'établissement, d'autre part en raison de sa proximité géographique avec le campus Port-Royal (centres Cassin et Lourcine, tous deux à cinq minutes à pied) et le centre Panthéon (moins de quinze minutes à pied).

Pour conclure cette partie, rappelons que les dépenses dédiées à l'immobilier sont majoritairement financées sur la subvention pour charges de service public (SCSP) versée par l'Etat (pour l'investissement, une source importante du financement provient des CPER et, plus récemment, du plan de relance). Toutefois, une dotation spécifique de l'État, visant

principalement à compenser le coût des loyers payés par l'Université, a également été versée depuis 2013. Avec l'abandon de plusieurs sites en location entre 2012 et 2017, le MESR a annoncé à l'Université en juillet 2017 que cette dotation avait vocation à diminuer significativement à l'avenir. Cette réduction a ainsi été notifiée à l'Université dès janvier 2018, le MESR fixant à cette date les montants versés annuellement entre 2018 et 2022 au titre de la compensation de loyers. Ce montant s'est ainsi établi à 4,05 millions en 2018 puis a été progressivement diminué les années suivantes pour être finalement ramené à 3,45 millions d'euros en 2022. Pour 2023, le montant a été fixé à 2,865 millions d'euros, correspondant notamment aux annuités de remboursement des emprunts « Broca », au montant du loyer pour l'occupation de site de Censier en 2022-2023 ainsi qu'aux autres charges immobilières assumées par l'Université du fait de sa situation.

2.4. SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS ENTRE 2012 ET 2022

Le tableau ci-dessous représente l'évolution du parc immobilier depuis 2012. Il y apparaît qu'entre 2012 et 2022, l'Université a augmenté la superficie nette de ses locaux d'environ 7 500 m² (hors site temporaire de Censier : + 15 000 m² liés à la livraison des centres Lourcine et Aubervilliers, auxquels il faut retrancher 7 500 m² correspondant aux huit sites rendus, à la réduction de surfaces à la MSH Mondes et aux pertes en Sorbonne), soit une augmentation d'environ 8 %, un rythme nettement moindre que celui de la progression du nombre d'étudiants inscrits sur la même période (17 % entre ces deux dates). L'indicateur de surface SUB par étudiant inscrit a ainsi légèrement diminué entre 2012 (2,5 m² SUB par étudiant) et 2022 (2,3 m² SUB par étudiant) et est très faible par comparaison avec les autres universités, tant au niveau national que francilien. Sans le site de Censier, qui constitue une occupation temporaire, la surface SUB s'établit à moins de 103 000 m², soit environ 90 000 m² si on exclut les surfaces des bibliothèques interuniversitaires.

Concernant le nombre de sites, celui-ci a été fixé à 28 (et non 29) en 2012 car ont été regroupées en un unique site la Sorbonne et la BIS ; à la fin de 2022, ce nombre est ramené à 22 (hors Censier, qui n'a pas vocation à rentrer durablement dans le parc immobilier de l'université), soit une baisse de plus de 20 %.

	Superficies SUB en m ²	Nombre de sites	Inscrits	SUB/étudiant
Superficie en 2012 :	94 719	28	38 600	2,5
Restitutions entre 2012 et 2014 :				
Albert Châtelet (2012)	-366	27		
Collège de France (2013)	-853	26		
Adanson (2013)	-161	25		
Thénard (2014)	-842	24		
Superficie en 2017 (dernier SPSI) :	92 497	24	40 300	2,3
Restitutions/Acquisitions entre 2017 et 2022 :				
Crypte (2018)	-646	23		
Lhomond (2019)	-154	22		
Valette (2019)	-1 040	21		
Lourcine (2019)		22	9 045	
Condorcet - Aubervilliers (2019)		23	5 963	
MSH Mondes Nanterre (réduction de surface, 2020)	-700	23		
17, rue de Tolbiac (juin 2022)	-2 324	22		
Pertes Sorbonne - Salles D640, D641 et D642 + Prism (2022)	-366	22		
Site de Censier (occupation temporaire depuis sept. 2022)		23	3 650	
Superficie en décembre 2022 :	105 925	23	45 000	2,4
Superficie en décembre 2022 hors Censier :	102 275	22	45 000	2,3
Estimation de la superficie en décembre 2022 hors Censier et bibliothèques interuniversitaires :	89 000	22	45 000	2,0

2.5. OPERATIONS DE RENOVATION ET REORGANISATION DES SITES DEPUIS 2018

Cette partie présente les travaux effectués sur les différents sites de Paris 1 depuis 2018 ; la plupart sont liés à la livraison des sites Lourcine et Condorcet – Aubervilliers, qui ont impliqué une réorganisation de grande ampleur des différents centres. Cela a été aussi l'occasion de renforcer la rationalisation dans l'occupation du parc immobilier évoquée dans la partie précédente. Pour davantage d'information, l'annexe 4 détaille l'ensemble de ces opérations.

2.5.1. REHABILITATION DE LA CASERNE LOURCINE (ETE 2019)

Le projet Campus Lourcine a été installé en lieu et place de l'ancienne caserne Lourcine, située au 37, boulevard Port Royal (Paris 13^{ème}) par la réhabilitation de trois de ses bâtiments. Le bâtiment 1 accueille des locaux de recherche et une bibliothèque, le bâtiment 2 les locaux d'enseignement et la reprographie centrale de l'Université. Sous le bâtiment 3 a été créé un amphithéâtre de 500 places dans l'emprise de l'ancien parking souterrain. Ces locaux universitaires représentent une surface totale de 9 045 m² SUB.

Ce nouveau pôle a permis la création du campus Port-Royal, regroupement des centres Lourcine et René-Cassin dédiés aux disciplines juridiques. Les travaux se sont achevés en mai 2019, le déménagement des services et entités est intervenu durant l'été 2019 et les étudiants y ont effectué leur première rentrée en septembre 2019.

Les affectations définitives pour les diverses entités correspondent à 200 postes de travail (recherche, administration et bibliothèque). Le site a par ailleurs permis un accroissement des places disponibles pour les formations : en plus de l'amphithéâtre, une salle de 70 places, une salle de 60 places, 19 salles de 40 places et 5 salles de 30 places dans le bâtiment 2. Deux salles dans le bâtiment 1 servent par ailleurs à des séminaires de master en relation avec le bâtiment « Recherche ».

L'exploitation du bâtiment par les équipes techniques de l'Université a été confrontée à certaines difficultés, notamment liées aux installations de chauffage (impossibilité de chauffer correctement l'étage 3 sans surchauffer l'ensemble des locaux et mettre en péril les réserves de la bibliothèque) et des infiltrations en toiture (nombreuses fuites sur le bâtiment 1). La levée des réserves a été un peu tardive. Les travaux de rénovation des façades et toitures ont été retenus dans le cadre du CPER 2021-2027 pour un budget de 4,5 millions d'euros. L'Université délèguera sa maîtrise d'ouvrage à l'Epaurif pour cette opération qui devrait être réalisée en 2023 ou 2024. Enfin, la gestion technique du bâtiment (GTB) du centre Lourcine n'est opérationnelle que depuis la rentrée 2021.

2.5.2. CONSTRUCTION DU CAMPUS CONDORCET – AUBERVILLIERS (PHASE 1, ETE 2019)

Le projet Campus Condorcet phase 1 a été porté par l'EPCC pour le compte des dix membres fondateurs. Il dote les sciences humaines et sociales d'un équipement de visibilité nationale, avec la construction d'un centre de colloque, d'un hôtel à projets, ainsi que des équipements mutualisés qui contribueront à son rayonnement et à son attractivité, comme le Grand équipement documentaire (GED, désormais Humathèque). Sa réalisation s'est effectuée via un partenariat public-privé (PPP). Pour l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la première phase impliquait l'emménagement dans 5 963 m² SUB. Les bâtiments hébergeant les équipes de Paris 1, réalisés par Sérendicité, groupement signataire du contrat de PPP, ont été mis à disposition en septembre 2019, permettant le transfert progressif d'une douzaine de laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales.

Ces transferts ont concerné des UMR situés au 17, rue de Tolbiac (Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle, CHSXX, UMR 8058), au centre Malher (CHS ; Institut des mondes africains, IMAF, UMR 8171), à la Sorbonne (bibliothèque du Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique (CRALMI, UMR 6168), au centre Valette (totalité du bâtiment, soit l'ensemble des équipes du pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique, PRODIG, UMR 8586, et du Laboratoire des dynamiques sociales et recomposition des espaces, LADYSS, UMR 7533), à la Maison de la philosophie Marin-Mersenne (Géographie-cités, UMR 8504) et au centre PMF (Centre de recherche de l'Institut de démographie de l'Université Paris 1, CRIDUP, UR 134).

Au transfert complet de ces sept laboratoires de recherche (CHS, IMAF, MASIPO, PRODIG, LADYSS, Géographie-Cité, CRIDUP), s'ajoutent des locaux occupés par cinq laboratoires qui n'ont abandonné aucune surface et ont ainsi pu bénéficier, par redéploiement, d'une extension de locaux : UMR 8589 (Laboratoire de Médiévisiologie occidentale de Paris, LAMOP, installée en Sorbonne), UMR 8210, (Anthropologie et histoire des mondes antiques, ANHIMA, galerie Colbert), UMR 8183 (Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe, SIRICE, Sorbonne), UMR 8533 (Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société (IDHES), Sorbonne), et UMR 8591 (Laboratoire de géographie physique, LGP, installée à Thiais, dans un bâtiment du CNRS, hors immobilier Paris 1).

Le nombre de postes (pour un total de 476) affectés à chaque entité a été arbitré en décembre 2017. Par cohérence disciplinaire, certaines localisations ont été « échangées » avec le CNRS, l'EHESS et l'EPHE : LAMOP dans le bâtiment CNRS (26 postes), ANHIMA dans le bâtiment EPHE (11 postes), MASIPO dans le bâtiment EHESS. Les autres laboratoires sont installés dans le bâtiment Paris 1 : PRODIG (97 postes) et Géographie-cité (61) au 1^{er} étage ; Géo-cité (35), LADYSS (27), LGP (5), IDHES (5) au 2^{ème} étage ; IMAF (95) aux 3^{ème} et 4^{ème} étages, CHS (46) au 4^{ème} étage, enfin SIRICE (40) et CRIDUP (16) au 5^{ème} étage.

De nombreuses difficultés ont de fait entravé les installations sur place. A ce jour, les affectations de locaux restent problématiques et incertaines, par manque de dialogue et une absence de coordination avec les services centraux des universités dans l'affectation (attribution de bureaux à des tiers) ou l'exploitation des lieux (renumérotation des locaux).

2.5.3. REORGANISATION DU CENTRE PANTHEON (2020)

L'opération a permis la libération de 450 m² de locaux. Elle a surtout été à l'origine d'une réorganisation en profondeur de l'Ecole de droit de la Sorbonne (relogement de la direction, regroupement des trois Masters : droit public, droit privé et droit international, regroupement et extension de l'école doctorale de droit, réaménagement des locaux du pôle des relations internationales), mais aussi de la direction des ressources humaines (transfert de la formation continue du personnel à la DRH, réaménagement de certains services) et de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) ; elle a aussi permis une extension de la direction de la recherche (DIREVAL) et de la direction de la prévention et de la sécurité incendie (DPSIE).

L'opération a été réalisée entre 2018 et 2019, pour un ratio moyen de travaux de 280 € / m².

2.5.4. REORGANISATION DE LA MAISON DE LA PHILOSOPHIE MARIN-MERSENNE (2018-2020)

Ce bâtiment dit de « la rue du four » a été récemment rebaptisé « Maison de la philosophie Marin-Mersenne ». 547 m² additionnels ont été attribués à la philosophie. Les travaux aux 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} étages ont été réalisés par les agents des ateliers de la direction du patrimoine immobilier (DPI). Les opérations ont été réalisées en plusieurs phases de 2018 à 2020 pour un ratio moyen de 305 € / m².

L'isolation et la réfection de la couverture en zinc du bâtiment ont été réalisées en 2022, dans le cadre du plan de relance.

2.5.5. PREMIERE REORGANISATION DU CENTRE PIERRE-MENDES-FRANCE (2020)

La première réorganisation des espaces au sein du centre Pierre-Mendès-France (PMF) s'est déroulée en deux phases, l'une consécutive aux opérations Lourcine et Condorcet – Aubervilliers (2019-2021), l'autre liée à l'abandon du 17, rue de Tolbiac. Le départ à Lourcine des fonds documentaires relatifs aux sciences juridiques (784 m²) a donné lieu à un redéploiement d'une centaine de places pour les étudiants en sciences économiques et de gestion et en sciences humaines au sein de la bibliothèque. Les déménagements ont été suivis de travaux qui ont permis la rationalisation des espaces par regroupement des services centraux sur un même niveau, l'amélioration des conditions de vie des étudiants, l'augmentation de la capacité d'accueil dans le bâtiment (nombre de salles et capacité) et la suppression de dysfonctionnements dus au morcellement des entités.

Des travaux de sécurité incendie (par reconstitution des circulations autour des noyaux) et de rénovation ont par ailleurs été réalisés.

L'opération a été effectuée en 2 phases, en 2019 et 2021, pour un ratio moyen de 375 € / m².

2.5.6. REORGANISATION AU CENTRE RENE-CASSIN (2019-2020)

À la suite des transferts de plusieurs services vers Lourcine (scolarité de la Licence de l'École de droit de la Sorbonne (EDS) notamment) à l'été 2019, des réaménagements ont été nécessaires pour accueillir l'Université numérique juridique francophone (en provenance de la Maison de la philosophie Marin-Mersenne) et adapter les locaux dévolus à l'Institut des études à distance (IED, anciennement Centre audiovisuel d'études juridiques, CAVEJ) de l'EDS.

L'opération, portant sur 335 m², a été réalisée en deux phases, 2019 et 2020, pour un ratio de travaux de 1400 € / m².

2.5.7. REORGANISATION DU CENTRE BROCA (2020-2021)

Des espaces ont été libérés par les transferts vers Lourcine et Condorcet (627 m²) : les salles de cours existant au 2^{ème} étage ont été déplacées à l'entresol pour accueillir des bureaux de l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST) et des éditions de la Sorbonne et améliorer ainsi les conditions de travail des personnels. Plusieurs nouvelles salles de cours ont pu être créées, pour un total de 435 m² additionnels, ne compensant que partiellement les pertes de grandes salles en Sorbonne à partir de 2022.

L'opération a été réalisée en 2020 (ratio moyen de 550 € / m²) et 2021 (ratio moyen de 1150 € / m²). Elle a inclus une mise en conformité incendie (issues et désenfumage). La réfection de la centrale de traitement d'air a également été effectuée en 2022.

A noter que des travaux d'étanchéité de la toiture du bâtiment B ont été réalisés en 2022, dans le cadre du plan de relance.

2.5.8. RENOVATION DU CENTRE MALHER (2020-2021)

Le centre a en grande partie été libéré suite aux livraisons de Lourcine et Condorcet – Aubervilliers : 728, m², par les juristes transférés à Lourcine ou au Panthéon et 437 m², par les historiens partis à Condorcet – Aubervilliers. Trois entités rattachées à l'UFR 03 ont été installées sur ces surfaces libérées : la formation de Conservation-Restauration des Biens Culturels (CRBC), en provenance du 17, rue Tolbiac, les UMR Trajectoires et ArchAm,

laboratoires d'archéologie, en provenance de la MSH Mondes de Nanterre, ce qui a permis de réduire les surfaces occupées par Paris 1 à quelques centaines de m² sur ce site (géré conjointement par le CNRS et l'université de Nanterre).

Les travaux ont été réalisés en trois phases, de 2020 à 2021, pour un ratio moyen de 805 € / m² avec, en sus, 102 000 € d'équipements spécifiques aux laboratoires.

En 2023 (phase 3) sont programmés l'aménagement de la cour intérieure ainsi que le remplacement du monte-voiture.

2.5.9. ABANDON DE LA LOCATION DE L'IMMEUBLE DU 17, RUE DE TOLBIAC (MAI 2022)

Fin mai 2022, l'Université a abandonné cette implantation, de loin la plus onéreuse pour l'Université, avec un coût annuel d'1,4 millions d'euros (soit un coût au m² de 614 €, près de deux fois le coût au m² du second bâtiment le plus cher de l'Université).

Un protocole d'accord de fin de bail a été signé à l'automne 2021 avec le bailleur (privé), prévoyant que Paris 1 occupe le site jusqu'au 31 mai 2022 (le bail s'achevant théoriquement au 1^{er} septembre 2021) puis quitte le bâtiment sans effectuer de travaux de remise en état.

Sur les 2 324 m² du bâtiment (SUB), seuls 1 800 m² (SUB) étaient occupés par des entités de Paris 1, le reste étant occupé, en contrepartie d'une redevance de 315 000 € (depuis 2018), par le CROUS, qui y avait installé un restaurant universitaire.

Les entités de Paris 1 implantées sur ce site ont pour la plupart déjà été relogées, le plus souvent avec une extension de surfaces : le CETCOPRA (UR 2483) est désormais installé à la Maison de la philosophie Marin-Mersenne, la formation « Conservation-restauration de biens culturels » (CRBC) est partie à Malher, le CHS (UMR 8058), à Condorcet, tandis que les salles de cours (accueillant de nombreux enseignements de l'Ecole de management de la Sorbonne (EMS) et du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)) devront, à terme (après la livraison de Condorcet – La Chapelle en 2025), trouver place au centre PMF. Entre 2022 et 2024, ces cours seront en majeure partie transférés sur le site de Censier.

La restitution du 17, rue de Tolbiac parachève les efforts entrepris depuis une décennie par Paris 1 pour restituer les sites où l'Université était locataire (auprès de bailleurs privés), générant une économie de dépense considérable.

2.5.10. REORGANISATIONS EN SORBONNE (2020-2022)

La Sorbonne a connu divers réaménagements depuis 2020, consécutivement aux livraisons de Lourcine et Condorcet – Aubervilliers. De nombreux locaux (400 m²) ont ainsi été libérés, les services rejoignant Lourcine ou Aubervilliers.

Les travaux réalisés par Paris 1 ont permis au pôle de recherches interdisciplinaires en sciences du management (UR 4101 PRISM) de s'installer dans les locaux libérés par le service de reprographie (170 m²). Le logement de fonction H608 de 80 m² a été libéré et réaménagé en bureaux (non accessibles au public) affectés à l'UFR 09 (histoire). De même, le logement de fonction J601 de 50 m² a été libéré et accueille désormais le délégué aux thèses et le directeur de l'Institut d'administration économique et sociale (IAES).

Les opérations ont été réalisées entre 2020 et 2021, pour un ratio moyen de 435 € / m².

En mars 2022, les salles Jean Cavaillès (D-305) et Marc Bloch (F-306), dont la taille a dû être diminuée pour restaurer des circulations, ont été remises à la disposition de l'Université par les services du Rectorat. A la rentrée de septembre 2022, deux nouvelles salles de cours créées dans l'ancienne Ecole des Chartes ont été affectées à l'Université (G302, 25 places et G307, 38 places), en compensation de la réduction de ces surfaces.

A l'automne 2022, les trois grandes salles D640, 641 et 642 situées dans la grande cour sud, et d'une capacité d'accueil de respectivement 114, 140 et 120 places (325 m² en tout) ont été démolies. La cour Dumas, anciennement occupée par PRISM (D609, D610 et D611, soit 70 m²), a également été curée.

Ainsi, ces mesures visant à restaurer les circulations en Sorbonne ont occasionné une perte d'environ 370 m² pour Paris 1, dont trois salles de grande taille, format pour lequel l'Université a déjà, de façon chronique ces dernières années, des besoins non satisfaits. A l'heure actuelle, aucune « solution » pérenne n'a été trouvée pour compenser ces pertes.

Parmi les autres dispositions sécuritaires à venir, il faut aussi prévoir la fermeture de salles accueillant du public en sous-sol : trois salles de TD d'informatique, soit 160 m² en tout. Ces salles, aveugles, pourraient être transformées en réserves et stockages, si possible par échange avec des réserves actuellement situées en étages. La BIS pourra se voir affecter ces salles pour de nouvelles réserves.

2.5.11.REORGANISATION DES SERVICES CENTRAUX AUTOUR DES SITES DE CUJAS, ULM ET PANTHEON (2022)

Certains services centraux souffraient ces dernières années d'un éparpillement de leurs équipes, résultant d'affectations sur des espaces laissés vacants au cours du temps, mais parfois à distance du service auxquels ses nouveaux bureaux étaient rattachés. Un effort de rationalisation a ainsi été entrepris lors de ce réagencement à grande échelle, puisque près de 10 % des personnels BIATSS de l'établissement ont été concernés par ce chantier. Certains services centraux devant travailler en étroite collaboration, ont ainsi pu être rapprochés et regroupés au sein d'un même bâtiment. Les capacités d'accueil des surfaces ont également pu être optimisées et les surfaces utiles affectées à chacun des services a pu être accru. L'opération n'a pu être réalisée que par une rénovation importante du site Ulm, dont le potentiel en termes de surfaces était insuffisamment exploité depuis quelques années. L'opération s'est traduite par un rafraîchissement important de nombreux locaux, permettant une amélioration générale des conditions de travail des personnels. A noter par ailleurs que les ateliers installés dans les sous-sols du centre Panthéon ont également fait l'objet de travaux de rénovation ces deux dernières années.

Le projet de réhabilitation de la façade moderne du centre Panthéon, datant de 1969 et donnant sur la rue Cujas a été retenu dans le cadre du CPER 2021-2027 (budget de 3,77 millions d'euros), de même que la réhabilitation de la façade du centre Ulm (1,77 millions d'euros).

2.5.12.IMPLANTATION TEMPORAIRE SUR LE SITE DE CENSIER

Le site de Censier est un espace universitaire récemment libéré par l'université Sorbonne-Nouvelle qui a rejoint un nouveau bâtiment dans le quartier de Nation-Picpus (Paris 12^{ème}). Une partie de ces locaux a été temporairement affecté à l'université Paris 1 en septembre 2022. La mise à disposition de ces locaux était une nécessité pour pallier la perte définitive de trois grandes salles en Sorbonne, la neutralisation des salles pendant les travaux sur ce site en 2022-2023, ainsi que le déficit de salles consécutif à l'abandon de l'immeuble du 17, rue de Tolbiac alors que la livraison du campus La Chapelle n'est prévue qu'à l'horizon 2025.

Il est donc prévu que l'Université occupe le site de Censier sur la période entre septembre 2022 et mai 2024, avec un besoin particulièrement important jusqu'avril 2023. Par la suite, la fin des travaux en Sorbonne devrait réduire les besoins en salles. Toutefois, l'occupation de Censier risque de ne pas être possible jusqu'à la livraison du campus La Chapelle en septembre 2025, ce qui fait craindre de nouvelles tensions sur les salles d'enseignement lors de l'année universitaire 2024-2025.

Pour l'année 2022-2023, Paris 1 occupe environ 2 380 m² SUN (3 650 m² SUB). A noter que Paris 1 a signé deux conventions d'occupation, l'une avec l'Epaurif (1 752 m² dans le bâtiment D du site, bâtiment le plus récent), l'autre avec l'organisme Plateau Urbain (628 m² dans le bâtiment central, plus ancien), coopérative ayant la gestion du site jusqu'au début des travaux de désamiantage. Seule la surface utile (nette des circulations et sanitaires) est facturée par l'Epaurif et par Plateau Urbain. Le prix proposé est de 420 € TTC /an/m² utile, toutes les charges de fonctionnement incluses (hors ménage des parties privatives), soit un coût d'environ 350 € TTC /an/m² SUB, ce qui est relativement élevé (les conditions tarifaires sont identiques pour les deux conventions). Néanmoins, Plateau Urbain et l'Epaurif ont accepté des conventions d'occupation courant de septembre à mai, ce qui permet à l'université d'économiser les mois d'été. Le coût ainsi estimé pour l'année universitaire 2022-2023 est de 750 000 € TTC (816 000 € avec les frais de nettoyage des parties privatives refacturés à Paris 1). Le MESR s'est engagé à l'automne 2022 à compenser ce surcoût pour l'Université, mais l'indemnisation a été calculée sur la base d'une surface inférieure à celle que l'Epaurif a finalement accepté d'octroyer à l'Université à la fin de l'été. Le loyer n'est ainsi que partiellement compensé, à hauteur de 80 %, par le ministère (150 000 € restent à ce jour à la charge de l'Université pour l'année universitaire 2022-2023).

Compte tenu de la surface SUB occupée sur le site, le coût annuel au m² SUB est estimé à 225 € pour cette location.

Pour l'année universitaire 2023-2024, l'université devrait se dessaisir des surfaces situées dans le bâtiment principal (convention avec Plateau Urbain) et ramener ainsi la surface utile nette occupée sur le site à 1 752 m². Le coût total (nettoyage inclus) pour cette prochaine année universitaire est ainsi estimé à 601 000 €. Sur les deux années, le coût total est donc estimé à 1,42 million d'euros.

3. PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT (2022-2027)

Le projet d'établissement rédigé en 2021 fixe les ambitions de l'établissement en matière tant de formation que de recherche afin de renforcer son positionnement original, à savoir celui d'une grande université, notamment en sciences humaines et sociales, tout en intégrant les engagements pris dans le cadre de ses grands partenariats (notamment UNA Europa, convention Sorbonne Alliance et Campus Condorcet). Ces ambitions exigent également des transformations internes significatives. Pour y parvenir, l'Université doit donner à chaque membre de sa communauté, étudiant ou personnel, les moyens d'agir pour l'Université et au sein de celle-ci. En ce sens, il convient d'améliorer les conditions de travail et d'études et il va de soi que la stratégie immobilière tient une place centrale dans la bonne réalisation de cet objectif.

Quelques grandes lignes émergent ainsi dans le projet d'établissement en matière d'immobilier :

- Création à l'automne 2022 d'une commission du patrimoine immobilier, à laquelle est associé l'ensemble des composantes de l'université. Cette commission aura tout à la fois vocation à faire remonter les problèmes du quotidien rencontrés par les usagers des différents sites, afin de répondre plus efficacement à des besoins très concrets, et à aborder la question de projets immobiliers plus structurants pour l'établissement. Consultative, cette commission devra ainsi permettre d'éclairer les arbitrages nécessaires en proposant des chantiers prioritaires en matière d'immobilier. Elle se réunira trois à quatre fois par an.
- La livraison du campus La Chapelle en septembre 2025 est une opportunité qu'il faut préparer dès aujourd'hui. Devront donc être pensées à la fois la gestion de « La Chapelle » et la reconfiguration en profondeur du centre Pierre-Mendès-France après 2025, pour lequel un projet ambitieux et innovant doit être proposé. Il s'agit d'un des enjeux

majeurs des prochaines années. Aujourd'hui, le fait que la gestion du campus La Chapelle, dont Paris 1 sera l'unique université affectataire, serait attribué à l'EPCC (Etablissement public campus Condorcet) est un sujet de grande préoccupation ; une gestion directe par l'occupant serait bien plus pertinente et efficace.

- L'établissement se doit de mettre en œuvre une gestion fine de son parc immobilier. Ceci implique de disposer et de collecter des données détaillées sur chacun de ses centres, et de se doter, à terme, d'une comptabilité analytique performante permettant d'évaluer avec précision les coûts de fonctionnement de chaque site. L'université souhaite ainsi développer dans un avenir proche son système d'information de patrimoine immobilier (SIPI). Par ailleurs, une gestion davantage centralisée des salles d'enseignement et des amphithéâtres par les services du planning pourrait être envisagée.
- La stratégie de rationalisation des pôles disciplinaires, initiée depuis quelques années, doit être encore renforcée, notamment pour les sciences humaines et sociales (SHS).
- Enfin, la stratégie énergétique de l'établissement, principalement axée aujourd'hui sur le développement de la gestion technique des bâtiments (GTB), doit être davantage développée, *a fortiori* dans un contexte de hausse importante du coût de l'énergie. En plus de mesures développées dans son récent plan de sobriété énergétique, l'ambition que l'établissement se fixe pour les années à venir consistera à améliorer l'isolation thermique de ses bâtiments. En ce sens, Paris 1 s'est récemment rapproché du groupe de travail monté par France Universités (programme PEEC 2030) et s'est également attaché les services d'un cabinet de conseil en performance énergétique, afin de définir un site pilote pour son programme de transition énergétique. Mais, dans un avenir proche, c'est très certainement au travers des opérations de rénovation de ses façades « Ulm » et « Panthéon », opérations financées par le CPER 2021-2027, que Paris 1 va pouvoir mettre en œuvre une telle politique.

Una Europa

Constituée sous la forme juridique d'une association, Una Europa comporte onze partenaires (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Freie Universität Berlin (Allemagne), Alma Mater Studiorum - Università di Bologna (Italie), Uniwersytet Jagielloński w Krakowie (Pologne), Helsingin Yliopisto (Finlande), University of Edinburgh (Royaume-Uni), KU Leuven (Belgique), Universidad Complutense de Madrid (Espagne), University College Dublin (Irlande), Universiteit Leiden (Pays-Bas), Universität Zürich (Suisse), qui ont choisi d'orienter leur engagement sur six thématiques prioritaires : le développement durable, les études européennes, le patrimoine culturel, la santé globale, les données et l'intelligence artificielle, les matériaux du futur.

A retenir :

- Le parc immobilier de l'Université se compose de 22 sites, dont 15 dont elle est gestionnaire. 10 de ces 22 centres sont partagés avec d'autres universités ou institutions publiques. 15 sites accueillent des activités d'enseignement. 85 % de la surface utile brute (SUB) se concentrent sur les dix plus gros sites de l'Université
- 80 % de la SUB sont affectés par l'Etat, le Rectorat ou la ville de Paris, 10 % proviennent de biens propres (trois sites : Maison des sciences économiques, Broca et éditions de la Sorbonne). Le solde correspond à des sites partagés avec d'autres universités (Sorbonne Université) ou des mises à disposition d'institutions publiques (INHA, CIRAD, EPCC, CNRS).
- Depuis septembre 2019, Paris 1 a pu s'agrandir grâce au centre Lourcine (9 000 m²) et au campus Condorcet-Aubervilliers (6 000 m²) mais a également restitué plusieurs sites en location et perdu quelques surfaces en Sorbonne (– 7 500 m² en tout).
- Depuis juin 2022, le parc ne compte plus aucun bailleur privé.
- Les dépenses dédiées à l'immobilier, environ 20 millions en 2021, se répartissent entre dépenses de fonctionnement (60 %, environ 12 millions), dépenses d'investissement (15 %, environ 3 millions) et masse salariale (25 %, environ 5 millions)
- Parmi les 65 000 m² de surface utile nette (hors sanitaires et circulations), un tiers est composé d'amphithéâtres et de salles d'enseignement, un autre tiers est constitué de bureaux et d'espaces pour les personnels (administration et recherche), le dernier tiers comprend les surfaces de bibliothèques (hors bibliothèques interuniversitaires), les loges et logements de fonctions, les locaux associatifs, les cafeterias et espaces de restauration, les locaux techniques.
- Tous les indicateurs d'occupation (surface par étudiant ou par personnel, taux d'occupation des salles...) signalent le déficit structurel de surfaces de l'établissement
- Entre 2017 et 2021, trois sites ont concentré les efforts de réhabilitation : Malher, Broca et PMF. Une grosse opération de réaménagement et de rationalisation des services centraux a été conduite en 2022 sur les sites Ulm, Cujas et Panthéon, dont de nombreux locaux ont été rénovés.
- Un effort d'économie d'énergie substantiel a été entrepris ces dernières années grâce aux remplacements à grande échelle des ampoules traditionnelles par des LED et grâce au développement de la gestion technique des bâtiments (centres Pierre-Mendès-France et Lourcine et, à partir de 2023, centre Panthéon et Maison des sciences économiques).

4. LE PARC IMMOBILIER

L'Université Paris 1 se singularise par la qualité de ses implantations, certaines situées au cœur du Quartier latin, souvent classées aux monuments historiques ou inscrites à l'inventaire. Elle se signale aussi par un immeuble de grande hauteur emblématique, le centre Pierre-Mendès-France (PMF). Historiquement installée au sud de la capitale ou dans sa périphérie, son centre de gravité se déplace aujourd'hui plus au nord, avec la livraison de Condorcet – Aubervilliers en 2019 et la livraison du campus La Chapelle en 2025. Dans les espaces souvent étroits des arrondissements du centre de Paris, l'attractivité de l'Université a nécessité un développement rapide, entrepris au fil des opportunités, mais parfois au détriment de la rationalité des implantations.

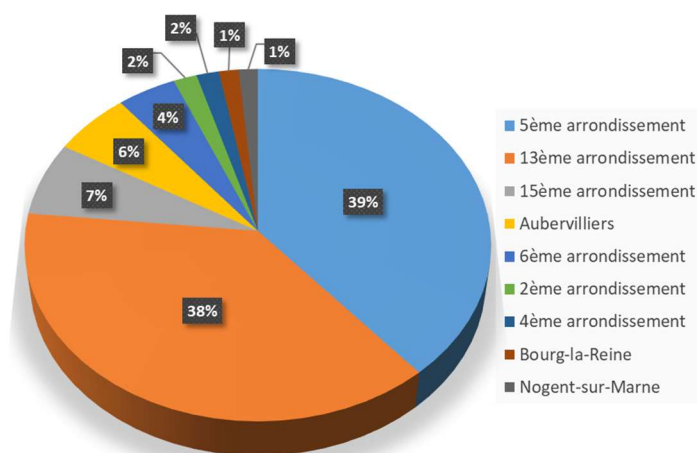
Autre spécificité : la multitude de sites partagés, dix au total (quasiment la moitié des sites du parc immobilier), qui représentent 40 % des surfaces utiles brutes (42 000 m²) et qui nécessitent de multiplier les conventions d'occupation et surtout de coordonner la gestion des sites. Il convient ainsi de bien distinguer les surfaces occupées par l'université Paris 1 de celles effectivement gérées par celle-ci, lesquelles comprennent aussi les surfaces occupées par d'autres universités (ou tiers) sur les sites dont elle a la gestion.

4.1. REPARTITION DES SITES PAR VILLE ET ARRONDISSEMENT PARISIEN

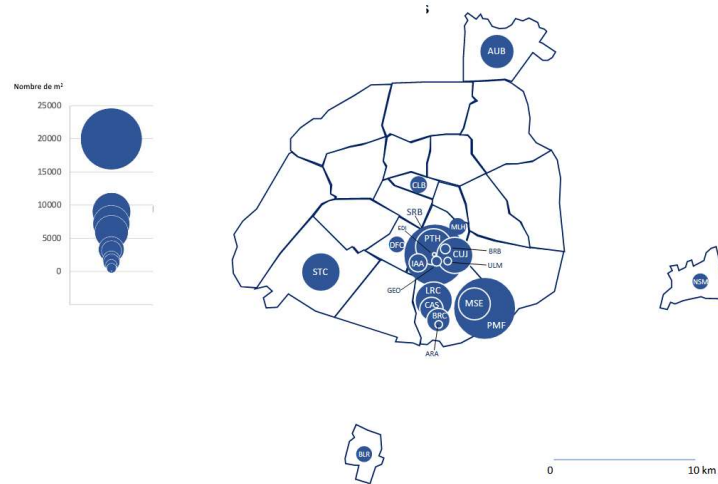
Notons immédiatement que les données qui suivent n'intègrent pas le « 17, rue de Tolbiac » (qui a été abandonné fin mai 2022) ; de même, la MSH Mondes de Nanterre, qui accueille désormais très peu d'enseignants-chercheurs de Paris 1 sur quelques centaines de m² n'a pas été prise en compte (nous reviendrons sur ce point dans la section consacrée à ce site dans le chapitre 3). Enfin, pour des raisons géographiques évidentes, nous avons pris la décision de fusionner le centre Sorbonne et la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) en un unique site (voir la partie consacrée à la Sorbonne dans la présentation des centres figurant en annexes).

Le diagramme ci-dessous montre la répartition géographique des sites d'implantation (hors site temporaire de Censier et MSH Mondes, qui représente moins de 1 % du parc immobilier) :

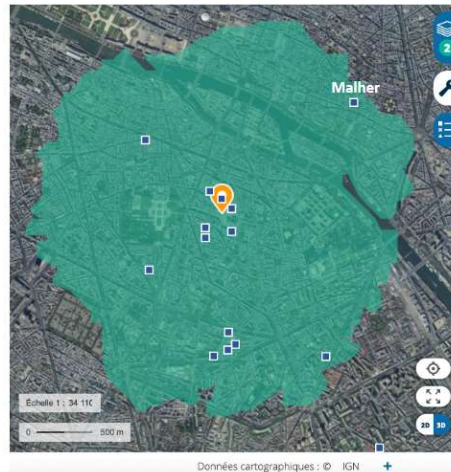
Répartition des surfaces de l'Université par la situation géographique :



Visualisation géographique des surfaces de l'Université :



Centres situés dans un rayon de trente minutes à pied autour du centre Panthéon



Carte isochrone calculée à partir de 12 place du Panthéon
Géoportail.gouv.fr

Un ancrage prégnant sur la Rive Gauche

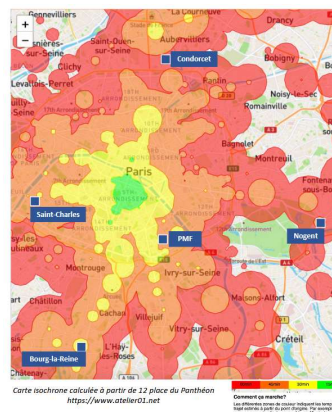
En 2022 (hors Censier mais bibliothèques interuniversitaires incluses), 39 % de la superficie totale du parc immobilier sont situés dans le 5^{ème} arrondissement et 38 % additionnels, sur le 13^{ème} arrondissement. Par ailleurs, il est à noter que 14 des 22 sites sont situés à moins de deux kilomètres à vol d'oiseau (environ 30 minutes à pied) du « siège historique » de l'Université, le centre Panthéon. Près des trois quarts des sites sont donc regroupés dans un cercle de deux kilomètres de rayon ; ces quinze sites (avec le centre Panthéon) représentent 64 500 m² (63 % de la surface SUB totale du parc immobilier ; on monte à plus de 85 % avec un rayon de trois kilomètres et deux sites supplémentaires, dont Pierre-Mendès-France et la galerie Colbert).

Ainsi, si l'université compte aujourd'hui 22 sites distincts, des pôles géographiques incluant la majorité des centres peuvent être facilement identifiés, notamment :

- le pôle du Quartier latin où neuf bâtiments ne sont séparés que de quelques centaines de mètres (centres Panthéon, Sorbonne, Ulm, Cujas, Sainte-Barbe, Institut de géographie, éditions de la Sorbonne, Institut d'art et d'archéologie et, à peine plus loin, la Maison de la philosophie Marin-Mersenne)
- le pôle autour du campus Port-Royal (Lourcine et Cassin), avec les centres Arago et Broca à quelques centaines de mètres
- Un pôle composé de Pierre-Mendès-France et de la Maison des sciences économiques
- A l'avenir, le pôle campus Condorcet, autour d'Aubervilliers et de « la Chapelle »

Enfin, près de 90 000 m² des bâtiments (plus de 85 % de la surface totale du parc, bibliothèques interuniversitaires comprises) sont situés sur des arrondissements parisiens de la « Rive Gauche ».

Les sites les plus éloignés du centre Panthéon : distance géographique et distance-temps en métro/RER



4.2. PRESENTATION GENERALE DU PARC IMMOBILIER

Près de 80 % de la superficie du parc immobilier de l'université Paris 1 est constitué de biens affectés par l'Etat, le Rectorat ou la ville de Paris.

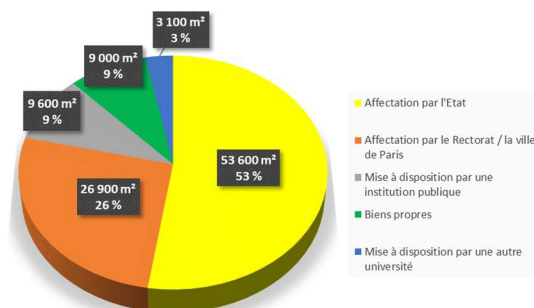
La part des locations est aujourd'hui de l'ordre de 10 % (hors Censier et sites affectés par le Rectorat ou partagés avec une autre université) suite à l'effort important conduit depuis une décennie pour abandonner ce type de bien (le graphique ci-dessous ne tient pas compte des surfaces sur Censier). De fait, ces « locations » sont désormais des contributions aux dépenses de fonctionnement des sites que l'Université verse à des institutions publiques avec qui elle partage ces lieux (CIRAD, INHA, CNRS, EPCC), un dispositif très semblable à celui en place à l'INHA, où Sorbonne Université est gestionnaire du site (3 % de la surface globale du parc de Paris 1). Le partage de site entraîne généralement des dysfonctionnements et de l'inefficacité dans la gestion quotidienne du bâtiment.

Depuis le 31 mai 2022, avec la restitution du « 17, rue de Tolbiac », elle ne paie plus aucun loyer à des bailleurs privés (pour des locations durables). Elle a par ailleurs de moins en moins recours, ces dernières années, à des locations temporaires de salles d'enseignement ou d'examen.

L'Université dispose enfin de biens propres : Broca, Maison des sciences économiques et éditions de la Sorbonne (9 % du parc).

L'ensemble des conventions liant l'université à d'autres établissements figure en annexe. En annexe sont également présentés succinctement chacun des sites rattachés au SPSI de l'Université.

Typologie des biens et répartition des surfaces utiles brutes (SUB)



Le tableau ci-dessous présente les 22 sites de l'Université relevant du SPSI 2022-2027. Le site de Censier est ajouté en fin de liste, à titre informatif.

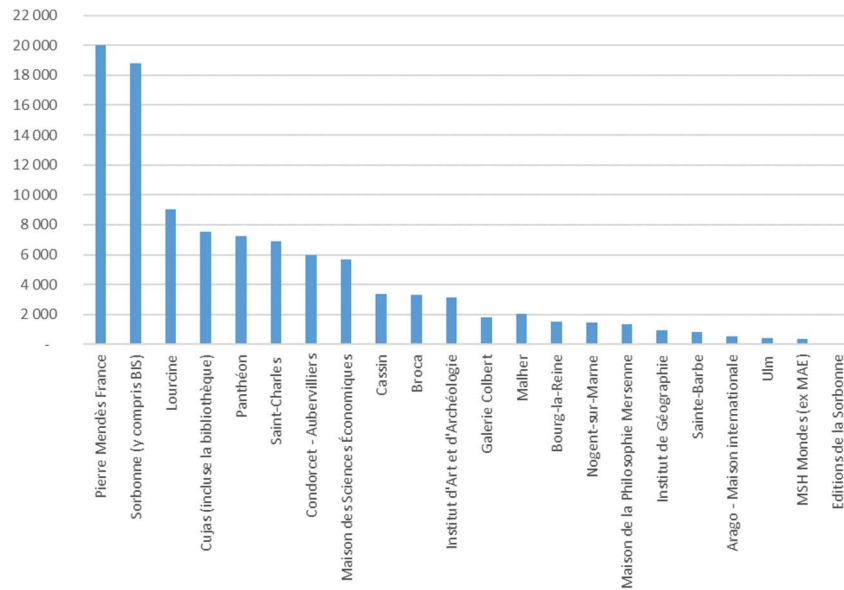
Rappelons toutefois que des enseignants-chercheurs de Paris 1 sont implantés sur des sites non directement gérés par Paris 1 et pour lesquels aucune contribution financière n'est réclamée à l'Université (à ce titre, ces sites ne figurent donc pas dans son SPSI) : c'est le cas par exemple sur le campus Jourdan-PSE (UMR PjSE, qui compte 22 enseignants-chercheurs (EC) de Paris 1, installés sur environ 300 m²), sur le site de Thiais (le laboratoire LGP a quitté le site de Meudon pour s'installer à l'été 2022 sur ce site, propriété du CNRS) ; LGP y occupe une surface globale de 1 000 m² pour ses 20 chercheurs ou EC, dont 8 EC Paris1), ou encore dans les locaux de l'ENS, rue d'Ulm (pour quelques membres de l'UMR IHMC).

Sites de l'université en décembre 2022

Acr.	Sites	SUB P1 en m²	Structure	Arrondissement	E	R	SC	Gestion Paris 1	Type	Information complémentaires
1	PMF Pierre Mendès France	20 016	19,6%	13				Oui	Bien affecté	PMF Horizon 2025
2	SRB Sorbonne (y compris BIS)	18 805	18,4%	5				Rectorat	Bien affecté	Travaux importants en 2022
3	LRC Lourcine	9 045	8,8%	13				Oui	Bien affecté	Livré en 2019
4	CUJ Cujas (incluse la bibliothèque)	7 506	7,3%	5				Oui	Bien affecté	Travaux en 2022 et 2023
5	PTH Panthéon	7 224	7,1%	5				Oui - Site partagé	Bien affecté	CPER : réfection façade moderne rue Cujas
6	STC Saint-Charles	6 880	6,7%	15				Oui	Bien affecté	Travaux à prévoir dans les années à venir
7	AUB Condorcet - Aubervilliers	5 963	5,8%	Aubervilliers				EPCC	Location	Livré en 2019
8	MSE Maison des Sciences Économiques	5 667	5,5%	13				Oui	Bien propre	Travaux en 2022 et 2023
9	CAS Cassin	3 359	3,3%	13				Oui	Bien affecté	
10	BRC Broca	3 302	3,2%	5				Oui	Bien propre	Refait en 2020-2021
11	IAA Institut d'Art et d'Archéologie	3 151	3,1%	6				Sorbonne Université	Bien affecté	Fermetue pour 3 ans en 2025 - Réhabilitation
12	CLB Galerie Colbert	1 801	1,8%	2				INHA	Location	
13	MLH Malher	2 046	2,0%	4				Oui	Bien affecté	Refait en 2020-2021
14	BLR Bourg-la-Reine	1 510	1,5%	Bourg-la-Reine				Oui	Bien affecté	A rendre en 2025
15	NSM Nogent-sur-Marne	1 450	1,4%	Nogent-sur-Marne				CIRAD	Location	
16	DFO Maison de la Philosophie Mersenne	1 325	1,3%	6				Oui	Bien affecté	Refait en 2020-2021
17	GEO Institut de Géographie	954	0,9%	5				Oui - Site partagé	Bien affecté	
18	BRB Sainte-Barbe	838	0,8%	5				Rectorat	Bien affecté	
19	ARA Arago - Maison internationale	541	0,5%	13				Oui	Bien affecté	Travaux en 2023 et 2024
20	ULM Ulm	456	0,4%	5				Oui - Site partagé	Bien affecté	Travaux intérieurs en 2022. CPER : réfection façade
21	MSH MSH Mondes (ex MAE)	350	0,3%	Nanterre				CNRS et Univ. de Nanterre	Location	
22	EDI Editions de la Sorbonne	86	0,1%	5				Oui	Bien propre	
-	CEN Censier (occupation temporaire)	3 650	-	5				EPAURIF et Plateau Urbain	Location	Occupation temporaire jusque mai 2024
Total (hors site de Censier) :		102 275	100,0%		15	14	6	15		

E : Enseignement, R : Recherche, SC : Services centraux (hors appareils et gardiens)

Ci-dessous figure la répartition des m² en surfaces utiles brutes (SUB) de l'Université Paris 1 de chacun des 22 sites (hors Censier) en 2022 :



La surface SUB dont dispose l'université en décembre 2022 est estimée à 102 000 m² (hors Censier). Notons toutefois que sont ici intégrées les surfaces occupées par les deux bibliothèques interuniversitaires de la Sorbonne (BIS, 8 250 m²) et Cujas (environ 5 250 m² ; notons qu'une partie des bureaux de la bibliothèque Cujas est aujourd'hui occupée par des services centraux de Paris 1).

Ainsi le parc immobilier de l'université Paris 1 proprement dit (sans les bibliothèques interuniversitaires) est estimé à un peu moins de 90 000 m² en décembre 2022 (plus précisément, 89 000 m², exclue la surface de Censier d'environ 3 650 m² SUB).

Si l'on regarde maintenant l'usage fait des bâtiments, l'Université compte environ 22 500 m² de salles d'enseignement et d'amphithéâtres (Censier exclu). Les bureaux (bureaux des enseignants, enseignants-chercheurs et doctorants, des scolarités et des services centraux) représentent environ 23 500 m². Enfin, les salles de réunion représentent environ 2 000 m², les salles de détente, environ 700 m². Près de 55 % (approximativement 48 500 m²) de la surface SUB de Paris 1 se composent ainsi de salles d'enseignements ou de réunion, ainsi que de bureaux.

Si l'on se concentre sur les surfaces utiles hors bibliothèques, espaces de restauration, loges et logements de fonctions (et bien sûr hors sanitaires et circulations), on obtient, sur l'ensemble du parc immobilier de l'Université, la structure suivante :

Salles de cours et amphithéâtres :	46 %
Bureaux (administration et recherche) :	48 %
Salles de réunion et de détente :	6 %

4.3. PRESENTATION DE SITES

Dans cette section est succinctement présenté chacun des sites rattachés au SPSI de l'Université ; il s'agit d'informations générales même si cette partie est aussi l'occasion de donner l'actualité de chacun de ces centres.

4.3.1. LES BIENS PROPRES DE L'UNIVERSITE

Ils se composent de trois sites : Broca, la Maison des sciences économiques et la boutique des éditions de la Sorbonne (dont la surface n'excède pas 100 m²) :

LE CENTRE BROCA (BRC)

Le centre Broca se situe au 21, rue Broca dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, à une quinzaine de minutes à pied du centre Panthéon. S'étendant sur 3 250 m² SUB, il a été acquis en 2010, après une restructuration complète en 2001 et neuf années de location.

Le site se compose de deux bâtiments distincts reliés entre eux au niveau de l'entresol. Le bâtiment A, côté rue Broca, se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de sept étages. Le bâtiment B, à l'arrière de la parcelle, se compose de deux étages sur entresol. Un bâtiment de liaison assure la jonction entre les deux bâtiments, formant l'entresol.

Depuis le déménagement en 2019 de la bibliothèque de droit installée sur le centre (vers le centre Lourcine), le site abrite la Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS), l'Institut d'Études Judiciaires Jean Domat (IEJ), l'Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme (IREST) et l'équipe éditoriale des Editions de la Sorbonne. Plusieurs salles ont par ailleurs été aménagées en 2021 pour pallier la perte de salles en Sorbonne (2022). L'intérieur du site a ainsi été rénové dans sa quasi-intégralité. Des travaux d'étanchéité de la toiture du bâtiment B ont également été réalisés en 2022, dans le cadre du plan de relance.

L'Université a par ailleurs remboursé par anticipation en 2019 un des prêts souscrits pour l'acquisition du site, permettant de réduire très significativement la charge d'intérêts liée à ce centre.

Le centre Broca a significativement augmenté sa capacité d'accueil ces dernières années afin d'accueillir davantage d'enseignements. Il en résulte toutefois un déficit important d'espaces de détente et de restauration pour les étudiants et des rassemblements d'étudiants sur le trottoir, qui rendent parfois la circulation difficile devant le bâtiment.

LA MAISON DES SCIENCES ECONOMIQUES (MSE)

Le bâtiment, construit en 1974, est situé au 106-112, boulevard de l'hôpital (13^{ème} arrondissement) et abrite la Maison des sciences économiques depuis 1998, qui regroupe les laboratoires du centre d'économie de la Sorbonne et Phare ; ces laboratoires regroupent des enseignants-chercheurs de l'Ecole d'économie de la Sorbonne (EES), de l'UFR « Mathématiques et Informatique » et de l'Institut d'administration économique et sociale (IAES). Il abrite aussi des salles d'enseignement.

Il se compose d'un bâtiment de six étages sur rez-de-chaussée, comportant quatre niveaux de sous-sol. Le site comprend aussi des bâtiments côté rue du Banquier, qui résultent d'une acquisition-rénovation en 2008 de trois bâtiments, et accueillant des salles d'enseignement et un logement de fonction de gardiennage.

La façade sud du bâtiment a été refaite en 2022, dans le cadre d'une opération du plan de relance (545 000 € de dotations), qui a également permis l'installation d'un système de gestion technique du bâtiment (GTB) sur le site. Des travaux de rénovation, notamment des toitures, sont par ailleurs à prévoir dans les prochaines années.

LES EDITIONS DE LA SORBONNE (EDI)

La boutique de vente des éditions de la Sorbonne, située au 212, rue Saint-Jacques est une librairie ouverte au public comprenant un niveau de rez-de-chaussée et un étage (86 m² SUB pour la totalité), dans un bâtiment d'habitation en copropriété, dont l'Université détient quatre

lots depuis juillet 2002. Créées en 1971 par les quatre universités héritières de l'ancienne Sorbonne, les éditions de la Sorbonne diffusent à la fois des ouvrages à caractère scientifique et des ouvrages pédagogiques. L'équipe éditoriale a été transférée sur le centre Broca en 2020.

4.3.2. LES BIENS DONT PARIS 1 EST GESTIONNAIRE

L'Université se caractérise aussi par de nombreux sites qu'elle occupe et dont elle est gestionnaire sans avoir la dévolution. Parmi ces sites, quatre sont partagés avec d'autres universités : le centre Panthéon, l'Institut de géographie, le centre Ulm et la bibliothèque Cujas.

LE CENTRE PANTHEON (PTH)

Le centre Panthéon est un bien appartenant en partie à la ville de Paris (parties construites au 18^{ème} siècle, autour de la cour d'honneur, et au 19^{ème} siècle, en forme de L) et en partie à l'Etat (partie la plus récente du bâtiment, construite au 20^{ème} siècle). C'est un bien géré par Paris 1 mais partagé avec l'université de Panthéon-Assas.

Le centre est situé dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, dans le Quartier latin, à proximité de plusieurs établissements d'enseignement prestigieux, comme la Sorbonne (à moins de cinq minutes à pied), le lycée Louis-le-Grand, le Lycée Henri IV. Son entrée principale fait face au Panthéon et de récents travaux ont permis la réouverture des grandes portes donnant sur la rue Saint Jacques.

Le centre Panthéon abrite une partie administrative des Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris Panthéon-Assas, des salles de cours et des amphithéâtres, la direction de l'Ecole de droit de la Sorbonne (EDS) et diverses composantes de l'EDS, notamment l'Institut d'études judiciaires (IEJ).

Il constitue le siège historique de l'Université Paris 1, abritant plusieurs services centraux : la direction des études et de la vie étudiante (DEVE), la direction de la prévention, de la sécurité incendie et de l'environnement (DPSIE), la direction de la logistique (DL), la direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI), la direction des ressources humaines (DRH), la direction générale des services (DGS) et la présidence de l'établissement.

Le projet de réhabilitation de la façade moderne donnant sur la rue Cujas dans le cadre du CPER 2021-2027 a été retenu (budget de 4 millions d'euros).

L'INSTITUT DE GEOGRAPHIE (GEO)

L'Institut de géographie se situe sur le campus Curie, à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Pierre et Marie-Curie dans le 5^{ème} arrondissement. Réalisé par Henri-Paul Nénot, qui est également l'architecte de l'Institut océanographique voisin, l'immeuble a été inauguré en 1926. Il est constitué d'un corps de bâtiment de forme pentagonale, élevé de quatre étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Il est situé à cinq minutes à pied du centre Panthéon et de la Sorbonne.

Les 6 250 m² de l'Institut de géographie sont répartis entre les universités Paris 1 (31,08 %), Sorbonne Université (19 %) et l'Université de Paris (10,62 %), ainsi que la BIS (39,3 %). Paris 1 assure la gestion du bâtiment.

L'Institut de géographie abrite pour Paris 1 les services administratifs de l'UFR de géographie (UFR 08), des salles de cours. Il dispose de trois amphithéâtres à l'usage partagé avec les deux autres établissements affectataires. Deux étages sont occupés par la BIS ; s'y déroulent chaque année les épreuves orales de l'agrégation du secondaire pour cette discipline.

A l'arrière du bâtiment se situe un petit espace vert dans lequel a été installée la statue monumentale d'un lutteur mongole (et qui fut un temps exposée rue Soufflot) offerte à l'université par le sculpteur chinois Hong-Biao Shen en 2014.

LE CENTRE ULM (ULM)

L'Université est affectataire et gestionnaire de ce site partagé avec l'Université Paris Panthéon-Assas. Le site a été construit en 1970 et se situe au centre du 5^{ème} arrondissement, à l'angle de la rue d'Ulm et de la place du Panthéon, soit à quelques pas du centre Panthéon (trois minutes à pied).

Il abrite depuis la rentrée 2022 les services de la direction de la valorisation de la recherche (DIREVAL) ainsi que la direction des projets et de la prospective (D2P).

Par ailleurs, le projet de rénovation de la façade dans le cadre du CPER 2021-2027 a été retenu (2 millions d'euros).

LE CENTRE ET LA BIBLIOTHEQUE CUJAS (CUJ)

Le site est situé dans le 5^{ème} arrondissement, à proximité immédiate du centre Panthéon (une minute à pied) et de la Sorbonne. Il est constitué de deux corps de bâtiments datant de la moitié de 1850 pour l'un et des années 1950 pour l'autre. Le premier accueille depuis 2022, dans les étages (partie communément appelée le « pavillon »), la direction de la communication (DIRCOM), la direction du patrimoine immobilier (DPI) et la direction de la bibliothèque ; le second (communément appelé aile Chartière) abrite la bibliothèque proprement dite au rez-de-chaussée et, dans les étages, des services de la bibliothèque, l'agence comptable (AC) ainsi que la direction des affaires financières et budgétaires (DAFB) de l'Université.

D'importants travaux vont être réalisés dans l'aile Chartière durant les étés 2023 et 2024. La rénovation du hall est également programmée (printemps 2024), ainsi que l'installation d'un nouveau SSI à l'entrée du bâtiment. Un important chantier de mise en sécurité des magasins situés en sous-sols devra par ailleurs être lancé dans les années à venir (nécessité de compartimenter les magasins pour pallier l'absence de désenfumage dans ces espaces).

LE CENTRE PIERRE-MENDES-FRANCE (PMF)

Situé dans le 13^{ème} arrondissement, le centre Pierre-Mendès-France (PMF), surnommé aussi « Tolbiac », a été livré à l'université en 1973. PMF est un immeuble de grande hauteur (IGH) qui a été réalisé par l'agence d'architecture ANPAR, dirigée par Michel Andrault et Pierre Parat. Il se compose de trois tours d'inégale hauteur, structurées autour d'un noyau central en béton armé. Le classement en IGH renforce les contraintes de sécurité et complexifie de ce fait l'usage quotidien du bâtiment, qui accueille environ 20 000 étudiants de Licence de sciences humaines, sciences économiques, gestion, administration économique et sociale et de mathématiques et informatique. Le site souffre de sa difficulté à accueillir un si grand nombre d'étudiants, engendrant un engorgement chronique, notamment au niveau des ascenseurs et, plus généralement, des circulations ; l'offre de restauration est sous-calibrée, et les étudiants ne disposent pas suffisamment d'espaces pour se détendre.

Le centre abrite également plusieurs services centraux de l'Université : la direction du service commun de la documentation (SCD), la direction du système d'information et des usages numériques (DSIUN), la direction du partenariat avec les entreprises et de l'insertion professionnelle (DPEIP), une partie de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE), une partie de la direction de la logistique (DL) et la direction du centre.

Avec le départ des sciences humaines et sociales sur le site de Condorcet – La Chapelle en 2025, le nombre d'étudiants venant quotidiennement sur le site devrait être réduit d'environ 3 500, ce qui devrait desserrer les contraintes d'espace. Le bâtiment accueillera alors uniquement des étudiants de l'Ecole d'économie de la Sorbonne (EES), l'Ecole de management de la Sorbonne (EMS), de mathématiques et informatique (UFR 27) et de l'Institut d'administration économique et sociale (IAES). Dans cette perspective, une réflexion sur « PMF,

horizon 2025 » a ainsi été entamée ces derniers mois et devrait se poursuivre pour préparer au mieux l'avenir du centre après la livraison de Condorcet – La Chapelle.

LE CENTRE SAINT-CHARLES (STC)

L'État a acquis en 1972 ce site construit en 1936 et situé dans le 15^{ème} arrondissement, au sud-ouest de Paris, dans un îlot délimité par la rue de la Convention et la rue Saint-Charles. La parcelle de forme irrégulière donne sur la rue des Bergers, où se trouve aujourd'hui l'accès principal du centre. Bien qu'excentrée, la localisation du bâtiment est satisfaisante : de nombreuses lignes de bus, de même que la ligne C du RER, sont disponibles à proximité (le centre est accessible en trente minutes par les transports en commun depuis le centre Panthéon). L'ensemble est constitué de quatre bâtiments : un bâtiment principal central R+5 couvert de sheds, construit dans les années 1930, deux bâtiments parallèles R+3 et R+4, construits dans les années 1950, au nord, et une construction de type pavillon R+2 sur la rue des bergers, accueillant deux logements de fonction. La cour intérieure n'est pas accessible.

Le centre abrite l'Ecole d'art de la Sorbonne (UFR 04) ainsi que le laboratoire ACTE qui lui est rattaché. Le bâtiment comprend un amphithéâtre et de nombreuses salles d'enseignement.

D'importants travaux de rénovation (dont la réfection de certaines façades) sont à prévoir dans les années à venir. Le centre souffre d'autre part d'une mauvaise isolation thermique, rendant les conditions d'études et de travail difficiles, notamment durant les mois chauds de l'année. C'est par ailleurs un site de taille intermédiaire, accueillant des activités d'enseignement et de recherche, et dans lequel Paris 1 est l'unique occupant. Pour toutes ces raisons, le centre Saint-Charles semble un candidat idéal pour constituer le site pilote pour une rénovation énergétique d'envergure que l'université pourrait conduire dans le cadre du PEEC 2030 (France Université).

LE CENTRE MALHER (MLH)

Le centre se situe rue Malher, au cœur du 4^{ème} arrondissement de Paris, dans le quartier du Marais. Le centre se compose d'un immeuble datant de 1975, constitué d'un corps de bâtiment donnant sur une cour intérieure.

Depuis le départ de l'Ecole de droit de la Sorbonne (déménagement au centre Lourcine) et de l'UMR d'histoire IMAF (départ vers le campus Condorcet – Aubervilliers), le centre a été rénové dans sa quasi-intégralité. Il accueille désormais deux UMR d'archéologie (Archam et Trajectoires) et une formation (Conservation-restauration de biens culturels, CRBC) de l'Ecole d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (UFR 03), ainsi qu'une partie de l'UMR IHMC (Ecole d'histoire de la Sorbonne, UFR 09) et le Master Erasmus Mundus « Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie » (TPTI). Il dispose d'un amphithéâtre et de quelques salles d'enseignement. Il dispose d'un logement de fonction, entièrement rénové, comme la majeure partie de l'intérieur du bâtiment.

LE CENTRE RENE-CASSIN (CAS)

Le centre René-Cassin se situe rue Saint-Hippolyte, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris. Le bâtiment est au cœur d'un îlot délimité par le boulevard Arago et le boulevard de Port-Royal. L'ensemble immobilier, qui date des années 1990, est constitué de plusieurs corps de bâtiments élevés sur cinq étages. Le site comprend deux bâtiments (A et B) connectés afin de former un ensemble unique. Le bâtiment héberge deux amphithéâtres, des salles de cours, une bibliothèque, des bureaux administratifs et quelques salles de travail. Il accueille aujourd'hui l'Institut des études à distance (IED) de l'Ecole de droit de la Sorbonne.

Le site est situé à proximité du centre Lourcine, occupé par Paris 1 depuis septembre 2019. Les deux bâtiments, implantés sur deux îlots mitoyens, constituent le campus Port-Royal, même si

la circulation entre les deux sites s'effectue uniquement par la rue (moins de cinq minutes à pied).

Des travaux légers de rénovation ont été réalisés sur le site en 2020 pour installer l'université numérique juridique francophone (UNJF). Par ailleurs, les amphithéâtres du centre ont été rafraîchis (2021-2022).

LE CENTRE LOURCINE (LRC)

L'Université Paris 1 occupe le centre Lourcine, ancienne caserne située rue de la Glacière, depuis septembre 2019. Le site se compose de deux bâtiments, les bâtiments Simone Veil et Suzanne Bastid, reliés au niveau du rez-de-chaussée par un grand hall. Sur un plus de 9 000 m² SUB, le bâtiment accueille de nombreuses salles d'enseignement et de séminaire ainsi qu'un amphithéâtre de 500 places, les scolarités de la Licence de l'Ecole de droit de la Sorbonne (EDS) et le centre de préparation aux concours de la fonction publique de l'Université (CIPCEA). Dans le bâtiment Suzanne Bastid se trouvent la bibliothèque de droit, ainsi que deux laboratoires de recherche rattachés à l'EDS : l'ISJPS et l'IRELIES. Il abrite également deux logements de fonction.

La réfection des toitures des bâtiments Simone Veil et Suzanne Bastid, qui n'avait pas été effectuée durant les travaux précédant la livraison du centre, sera réalisée prochainement dans le cadre d'un projet CPER ; l'Epaurif a la délégation de la maîtrise d'ouvrage (4,55 millions d'€).

LA MAISON DE LA PHILOSOPHIE MARIN-MERSENNE (DFO)

Le site a été construit en 1923. Il est situé dans le 6^{ème} arrondissement de Paris, au cœur de la capitale, dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés. Le bien est implanté rue du four, qui relie le boulevard Saint-Germain à la rue de Rennes. Le centre accueille désormais et principalement des laboratoires de recherche de philosophie (tous rattachés à l'UFR 10), mais aussi des bureaux de l'IHMC (UFR 09), la fondation universitaire de Paris 1, et un tiers, la librairie du Réseau Canopé. Toutefois, il est prévu de rendre la partie occupée par Canopé (au rez-de-chaussée et sur une partie du premier étage) complètement indépendante. La surface utile nette du centre a été augmenté en 2020 en transformant un logement de fonction en bureaux.

L'isolation et la réfection de la couverture en zinc du bâtiment ont été réalisées en 2022, dans le cadre du plan de relance.

LE CENTRE ARAGO (MAISON INTERNATIONALE, ARA)

L'immeuble, situé boulevard Arago (13^{ème} arrondissement), date du début du 20^{ème} siècle ; il s'agit d'un ancien hôtel particulier, constitué de trois étages sur rez-de-chaussée et sous-sol. Il bénéficie de la proximité du campus Port-Royal (cinq minutes à pied) et du centre Broca. L'immeuble héberge actuellement la Maison internationale, occupée uniquement par la direction des relations internationales (DRI) de l'Université. Des travaux importants de rénovation intérieure devront être réalisés dans un avenir proche.

LE CENTRE BOURG-LA-REINE (BLR)

L'Université Paris 1 est l'affectataire de ce site composé d'un ensemble de plusieurs bâtiments indépendants, construits à des périodes différentes mais tous restructurés en juin 2008. Le bâtiment A est un petit pavillon indépendant de 1896 ; c'est le seul bâtiment qui n'est pas relié aux autres. Le bâtiment B date également de la fin du 19^{ème} siècle. Les bâtiments D et E ont été construits en même temps que la restructuration du site en juin 2008 ; ils relient entre eux les bâtiments B et C. Le bâtiment C a été construit dans les années 1920-1930. Le site bénéficie

d'une très bonne accessibilité avec la gare « Bourg-la-Reine » du RER B, située à 400 m du centre, ce qui permet de rejoindre le centre Panthéon en une trentaine de minutes.

Le centre n'héberge plus depuis 2016 que l'Institut des sciences sociales du travail (ISST), l'IREST ayant déménagé à Broca. Il comprend également deux logements de fonction.

4.3.3. LES BIENS DONT PARIS 1 N'EST PAS GESTIONNAIRE

Paris 1 occupe des sites gérés soit par le Rectorat de Paris (Sorbonne, centre Sainte-Barbe), soit par d'autres universités (Institut d'art et d'archéologie, géré par Sorbonne-Université), soit à des institutions publiques (INHA, CIRAD). Les sites figurant ci-dessous appartiennent ainsi à des institutions, titulaires de droits de jouissance sur le domaine de l'État, et à qui Paris 1 verse une redevance (participation aux frais de fonctionnement des bâtiments) pour les surfaces qu'elle occupe.

LE CENTRE SORBONNE (SRB)

Le centre Sorbonne appartient à la ville de Paris mais est géré par le Rectorat de Paris, dont le siège est installé dans les murs du bâtiment. C'est un bâtiment accueillant plusieurs universités : Sorbonne Université, Sorbonne Nouvelle et Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ainsi que la BIS.

Le centre Sorbonne est un ensemble immobilier situé au cœur du Quartier latin et remontant au 17^{ème} siècle, constitué de plusieurs corps de bâtiments, qui ont été intégralement reconstruits à la fin du 19^{ème} siècle, sous l'égide de l'architecte Henri-Paul Nénot. La Chancellerie des Universités de Paris est chargée de l'administration et de la gestion des locaux au bénéfice de l'ensemble des établissements affectataires.

La Sorbonne est sans conteste le monument le plus prestigieux de l'enseignement supérieur parisien et même national ; c'est donc un emblème qui fait l'objet d'attachements passionnés. Mais elle est aussi un bâtiment complexe, dont la gestion immobilière est difficile et l'occupation malcommode. A la demande de la Préfecture de Paris, le Rectorat a récemment initié un vaste plan de mise en conformité du bâtiment, impliquant la fermeture de l'accès de certains espaces au public, le renforcement des circulations aux dépens des salles d'enseignement et la destruction de certaines salles (notamment dans les cours intérieures).

La Sorbonne abrite actuellement les services administratifs de l'Ecole d'histoire de la Sorbonne (UFR 09), de l'Ecole de management de la Sorbonne (EMS), des UFR de philosophie et sociologie (UFR 10), de science politique (UFR 11), ainsi que de nombreux amphithéâtres et salles de cours.

LE CENTRE SAINTE-BARBE (BRB)

Le centre se situe au 4, rue Valette, dans une partie de l'ancien collège Sainte-Barbe, à moins de cinq minutes à pied du centre Panthéon. Le centre de Sainte-Barbe est géré par le Rectorat. Paris 1 verse une redevance pour l'occupation des locaux. Dans un ensemble plus vaste de 12 690 m², il abrite sur 840 m² les locaux de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS, rattaché à l'Ecole de droit de la Sorbonne).

L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE (IAA)

Le bâtiment de 6 455 m² SUB est affecté à Sorbonne Université (49,5 %), qui assure la gestion du bâtiment, et à Paris 1 Panthéon-Sorbonne (50,5 %).

Le site, construit en 1928 par l'architecte Paul Bigot, est classé à l'inventaire des monuments historiques depuis 1996. Le bâtiment est situé rue Michelet, en plein cœur du 6^{ème} arrondissement, à proximité des jardins de l'Observatoire et du jardin du Luxembourg. Il est

situé à moins de quinze minutes à pied du centre Panthéon. La surface occupée par Paris 1 est de 3 150 m² (environ 2 250 m² hors bibliothèque). Il accueille les scolarités de l'UFR d'histoire de l'art et d'archéologie (UFR 03), des salles de cours, un amphithéâtre (partagé avec Sorbonne Université) et quelques bureaux dédiés à la recherche.

Le projet déposé au CPER par Sorbonne Université pour la réhabilitation de l'IAA ayant été retenu, le centre va vraisemblablement être fermé durant la durée des travaux, estimée à au moins deux ans et demi. Le chantier devrait vraisemblablement démarrer en 2025. Paris s'est engagé à contribuer à hauteur de 4 millions d'euros à ce projet de grande envergure.

LE SITE DE CONDORCET – AUBERVILLIERS (AUB)

Né en 2007, le projet Campus Condorcet est actuellement porté par l'Etablissement public campus Condorcet (EPCC) pour le compte des onze membres fondateurs (Paris 1, Sorbonne Nouvelle, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris Nanterre, Sorbonne Paris Nord, EPHE – PSL, Ecole nationale des chartes – PSL, EHESS, INED, FMSH, CNRS). Le Campus Condorcet se composera à terme de deux sites proches : le site d'Aubervilliers, localisé au terminus actuel de la ligne 12 (métro Front Populaire) et un second site, plus petit, à la porte de la Chapelle. La phase 1 prévoyait l'ouverture simultanée des deux sites en 2019 : à Aubervilliers, sur 6,5 hectares, consacrés aux activités de recherche dédiées aux sciences sociales, et à la porte de la Chapelle, sur 20 000 m² consacrés à l'enseignement de premier cycle de l'université Paris 1 dans ces mêmes domaines scientifiques.

A Aubervilliers, la phase 1 a visé avant tout à doter les sciences humaines et sociales franciliennes d'équipements mutualisés contribuant à leur rayonnement et à leur attractivité. Ont ainsi été édifiés un centre des colloques, une maison des chercheurs de 80 logements, un hôtel à projets, et l'Humathèque (anciennement GED, Grand équipement documentaire), dont l'envergure documentaire et archivistique doit être nationale. Sont associés à ces équipements deux bâtiments accueillant des laboratoires de recherche.

Pour l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la première phase s'est ainsi traduite par la livraison en septembre 2019 d'un peu moins de 6 000 m² SUB, principalement dans le bâtiment de recherche sud, accueillant des laboratoires d'histoire (UMR ANHIMA, CHS, IDHES, IMAF, LAMOP, SIRICE), de géographie (UMR Géographie-cités, LADYSS, LGP, PRODIG), et de démographie (UR CRIDUP, rattachée à l'IDUP). Certains laboratoires y sont entièrement installés (CHS, IMAF, Géographie-Cités, PRODIG, CRIDUP) et ne disposent plus d'autre adresse que celle du Campus Condorcet. En revanche, d'autres restent bi-localisés, conservant une partie de leurs effectifs sur d'autres sites (Sorbonne et galerie Colbert notamment).

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dispose également sur le site d'Aubervilliers de l'usage de trois salles d'enseignement et séminaires, qui ne semblent déjà plus couvrir les besoins. Les enseignants chercheurs rencontrent notamment des difficultés pour trouver de grandes salles.

LE CENTRE DE NOGENT-SUR-MARNE (NSM)

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) met à la disposition de l'Université Paris 1, pour le compte de l'Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES), de locaux (bureaux et salles d'enseignement) dans les bâtiments du jardin d'agronomie tropicale de Paris (1 450 m² SUB). Le CIRAD est affectataire de ces bâtiments, eux-mêmes propriétés de la ville de Paris. La convention d'utilisation a vocation à être reconduite jusqu'à la livraison de la phase 2 du Campus Condorcet – Aubervilliers.

LA GALERIE COLBERT (CLB)

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA), établissement d'enseignement supérieur et de recherche français, reconnu comme grand établissement, est affectataire de cet ensemble immobilier et gère des espaces alloués aux facultés parisiennes d'histoire de l'art, qui y disposent de bureaux et de salles d'enseignement. La surface occupée par Paris 1 sur le site est de 1 801 m². SUB. Il abrite les laboratoires ANHIMA (UFR 09) et HiCSA (UFR 03).

4.4. ETAT DES BATIMENTS ET CONDITIONS DE SECURITE

Le premier tableau ci-dessous établit pour chaque site un état synthétique du bâti. Le second tableau recense les dispositifs de secours de chaque site.

L'ensemble des sites de l'Université a fait l'objet d'un avis favorable lors des dernières commissions de sécurité.

Etat des bâtiments dont Paris 1 a la gestion

	Clos couvert et structure			Equipements Techniques			Appareils élévateurs	Aménage- ments intérieurs	Etat Général	Commentaires
	Couverture	Façades	Ouvertures extérieures	CFO-CFA	Plomberie	Chauffage				
Pierre-Mendès-France	4	4	4	2	3	4	4	2	4	
Campus Port-Royal - Lourcine	4	4	1	1	1	1	1	1	2	Rénovation toitures et façades réalisée prochainement (CPER)
Cujas (incluse la bibliothèque)	4	2	3	4	4	3	4	3	3	Travaux de réaménagements intérieurs (y compris sécurité) programmés en 2023-2024
Panthéon	3	2	4	2	2	3	2	2	4	Rénovation prochaine de la façade moderne rue Cujas (CPER)
Saint-Charles	3	4	3	2	3	3	4	3	3	Rénovation de certaines façades nécessaire à brève échéance
Maison des Sciences Économiques	4	4	4	3	3	4	2	2	3	
Campus Port-Royal - René-Cassin	2	4	2	3	4	2	2	2	3	
Broca	2	3	3	2	2	4	3	2	2	Travaux d'aménagements intérieurs en 2020-2021
Malher	2	3	3	2	2	2	3	2	2	Travaux d'aménagements intérieurs en 2020-2021
Bourg-la-Reine	3	2	4	2	2	2	2	2	2	
Maison de la Philosophie Mersenne	2	2	3	2	4	3	4	2	3	Travaux d'aménagements intérieurs en 2020 Réfection de la toiture en 2022
Institut de Géographie	3	2	3	4	3	3	4	3	3	
Arago - Maison internationale	3	3	4	2	2	2	-	3	3	
Ulm	4	4	4	4	3	4	2	2	4	Travaux d'aménagements intérieurs en 2022 Rénovation prochaine des façades (CPER)
Editions de la Sorbonne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Légende :

- 1 = Très satisfaisant
- 2 = Satisfaisant
- 3 = Peu satisfaisant
- 4 = Insatisfaisant

Éléments d'information sur la sécurité des bâtiments dont Paris 1 a la gestion

Centre	Type ERP Catégorie	Date de la dernière Commission de sécurité	Avis de la Commission de sécurité	MOYENS DE SECOURS							
				Type système sécurité incendie (SSI)	Colonne sèche	Robinet d'incendie armé (RAI)	Désenfumage	Détecteurs automatiques d'incendie (DAI)	Installation fixe extinction automatique	Présence PSCI	Diagnostic amiante par un organisme agréé
Pierre-Mendès-France	IGH classe GHR Type R et S Effectif : 6 700 personnes	27/10/2022	Avis FAVORABLE	Catégorie A option IGH	7 colonnes humides	Oui	Mécanique/mécanique (14 moteurs)	720 détecteurs automatiques d'incendie	Extinction automatique à gaz en salle serveur avec report d'alarme au PC de Sécurité. Extinction automatique de type sprinkler pour les sous- sols du niveau -1 au -4	3 agents SSIAP en présence du public	Rapport du 10/01/2020 : présence d'amiante de la liste B
Campus Port-Royal Lourcine	1ère catégorie Type R avec activités annexes de type W et L Effectif : 2 420 personnes	07/11/2022	Avis FAVORABLE	Catégorie A	Non	Non	Naturel/naturel (escalier, amphithéâtre) Naturel/mécanique (galerie et circulations BU) 10 Moteurs	156 détecteurs automatiques d'incendie	Non	2 agents SSIAP en présence du public	Pas de présence d'amiante identifiée
Cujas	2ème catégorie Type S Effectif : 920 personnes	13/04/2022	Avis FAVORABLE	Catégorie B	Non	Non	Naturel (escaliers) et naturel en salle de lecture	Non	Non	Rapport d'alarme téléphonique vers le PC de sécurité du centre Panthéon	Rapport du 29/11/2021 : pas de présence d'amiante identifiée
Panthéon	1ère catégorie Type R avec activités annexes de type N et S Effectif : 3 831 personnes	28/09/2022	Avis FAVORABLE	Catégorie B	Non	Non	Mécanique/mécanique (2 moteurs d'extraction et 1 moteur de soufflage) + désenfumage naturel (escaliers)	Non	Extinction automatique à gaz en salle serveur avec report d'alarme au PC de Sécurité	2 agents SSIAP en présence du public	Rapport du 05/02/2021 : présence identifiée d'amiante de la liste B
Saint-Charles	2ème catégorie Type R avec activités annexes de type L et S Effectif : 1 277 personnes	14/03/2022	Avis FAVORABLE	Catégorie A	Non	Non	Naturel/naturel (escaliers) Mécanique/mécanique (circulation, amphithéâtre) (12 moteurs de soufflage et d'extraction)	Oui (3 détecteurs automatiques d'incendie)	Non	Non	Rapport du 09/12/2021 : présence d'amiante de la liste B
Maison des sciences économiques	2ème catégorie Type R avec activités annexes de type S et L Effectif : 1 036 personnes	05/05/2022	Avis FAVORABLE	Catégorie A	4 colonnes sèches	Non	Naturel/naturel (hall, centre de documentation, salle de détente au 3ème étage)	199 détecteurs automatiques d'incendie	Non	1 agent SSIAP en présence du public	Rapport du 29/11/2021 : présence d'amiante de la liste B
Campus Port-Royal René-Cassin	2ème catégorie Type R Effectif : 500 personnes	06/05/2021	Avis FAVORABLE	Catégorie A	Non	Non	Naturel/naturel (escalier, hall, amphithéâtres)	49 détecteurs automatiques d'incendie	Non	Non	Rapport du 09/12/2021 : présence d'amiante de la liste B
Broca	2ème catégorie Type R avec activités annexes de type L et S Effectif : 800 personnes	29/03/2021	Avis FAVORABLE	Catégorie B	1 colonne sèche	Non	Naturel (escalier) Naturel/mécanique (amphithéâtre, circulation sous-sol et RDC) (3 moteurs)	Non	Non	Non	Rapport du 30/11/2021 : présence d'amiante de la liste B
Malher	4ème catégorie Type R avec activité annexes de type S Effectif : 275 personnes dont	11/04/2019	Avis FAVORABLE	Equipement d'alarme de type 4	2 colonnes sèches	Non	Non	Non	Non	Non	Rapport du 14/12/2021 : présence d'amiante de la liste B + hors liste A et B
Bourg-la-Reine	5ème catégorie Type R Effectif : 151 personnes	09/09/2008	Avis FAVORABLE	Catégorie B	Non	Non	Naturel/naturel (escalier)	Non	Non	Non	Rapport du 10/12/2021 : présence d'amiante de la liste B
Maison de la philosophie Marin- Mersenne	5ème catégorie Type R Effectif : 117 personnes	08/10/2020	Avis FAVORABLE	Equipement d'alarme de type 4	Non	Non	Naturel/naturel (escalier)	Non	Non	Non	Rapport du 14/12/2021 : présence d'amiante de la liste B
Institut de géographie	2ème catégorie Type R avec activités annexes de type S Effectif : 222 personnes	22/03/2021	Avis FAVORABLE	Catégorie B	Non	Non	Mécanique/mécanique (2 moteurs)	Non	Non	Non	Rapport du 30/11/2021 : présence d'amiante de la liste B
Arago Maison Internationale	5ème catégorie	17/02/2021	Avis FAVORABLE	Equipement d'alarme de type 4	Non	Non	Naturel/naturel (escalier)	Non	Non	Non	Rapport du 29/11/2021 : pas de présence d'amiante
Ulm	Code du travail			Catégorie B	Non	Non	Naturel/naturel (escalier)	Non	Non	Non	Rapport du 30/11/2021 : présence d'amiante de la liste B

4.5. RECENSEMENT DES BIENS DE L'UNIVERSITE DANS LE REFERENTIEL TECHNIQUE

L'Université a fiabilisé année après année les données renseignées au sein de Référentiel Technique (RT) et alimenté ainsi le système Chorus ReFX (de nombreuses données ont dû être déversées, à plusieurs reprises, du fait des difficultés de la plateforme à gérer les sites partagés (Panthéon, Sorbonne, Institut d'art et d'archéologie, Institut de géographie, centres Ulm, Sainte-Barbe, Nogent-sur-Marne, galerie Colbert, Maison de la philosophie Marin-Mersenne, MSH Mondes et campus Condorcet – Aubervilliers).

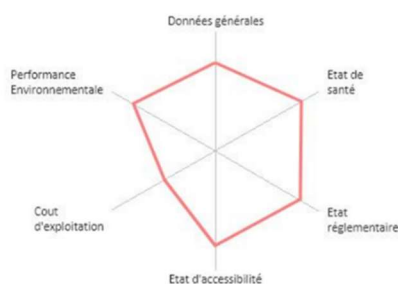
En 2022, la note de complétude SPSI dans le RT-ESR est de 257 points sur un total de 275 :

Complétude SPSI  257 / 275

La note de complétude ESR en 2022 est de 211 points sur un total de 232,5 :

Complétude ESR  211 / 232,5

Complétude ESR



5. L'OCCUPATION DES LOCAUX A PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

L'Université Paris 1 produit différents ratios et indicateurs d'occupation de son parc immobilier ; la performance immobilière de l'établissement s'évalue alors en confrontant ces ratios aux valeurs de référence définies dans le cadre de la politique immobilière de l'Etat (PIE).

5.1. OCCUPATION DES AMPHITHEATRES ET SALLES DE COURS

Le graphique ci-dessous décrit la répartition des salles d'enseignement et des amphithéâtres entre les quinze sites de l'Université disposant de surfaces d'enseignement (hors Censier et Condorcet-Aubervilliers, ce dernier site ne disposant que de quelques salles pour des étudiants de master dans ses locaux). Cette répartition est évaluée suivant le nombre de salles/amphithéâtres d'une part, suivant la superficie occupée par ces salles/amphithéâtres d'autre part ; dans les deux cas, on dispose avec ces indicateurs d'une information très parcellaire sur la taille, petite ou grande, des salles de cours.

Salles	Superficie	Nombre	Amphis	Superficie	Nombre	Salles et Amphis	Superficie	Nombre	
PMF	22%	24%	Sorbonne	25%	34%	PMF	21%	23%	Planning PMF
Saint-Charles	18%	14%	PMF	20%	17%	Sorbonne	16%	15%	Planning Panthéon
Sorbonne	12%	13%	Panthéon	15%	17%	Saint-Charles	14%	13%	Gestion locale
Lourcine	10%	10%	Cassin	13%	6%	Panthéon	10%	8%	Planning Panthéon
Panthéon	7%	7%	IAA	7%	3%	Lourcine	9%	9%	Planning Panthéon
IAA	6%	5%	Lourcine	7%	3%	IAA	7%	4%	Gestion locale
Broca	6%	6%	Institut de Géo.	4%	9%	Cassin	6%	4%	Gestion locale
MSE	4%	4%	Saint-Charles	3%	3%	Broca	5%	6%	Planning PMF
Galerie Colbert	3%	2%	Malher	2%	3%	MSE	3%	4%	Gestion locale
Cassin	3%	4%	Nogent-sur-Marne	2%	3%	Galerie Colbert	3%	2%	Gestion locale
Nogent-sur-Marne	2%	2%	Broca	1%	3%	Institut de Géo.	2%	4%	Gestion locale
Institut de Géo.	2%	3%	Bourg-la-Reine	0%	0%	Nogent-sur-Marne	2%	2%	Gestion locale
Malher	2%	3%	Maison de la philo	0%	0%	Malher	2%	3%	Planning Panthéon
Bourg-la-Reine	2%	3%	Galerie Colbert	0%	0%	Bourg-la-Reine	1%	1%	Gestion locale
Maison de la philo	0%	1%	MSE	0%	0%	Maison de la philo	0%	2%	Gestion locale
Total :	100%	100%	Total :	100%	100%	Total :	100%	100%	
	16 076 m²	307 salles		6 324 m²	35 amphis		22 400 m²	342 salles et amphis	

Les informations importantes qui se dégagent de ce tableau sont que :

- les 307 salles de cours et 35 amphithéâtres représentent une surface de 22 400 m², soit environ 22 % de la surface SUB de l'Université (25 % de la SUB hors bibliothèques interuniversitaires). Les 35 amphithéâtres représentent un gros quart du total mais il faut noter que certains sont partagés avec d'autres occupants des sites : centres Panthéon (Paris Panthéon-Assas) et Sorbonne (Sorbonne Université (SU)), Institut d'art et d'archéologie (SU), Institut de géographie (SU et Université Paris-Cité), galerie Colbert

(INHA, SU, EPHE...). Six sites n'accueillent aucune activité d'enseignement : Cujas, Ulm, éditions de la Sorbonne, Arago, Sainte-Barbe, MSH Mondes ; sur deux autres sites, les activités d'enseignement restent marginales : Maison de la philosophie Marin-Mersenne et campus Condorcet – Aubervilliers ;

- concernant les salles et amphithéâtres, cinq centres concentrent 70 % des superficies : Pierre-Mendès-France (21 %), la Sorbonne (16 %), Saint-Charles (14 %), Panthéon (10 %) et Lourcine (9 %) ; la concentration est encore plus marquée pour les seuls amphithéâtres (plus de 80 % pour les cinq premiers sites).

Les plannings « centraux » gèrent près de 70 % des salles et amphithéâtres. Sur ces salles et amphithéâtres, 60 % ont une capacité d'accueil inférieure à 60 places. Surtout, les surfaces intermédiaires, entre 60 et 200 places sont sous-représentées (8,5 %). A titre d'exemple, la perte des trois salles situées dans la cour de la Sorbonne a réduit d'un tiers le nombre de salles d'une capacité comprise entre 100 et 200 places (nombre ramené de neuf à six).

Salles et amphithéâtres		
de 0 à 19 places :	37	14,0%
de 20 à 39 places :	126	47,7%
de 40 à 59 places :	61	23,1%
de 60 à 99 places :	16	6,1%
de 100 à 199 places :	6	2,3%
de 200 à 499 places :	16	6,1%
de 500 à 800 places :	2	0,8%
Total :	264	100,0%

Avec les indicateurs proposés par le Ministère pour évaluer le taux d'occupation des salles et amphithéâtres (utilisation « normale » théorique fixée à 1 120 heures par an, soit 35 heures par semaine, 32 semaines par an), la grande majorité des surfaces d'enseignement de l'Université sont supérieures à 100 %, voire très nettement supérieures pour la plupart de nos amphithéâtres, dont le taux d'occupation se situe autour de 140 % (aujourd'hui, la plage horaire d'ouverture de la plupart des amphithéâtres est 8h00 – 20h00, voire 21h00). Pour le site emblématique de Pierre-Mendès-France, qui a été étudié plus en détail sur cette question, le taux d'occupation des salles était de l'ordre de 120 % en 2021. Ramener le taux d'occupation des amphithéâtres de 140 % à 120 % pourrait être un objectif raisonnable, permettant d'éviter les horaires trop extrêmes pour les enseignements (horaires pénalisants pour les étudiants résidant loin). Cette réduction de 20 points de pourcentage du taux d'occupation des amphithéâtres existants impliquerait une augmentation du nombre d'amphithéâtres (de taille équivalente à la moyenne actuelle) de l'ordre de six (soit une hausse de 17 %).

L'indicateur habituellement retenu pour mesurer les tensions d'occupation dans les universités est la surface SUB totale par étudiant (estimée à 2 à l'université Paris 1 en 2023). Cet indicateur semble très imparfait, notamment parce qu'il distingue peu les espaces dédiés à la recherche de ceux dédiés à l'enseignement. Aussi peut-il être intéressant de réfléchir à la surface d'enseignement (mesurée par les salles de cours et amphithéâtres disponibles) par étudiant ; cet indicateur a certes d'autres défauts : il ne tient pas compte des potentiels besoins en bureaux des personnels gérant les scolarités ou encore des espaces occupés par les étudiants en dehors de leurs heures de cours : restauration, lieux de convivialité, et, bien sûr, bibliothèques (point abordé dans la section suivante) ; mais il a le mérite d'être au plus près de la gestion des services de planning afin de proposer des salles d'enseignement aux différentes composantes et formations de l'Université. D'après les chiffres disponibles, la surface d'enseignement par étudiant est exactement égale à 0,5 à Paris 1 : 22 400 m² de salles de cours et amphithéâtres pour 45 000 étudiants.

Ce ratio doit être comparé à l'espace « physique » occupé par une place d'étudiant (en m²) dans les salles d'enseignement. Cette contrainte physique varie selon la taille et la disposition des salles mais, d'après les données disponibles (rapportant les capacités d'accueil des salles d'enseignement à Paris 1 à leur superficie en m²), ce chiffre est d'environ 1,2 (il est

généralement inférieur à 1 dans les amphithéâtres, mais nettement supérieur à 1,2 dans les salles de cours). Comment expliquer que le ratio de Paris 1 (0,5) ne corresponde *grosso modo* qu'à une petite moitié de la surface physique affectée à chaque étudiant dans ses espaces d'enseignement ? Cela tient à l'étendue des plages horaires d'ouverture des centres, de 8h00 à 20h00 pour la plupart. En faisant, par exemple, l'hypothèse que les salles peuvent être occupées 45 heures par semaine (neuf heures par jour, cinq jours par semaine, hypothèse basse sur de nombreux sites) et en estimant, de façon très grossière, que chaque étudiant (noté E) doit suivre 22,5 heures de formation hebdomadaires (pour simplifier les calculs, même si ce chiffre ne semble pas totalement irréaliste), on aboutit au résultat que les plages horaires permettent de satisfaire les besoins hebdomadaires en temps de formation (exprimés en heures) de deux étudiants (soit 45 h/m² divisées par 22,5 h/E) sur tous les espaces d'enseignement. Pour parler comme dans la restauration, les horaires d'ouverture des salles permettent à l'Université d'effectuer un « double service » sur ses surfaces. Ce résultat confirme en tous cas que le taux d'occupation des espaces d'enseignement est, selon toute vraisemblance, très élevé, ce qui est quotidiennement constaté par les enseignants, peinant à trouver des salles pour d'éventuels rattrapages de cours.

Ce raisonnement permet aussi de comprendre quels sont les paramètres sur lesquels il est envisageable de jouer pour détendre la contrainte des surfaces d'enseignement : réduire le temps de formation (ce qui n'est bien sûr pas à l'ordre du jour), accroître encore les plages d'ouverture des centres ou rationaliser encore davantage l'affectation de ces salles par les planning (mais les marges de progression semblent à ce stade extrêmement étroites), réduire le nombre global d'étudiants inscrits (ce nombre est en constante progression depuis dix ans), ou trouver de nouvelles surfaces d'enseignement.

Une augmentation de 25 % de ces surfaces à l'avenir nous semble raisonnable afin de disposer d'une organisation des enseignements et de conditions de travail convenables, tant pour les étudiants que pour les enseignants et les personnels. Avec la livraison du campus La Chapelle, bâtiment intégralement dédié à l'enseignement, notamment en Licence, le nombre de salles sera de fait augmenté de 15 % (cinquante salles additionnelles, mais seulement une d'une capacité d'accueil supérieure à 60), celui des amphithéâtres de 12 % (quatre amphithéâtres : deux de 200 places, un de 300 et un de 500). En superficie, l'apport de « La Chapelle » devrait avoisiner les 17 % (4 000 m²), en raison des grandes surfaces des amphithéâtres. Dans ces conditions, un apport additionnel de 8 %, correspondant à une surface d'enseignement de 1 800 m² (SUN), nous semble encore nécessaire.

A noter pour conclure cette partie que les espaces de détente dédiés aux étudiants se résument sur la plupart des sites aux seuls cafétérias (quelques dizaines de m² tout au plus sur la plupart des quinze sites accueillant des étudiants), halls d'accueil, voire couloirs et circulations de l'établissement. Un effort a été réalisé ces dernières années pour embellir ces espaces (à Pierre-Mendès-France, à Broca, très prochainement à Lourcine), mais l'Université n'a malheureusement pas les locaux pour accroître ces espaces de convivialité et de vie étudiante, pourtant essentiels.

5.2. OCCUPATION DES BIBLIOTHEQUES

Comme pour tous les établissements en région parisienne, le nombre de places de lecture est notoirement insuffisant dans les bibliothèques de Paris 1. Il faut toutefois distinguer la situation des étudiants de Licence, particulièrement défavorable par rapport à celle des étudiants de Master et de Doctorat, qui peuvent accéder aux bibliothèques interuniversitaires (BIS et bibliothèque Cujas), dont les collections sont particulièrement riches. La situation a néanmoins favorablement évolué ces dernières années, notamment avec l'ouverture du centre Lourcine, même si le déficit de places demeure important.

L'offre du service commun de documentation (SCD) dans les trois bibliothèques de 1^{er} cycle se traduit ainsi :

Nombre de places en bibliothèque pour les L1/L2 en 2021 :

	Sciences humaines	Droit	Economie et gestion	Arts plastiques	Total
Pierre-Mendès-France	336		168		504
Lourcine		461			461
Saint-Charles				57	57
Total des places :	336	461	168	57	1 022
Nombre d'étudiants en L :	6 500	7 300	6 200	2 000	22 000
Ratio étudiants / places :	19,3	15,8	36,9	35,1	21,5

Pour le nombre de places : chiffres au 1^{er} janvier 2021.

L'ouverture de la bibliothèque Lourcine a permis une augmentation de 90% du nombre de places offertes aux étudiants de droit de niveau L. Le ratio du nombre d'étudiants par place a ainsi été ramené à 15,8, ce qui reste néanmoins inférieur à la moyenne nationale (voir ci-dessous). Pour autant, il s'agit du ratio le plus favorable de Paris 1, les autres disciplines étant bien plus éloignées de la moyenne nationale, même si les étudiants de sciences humaines, de sciences économiques et de gestion de Pierre-Mendès-France ont aussi profité d'un surcroît de places, lié au départ du droit vers Lourcine. La moyenne de Paris 1, toutes disciplines confondues, s'établit ainsi à 21,5 étudiants par place. En 2022, les surfaces dédiées aux usagers des bibliothèques sont de plus de 8 000 m², hors bibliothèques interuniversitaires.

Comparaison aux ratios en vigueur :

	Ratio	P1 / ratio
Moyenne nationale	1 place pour 11,5 étudiants	1,9
Cible du plan U3M	1 place pour 7 étudiants	3,1
Recommandations internationales	1 place pour 5 étudiants	4,3

En ce qui concerne les autres bibliothèques, la BIS et la bibliothèque Cujas accueillent bien sûr les étudiants de Paris 1 mais la BIS n'accueille les étudiants qu'à partir de la L3 ; la bibliothèque Cujas accueille les étudiants dès la L2 mais ne propose pas suffisamment de collections en libre accès adaptées à ce public.

5.3. OCCUPATION DES LOCAUX DE TRAVAIL

Si l'on regroupe l'ensemble des surfaces destinées au travail des personnels, à savoir les bureaux, salles de réunion et de détente, on atteint environ 26 200 m², ce qui correspond à une superficie utile par personne de 7,5 m² (les effectifs globaux, personnels rattachés à Paris 1 et hébergés, sont, rappelons-le, de 3 500 en 2021).

L'université compte également 17 logements de fonction, même si ce nombre a baissé significativement ces dernières années. Ces logements occupent 1 270 m², soit une surface moyenne de 75 m² par logement.

Hors bibliothèques interuniversitaires, les surfaces utiles (nettes) totalisent ainsi entre 60 000 et 65 000 m² (en comptant également les espaces de restauration et de vie étudiante, les locaux

techniques et les locaux syndicaux) pour une surface utile brute totale de, rappelons-le, environ 90 000 m², soit un ratio SUN/SUB de l'ordre de deux (gros) tiers.

Totalité des surfaces de bureaux rapportés à la totalité des personnels (effectifs BIATSS, personnels enseignants et enseignants-chercheurs) en 2021 :

Effectifs BIATSS + Enseignants-chercheurs de Paris 1 (personnels hébergés exclus)	1 250 + 1 450 = 2 700 agents
Effectifs BIATSS + Enseignants-chercheurs de Paris 1 et personnels hébergés	2 700 + 800 = 3 500 agents
Surface Utile Nette / nombre total d'agents	26 200 m² / 3 500 = 7,5 m² / agent

Ces chiffres sont néanmoins à manier avec beaucoup de prudence, notamment par ce qu'ils reflètent des moyennes qui peuvent masquer de grandes hétérogénéités. Ainsi, de façon historique, tous les enseignants-chercheurs ne bénéficient pas d'un poste de travail dans les locaux de l'université. Sur ce point, on observe des variations significatives selon les composantes. Il est en tous cas vraisemblable que les chiffres figurant dans le tableau ont tendance à sous-estimer la surface moyenne occupée par les personnels disposant d'un poste de travail sur site. L'indicateur signale néanmoins que, si l'université souhaitait que tout son personnel puisse disposer d'un poste sur site, les conditions de travail seraient vraisemblablement très dégradées pour l'ensemble de ses agents.

6. ÉTAT DES LIEUX FINANCIER DE LA GESTION IMMOBILIERE

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution par grands postes des dépenses et ressources liées à la gestion du parc immobilier. Les charges salariales internes sont totalement exclues de ce premier tableau. Les dépenses de fonctionnement intègrent les dépenses de fluides, de maintenance, de ménage ainsi qu'une partie des dépenses de sécurité et de sûreté jusqu'en 2020.

Côté dépenses, on constate que les dépenses de fonctionnement sont relativement stables dans le temps, dans une fourchette oscillant entre 5,5 et 6 millions d'euros. Les dépenses d'investissement sont plus fluctuantes autour d'une moyenne de 1,8 millions d'euros sur la période. La ligne « locations durables » inclut les sites pour lesquels l'université verse un loyer à un bailleur privé ou une redevance pour charges de fonctionnement à une institution publique (galerie Colbert avec l'INHA, Nogent-sur-Marne avec le CIRAD, MSH Mondes mais aussi centres Sorbonne, Sainte-Barbe, Institut d'art et d'archéologie et, depuis 2019, campus Condorcet – Aubervilliers ; il s'agit de l'ensemble des sites dont Paris 1 n'est pas gestionnaire).

La contribution de Paris 1 sur son budget propre est relativement stable, autour de 6,5 millions d'euros entre 2015 et 2020.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total sites où Paris 1 n'est pas gestionnaire (redevances et locations)	3 729 316 €	3 937 590 €	3 738 727 €	3 549 176 €	3 882 247 €	3 927 131 €	4 171 296 €
Total locations ponctuelles	675 215 €	484 542 €	412 587 €	697 328 €	243 375 €	74 324 €	35 578 €
Total charges de fonctionnement (gestion Paris 1)	5 248 655 €	4 899 616 €	6 269 177 €	6 305 608 €	6 298 892 €	5 511 243 €	7 515 030 €
Total dépenses d'investissement	1 150 405 €	1 440 781 €	2 243 701 €	1 889 930 €	2 423 538 €	1 482 822 €	3 071 552 €
Remboursement principal emprunt Broca	0 €	0 €	0 €	0 €	10 354 663 €	0 €	0 €
Total dépenses (hors remboursement emprunt Broca)	10 803 591 €	10 762 528 €	12 664 193 €	12 442 043 €	12 848 052 €	10 995 519 €	14 793 456 €
Ressources attribuées par MESRI (compensation loyers, sécurité...)	3 830 000 €	4 200 000 €	4 460 000 €	4 499 250 €	5 143 320 €	4 065 437 €	3 600 000 €
Ressources CPER	268 000 €	0 €	1 650 000 €	334 791 €	175 459 €	8 983 €	44 850 €
Autres ressources	0 €	0 €	71 439 €	84 331 €	133 894 €	73 797 €	11 405 €
Participations des autres universités, de l'IAE et du CROUS	347 251 €	407 785 €	388 501 €	666 532 €	666 814 €	813 397 €	934 039 €
Total Ressources hors budget Paris 1	4 445 251 €	4 607 785 €	6 569 940 €	5 584 903 €	6 119 487 €	4 961 614 €	4 590 294 €
Ressources apportées par P1 sur son budget	6 358 340 €	6 154 743 €	6 094 253 €	6 857 139 €	6 728 564 €	6 033 904 €	10 203 162 €
Nombre d'étudiants inscrits (principales et secondaires) hors CPGE	39 521	39 052	40 306	41 871	42 400	43 935	45 000
Superficie totale SUB	92 531	92 531	92 531	92 531	91 885	105 699	105 699

Pour 2021, l'université a souhaité construire un tableau de soutenabilité financière permettant de se rapprocher d'une estimation à coûts complets des dépenses immobilière. Ceci est la principale explication au fait que les données de cette année diffèrent sensiblement des chiffres des années antérieures, notamment pour la ligne des charges de fonctionnement, dont le périmètre a été sensiblement élargi (ce qui explique que les ressources apportées par Paris 1 ont également été ajustées à la hausse). Pour cette raison, la colonne de 2021 est « grisée ».

La méthode distingue désormais la nature des dépenses selon une dizaine de postes, avec une volonté affichée d'exhaustivité des dépenses : loyers, redevances (où sont enregistrées les contributions aux dépenses de fonctionnement des sites dont l'Université n'a pas la gestion), maintenance et travaux d'entretien, fluides, nettoyage, sécurité et sûreté, installation de réseaux informatiques, intérêts des emprunts, etc. Cette analyse est conduite site par site.

Le tableau présenté ci-dessous (à partir duquel a été construite la colonne pour 2021 dans le tableau précédent) constitue ainsi une synthèse, où les centres sont agrégés en trois catégories : les sites pour lesquels l'université paye un loyer (en 2021, « 17, rue de Tolbiac » et CTLes, pour le stockage d'ouvrages des bibliothèques), les sites pour lesquels l'université est gestionnaire et les sites pour lesquels elle n'est pas gestionnaire et paye à ce titre une redevance (Nogent-sur-Marne (CIRAD), galerie Colbert (INHA), Condorcet Aubervilliers (EPCC), MSH Mondes (CNRS), mais aussi Sorbonne, Sainte-Barbe (Rectorat) et Institut d'art et d'archéologie (Sorbonne Université)). Les dépenses d'investissement sont également décomposées en cinq postes (le remboursement des emprunts souscrits pour Broca ayant été considéré comme un poste d'investissement).

Droits constatés 2021	Total	Redevances	Loyers et locations de salles	Entretien et maintenance	Sécurité et sûreté	Fluides	Nettoyage	Déménagements et transport	Matériel informatique	Travaux et réaménagements	Autres prestations extérieures	Intérêts d'emprunt	Remboursements d'emprunt
A - Dépenses de fonctionnement*	11 721 904 €	2 660 019 €	1 548 855 €	1 850 907 €	1 240 242 €	1 683 907 €	1 921 727 €	190 799 €			346 908 €	276 540 €	
A1 - Locations durables	1 581 196 €		1 511 277 €	39 161 €		17 678 €		7 454 €			5 626 €		
A2 - Locations ponctuelles	37 578 €		37 578 €										
A3 - Sites dont UP1 est gestionnaire	7 056 550 €			1 728 876 €	1 240 242 €	1 666 229 €	1 664 685 €	180 831 €			297 147 €	278 540 €	
A4 - Sites dont UP1 n'est pas gestionnaire**	3 042 936 €	2 660 019 €		82 871 €			257 042 €	2 514 €			40 492 €		
B - Dépenses d'investissement	3 071 652 €								9 936 €	2 672 157 €			389 459 €
B1 - SPSI	1 818 875 €												
B2 - Conformité réglementaire	174 033 €												
B3 - GER	650 070 €								3 456 €	1 812 395 €			
B4 - Transition énergétique (Plan de relance)	39 115 €									174 033 €			
B5 - Remboursements emprunts (part capital)	389 459 €									646 614 €			
B5 - Remboursements emprunts (part capital)	389 459 €									39 115 €			
Total dépenses (A+B)	14 793 456 €	2 660 019 €	1 548 855 €	1 850 907 €	1 240 242 €	1 683 907 €	1 921 727 €	190 799 €	9 936 €	2 672 157 €	346 908 €	276 540 €	389 459 €
E - Ressources hors budget de UP1													
E1 - Ressources CPER / PDR	44 850 €												
E2 - Participation des autres universités***	934 039 €												
E3 - Autres ressources	11 405 €												
F - Solde financé par UP1 sur son budget	13 803 162 €												
Total des ressources (E+F)	14 793 456 €												

* Hors masse salariale.

** Sorbonne et BIS, centre Sainte-Barbe, IAA, galerie Colbert, Nogent-sur-Marne, MSH Mondes, Condorcet – Aubervilliers, Censier.

*** Participations aux dépenses de fonctionnement pour les sites partagés.

A noter que, pour les sites partagés dont elle est gestionnaire (centres Panthéon et Ulm, Institut de géographie), l'université Paris 1 demande une participation financière aux autres universités occupant les sites (elle règle ensuite la totalité des dépenses de gestion, notamment les fluides). Symétriquement, elle verse une contribution financière pour les sites qu'elle occupe sans être gestionnaire (galerie Colbert, Institut d'art et d'archéologie, sites de Nogent-sur-Marne, de la MSH Mondes, de Condorcet – Aubervilliers, de Censier, mais aussi centres Sorbonne et Sainte-Barbe gérés par le Rectorat).

En 2021, les dépenses de fonctionnement au sens large sont évaluées à un peu moins de 12 millions d'euros. La surface SUB du parc en 2021 étant estimée à 105 000 m², la dépense de fonctionnement moyenne sur l'ensemble du parc s'élève ainsi à environ 115 € / m² en 2021.

Parmi ces dépenses de fonctionnement, celles sur les sites dont Paris 1 est gestionnaire représentent 60 % du total (7 millions d'euros). Les loyers ne représentent plus que 14 % de la totalité de ces dépenses en 2021 et devraient être proches de 0 à partir de 2024, après le départ de Censier (devrait alors uniquement rester le loyer du CTLes, pour un peu plus de 100 000 €).

Les dépenses totales d'investissement se sont élevées à 3,1 millions d'euros en 2021, notamment en raison des travaux d'envergure réalisés sur les sites de Malher et Broca ; du fait d'un enregistrement des montant en droits constatés, l'essentiel des dépenses liées au plan de relance figurera dans les comptes de l'année 2022 (en cours de finalisation).

Les dépenses totales liées à la gestion du parc immobilier s'élèvent ainsi à près de 15 millions d'euros en 2021, montant sur lequel Paris 1 a pris 13,8 millions (93 %) en charge sur son budget propre (subvention pour charges de service public incluse).

Notons enfin que la masse salariale des services centraux dont l'activité principale est directement rattachée à la gestion du parc immobilier (direction du patrimoine immobilier (DPI), direction de la prévention, de la sécurité incendie et de l'environnement (DPSIE), direction de la logistique (DL) hors reprographie et planning et services équivalents installés sur le site de Pierre-Mendès-France, services de la direction du système d'information (DSIUN) dédiés aux infrastructures informatiques) a été estimée pour 2021 à environ 5 millions d'euros.

On peut donc affirmer à grands traits que le budget total pour la gestion du parc immobilier de Paris 1 s'élève à 19,8 millions, soit un coût complet d'environ 190 € au m².

	Total	Au m ² (SUB)	Total agrégé	Au m ² agrégé
Frais de fonctionnement en 2021 (hors masse salariale)	11,7 millions d'€	110 €	11,7 millions d'€	110 €
Dépenses d'investissement en 2021	3,1 millions d'€	30 €	14,8 millions d'€	140 €
Masse salariale de l'établissement en 2021 pour la gestion du parc	Environ 5 millions d'€	50€	Environ 20 millions d'€	190 €

Pour la première fois, l'Université est aussi en mesure de présenter ses dépenses globales et ses dépenses de fonctionnement par nature des dépenses ; les deux tableaux ci-dessous présentent ainsi la structure de ces dépenses.

Structure des dépenses liées à l'immobilier

	Structure hors masse salariale	Structure masse salariale incluse
Dépenses de fonctionnement	79%	59%
Dépenses d'investissement	21%	16%
Masse salariale Paris 1 (estimation grossière)	-	25%
Total :	100%	100%

Structure des dépenses de fonctionnement en 2021 et 2022

	2021	2022
Redevances et loyers	36%	29%
Nettoyage	16%	17%
Entretien et maintenance	16%	17%
Fluides	14%	21%
Sécurité et sûreté	11%	10%
Intérêts d'emprunts immobiliers	2%	2%
Déménagements et transports	2%	2%
Divers	3%	3%
Total :	100%	100%

* Les chiffres pour 2022 sont des projections ; ils actent la restitution du « 17, rue de Tolbiac » et intègrent la location sur Censier ; une hypothèse d'une hausse importante des dépenses énergétiques (+ 50 % de la facture de fluides) et des redevances et loyers (+ 10 %) a également été retenue.

On peut ainsi conclure que les dépenses de fonctionnement représentent aujourd'hui environ 80 % des dépenses de l'université liées à l'immobilier, hors masse salariale (60 % lorsque celle-ci est prise en compte). Au sein de ses dépenses de fonctionnement, on trouve aujourd'hui quatre grands postes de taille à peu près équivalente (entre 20 % et 30 %) : les locations et redevances (sites de Nogent-sur-Marne, galerie Colbert, IAA, MSH Mondes, centres Sorbonne et Sainte-Barbe, ainsi que Censier depuis septembre 2022 et pour deux ans), les fluides, les dépenses de nettoyage, enfin les dépenses d'entretien et de maintenance. Dans le dernier quintile, un poste occupe aujourd'hui une place non négligeable (notamment sur les centres Pierre-Mendès-France et Panthéon) : les dépenses de sûreté (11 %). Il est à craindre que le poste « fluides » augmente très significativement en 2023, du fait de l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité, bien que l'Université soit en partie protégée de ces hausses de coût du fait de son recours important au chauffage urbain (CPCU ; seuls quatre des quinze sites dont l'Université a la gestion ne sont pas rattachés en 2022 : Cassin, Bourg-la-Reine, Cassin et Saint-Charles). L'incertitude sur l'évolution de ces postes est cependant très importante à ce stade, d'autant que l'augmentation concernera sans doute également les montants des redevances.

Les premiers chiffres disponibles pour l'année 2022 sont assez semblables à ceux de 2021 : légère baisse pour les dépenses de fonctionnement (en dessous de 11 millions d'euros, sans doute en raison de la restitution du « 17, rue de Tolbiac ») et une hausse de l'investissement à 3,9 millions d'euros, s'expliquant par les montants du plan de relance (1,3 millions d'euros). Ces chiffres seront bien sûr affinés dans les prochaines semaines.

Pour conclure cette partie et en se souvenant que Paris 1 est gestionnaire d'environ 70 000 m² SUB (sur lesquels elle occupe elle-même environ 60 000 m² SUB), le tableau ci-dessous donne une indication des coûts par m² géré de certains grands postes de l'immobilier en 2021 :

	Coût total	Coût annuel par m ² géré
Investissement	3 100 000 €	44 €
Nettoyage	1 922 000 €	28 €
Entretien et maintenance	1 851 000 €	27 €
Fluides	1 684 000 €	24 €
Sécurité, sûreté	1 240 000 €	18 €

7. GESTION DE L'IMMOBILIER PAR LA DPI

7.1. FONCTIONNEMENT INTERNE DE LA DPI

La direction du patrimoine immobilier (DPI) se compose de trois grands pôles s'articulant autour de son directeur et de sa directrice-adjointe : un pôle « maîtrise d'ouvrage », un pôle « exploitation » (regroupant le service financier et le service des données patrimoniales) et un pôle « maintenance », organisé par zones géographiques des différents sites.

En 2022, ce service central se compose ainsi de 35 personnes (un ingénieur de recherche, quatre ingénieurs d'études, trois assistants ingénieurs ASI, un gestionnaire financier, une assistante de direction et 25 agents des services techniques).

A l'heure actuelle, seuls deux chargés d'opérations assurent le suivi de l'ensemble des travaux effectués sur l'ensemble du parc dont Paris 1 est gestionnaire, ce qui semble insuffisant. Un troisième chargé d'opérations devrait venir renforcer l'équipe en 2023.

Par ailleurs, compte tenu de la volonté affichée par l'établissement d'accélérer la transition énergétique de l'université, notamment en matière bâtiminaire, un énergéticien est également en cours de recrutement à la DPI, avec pour mission de suivre les audits énergétiques des bâtiments et de monter des opérations un peu ambitieuses en matière d'isolation thermique des bâtiments, notamment en préparant, en amont des éventuels appels d'offre pour propositions de financement, des dossiers déposés « sur étagère » (à savoir des dossiers préparés en amont des appels d'offre).

Enfin, de grosses opérations immobilières attendent l'université Paris 1 dans les années à venir, qu'il s'agisse de la préparation de son implantation sur le site de La Chapelle ou de la réalisation des opérations de réhabilitation des façades des bâtiments Ulm « Cujas » du centre Panthéon, dans le cadre du CPER 2021-2027. En l'état, la DPI ne semble pas suffisamment armée pour suivre l'ensemble de ces opérations ; le renforcement des moyens humains semble indispensable, même si les modalités de ce renforcement (recrutement ou recours à des AMO) sont actuellement discutées.

A défaut de moyens internes, spécialisés ou ponctuels, la DPI a aussi recours à l'externalisation de prestations, par exemple pour l'hébergement du système logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO), pour des missions ponctuelles d'études et de suivi de travaux de chauffage, ventilation, climatisation (CVC), de mises à jour des maquettes numériques, des prestations de chauffage ou de complétude de la plateforme OPERAT.

En plus des moyens internes ou externes, la DPI a enfin recours à la mutualisation, en recourant par exemple à l'accord-cadre de la Direction des Achats de l'État (DAE) pour des prestations d'assistance générale à caractère administratif, financier ou technique, dites « conduite d'opérations », ou encore, en 2022, à l'accord-cadre de la DAE pour la DTA Thèque (application informatique pour la gestion du risque amiante).

7.2. DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES LOGICIELS DE GESTION

7.2.1. LA GESTION DE LA MAINTENANCE ASSISTEE PAR ORDINATEUR (GMAO)

La DPI s'est dotée en 2017 d'un système logiciel de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO e-Mission de l'éditeur Alteva) avec lequel elle gère désormais :

- Les demandes d'interventions des occupants, via un réseau de correspondants de sites et de correspondants de composantes.
- L'orientation automatique des demandes de maintenance corrective (palliative et curative) vers ses trois services techniques ou les prestataires de maintenance, ainsi que la planification des interventions.
- La programmation et la gestion des interventions de maintenance préventive via des gammes de maintenance déployées au travers de cette GMAO par les prestataires de maintenance CVC et Levage-Ascenseur.
- L'enregistrement, la gestion, la validation et le suivi des devis des fournisseurs, prestataires de maintenance et entrepreneurs de travaux.

A noter que depuis 2019, l'enregistrement des devis, les choix, validation, préparation, signature et notification des bons de commande est entièrement dématérialisé, avec zéro impression papier. En 2022, ont été enregistrées plus de 11 000 tickets de demandes d'intervention.

7.2.2. LE SYSTEME DE GESTION TECHNIQUE DU BATIMENT (GTB)

Dans le cadre du CPER 2015-2020, la DPI s'est équipée sur le centre Pierre-Mendès-France (PMF) d'un système informatisé de gestion technique du bâtiment (GTB) indépendant de toute marque propriétaire pour :

- Surveiller, maintenir les installations en état de fonctionnement, afin de minimiser les durées d'indisponibilité.
- Superviser et piloter les installations au plus près des occupations et des usages, faire un diagnostic précis du fonctionnement et des consommations des équipements, anticiper les interventions à mener et disposer d'un historique de celles qui ont été réalisées par le passé.
- Plus généralement, suivre et maîtriser les consommations énergétiques, mettre en place les améliorations afin de minimiser les dépenses, mesurer les économies réalisées.

La GTB est déployée sur les grands sites de l'Université selon un programme pluriannuel d'investissement pour le déploiement filaire des points de consignes. Cette GTB est basée sur une architecture Clients / Serveur permettant la supervision, la surveillance et la conduite des armoires de commandes d'éclairages ou de CVC. Elle a pour fonctions principales :

- D'indiquer en temps réel aux agents du poste de surveillance l'état des équipements.
- De mémoriser pour un contrôle ultérieur les principales informations de comptage des différentes énergies des installations.
- De constituer un historique des alarmes et états de fonctionnement avec comptabilisation des temps de marche des équipements.
- D'effectuer la programmation horaire des mises en route et d'arrêt, local ou centralisé, des productions, éclairages et autres équipements.

La GTB de PMF a permis de tester ce chaînage, de valider les outils et de mettre en place le mode opératoire qui s'appliquera à l'avenir à la totalité des bâtiments de l'Université. D'ici la fin de l'année universitaire 2022-2023, deux nouveaux sites devraient être équipés, dans le cadre du plan de relance : la Maison des sciences économiques et le centre Panthéon.

7.2.3. LES MAQUETTES NUMERIQUES REVIT ET LE BUILDING INFORMATION MODEL (BIM)

La DPI dispose d'un atout exceptionnel dans l'environnement universitaire, avec l'ensemble de ses bâtiments en maquette numérique au format Revit TM.

Elle utilise depuis 2013 le logiciel Revit d'Autodesk ainsi qu'« *Ideate BIMLink* », qui permet des échanges bidirectionnels entre les nomenclatures Revit de gestion de pièces et des fichiers Excel. Actuellement utilisées essentiellement pour les occupations et les travaux, les maquettes numériques sont appelées à évoluer pour intégrer progressivement d'autres données et informations en liaison avec d'autres services et composants pour servir les missions de chacun.

Le centre PMF, bâtiment Pilote, a, le premier, été modélisé sur Revit ; par la suite, de 2013 à 2015, tous les bâtiments de l'Université ont été modélisés. La DPI dispose au final d'une base BIM homogène, conçue pour la gestion des locaux et des surfaces.

Dans le cadre des opérations de travaux du SPSI, le service des données patrimoniales fiabilise et normalise les maquettes avant et après travaux.

Vue d'ensemble du centre Lourcine (réalisée par la DPI)



7.2.4. INTEGRATION PROGRESSIVE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DANS LES MAQUETTES ET MISE A DISPOSITION DES DONNEES

La DPI doit intégrer progressivement dans ses maquettes les informations relatives aux équipements des lots techniques. Pour chaque lot, cette intégration commencera par la modélisation des équipements principaux ainsi que de certains terminaux issus de la nomenclature technique. La modélisation complète des différents réseaux de CVC, plomberie et électricité est complexe à réaliser, mais reste l'objectif prioritaire dans ce domaine.

Les maquettes numériques permettent déjà de produire de nombreux livrables, notamment des plans thématiques, des tableaux de surfaces et des repères d'affectation des locaux. Il est envisagé de mettre à disposition des services centraux et des composantes des documents graphiques, en générant de façon automatisée des plans issus des maquettes numériques.

L'intégration progressive des inventaires des installations par chaque service permettra de disposer d'un outil d'information recensant les principaux équipements des bâtiments, quels que soient leurs gestionnaires. D'autres catégories d'éléments seront donc progressivement intégrées, notamment les éléments relevant de la sécurité (systèmes de sécurité incendie (SSI), en liaison avec la DPSIE), des réseaux informatiques (en liaison avec la DSIUN), des aménagements et équipements pédagogiques (en liaison avec la DL). A terme, disposer d'une connaissance des occupations bureau par bureau sur les différents sites de l'Université devrait être réalisable, grâce au déversement informatique des données en provenance de l'application Siham (logiciel de gestion des ressources humaines) dans Revit.

A noter qu'à défaut d'avoir pu disposer de la maquette BIM du centre Lourcine modélisée par le constructeur en phase réalisation (200 000 €), celle-ci a pu être réalisée en interne, par le service des Données Patrimoniales.

Vues intérieures du centre Lourcine (réalisées par la DPI)



7.2.5. LE FUTUR SYSTEME D'INFORMATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER (SIPI)

L'Université a décidé de se doter, à échéance rapprochée, des moyens nécessaires à la mise en place d'un système d'information du patrimoine immobilier, outil d'aide à la décision en matière de politique immobilière.

Par intégration des données existantes et des maquettes numériques des bâtiments figurant actuellement dans Revit, le SIPI permettra ainsi les usages suivants :

- La gestion des actifs immobiliers, des occupations, des programmes d'investissement.
- La gestion des biens et des équipements : gestion locative, gestion de la logistique immobilière, des copropriétés et occupations partagées, gestion administrative et financière, gestion du gros entretien renouvellement (GER).
- La gestion de l'exploitation-maintenance : conduite et exploitation des installations techniques, maintenances et services aux utilisateurs.

Dans cette perspective, la DPI prévoit d'avoir recours dès 2023 au nouvel accord-cadre lancé par l'AMUE. Elle a également commencé à se préparer en s'appuyant sur le retour d'expérience d'universités ayant déjà mis en place un tel SIPI (discussion ou rencontre avec les universités de Rennes et d'Aix-Marseille (AMU) en 2022) et la présentation des applications par les fournisseurs figurant dans l'accord cadre de l'AMUE. La DPI veille bien sûr à ce que ses systèmes de gestion (SIPI, mais aussi GTB et GMAO) soient interopérables.

7.3. STRATEGIE D'ECONOMIES D'ENERGIE

Les efforts réguliers en matière d'économies d'énergie et de fluides portent leurs fruits, grâce :

- Aux relevés mensuels des compteurs et à la mise en place d'actions correctives ;
- Au programme pluriannuel de remplacement des sources d'éclairage par LED. L'éclairage fait ainsi l'objet d'actions dédiées, notamment avec le remplacement systématique depuis six ans des ampoules par un éclairage LED (200 à 300 luminaires / an) ; des détecteurs de présence ont également été installés lors des travaux de rénovation du centre Malher (avec activation de l'éclairage seulement lorsqu'une présence est détectée dans la salle). Ce programme sera accéléré à partir de 2023 ;
- Au suivi des consommations et de l'exploitation au plus près du fonctionnement des sites à l'aide des systèmes de gestion technique des bâtiments (GTB, sur le centre Pierre-Mendès-France depuis 2017, le centre Lourcine depuis 2020, le centre Panthéon et la Maison des sciences économiques à partir de 2023) ; cette démarche d'installation de GTB a donc été entreprise avant même la publication du décret BACS visant à rendre ces installations obligatoires à terme ;
- Au recours à une plateforme de suivi de consommation des fluides. Malheureusement, l'expérience n'a pas été jugée concluante au terme de la phase de test du bouquet de travaux proposé. Une nouvelle plateforme (CITRON) est à l'étude et pourrait faire l'objet d'une période d'essai prochainement ;
- Au recours à un prestataire externe dans le cadre de la mise en œuvre du décret tertiaire, avec une mission qui ira au-delà de la complétude des données sur la plateforme OPERAT ;
- A l'activation de clauses de performance énergétique dans les marchés de chauffage ;
- Au recours de plus en plus fréquent aux certificats économie d'énergie (CEE), qui ont donné des résultats satisfaisants ;

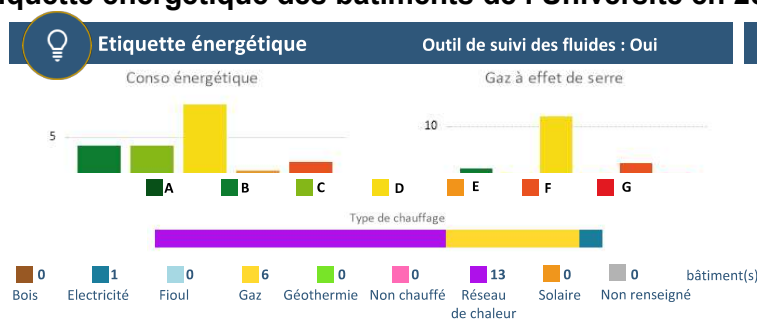
- A la mise en place de mesures visant à sensibiliser la communauté universitaire, étudiants et personnels, au développement durable, dans ses comportements quotidiens ;
- Enfin, une réflexion sur le recours à l'énergie photovoltaïque a été récemment entamée (l'installation de panneaux sur les toitures de Lourcine et du centre Panthéon est en cours d'étude).

L'ensemble de ces mesures est aujourd'hui inscrit et détaillé dans le plan de sobriété dont s'est doté l'Université début 2023.

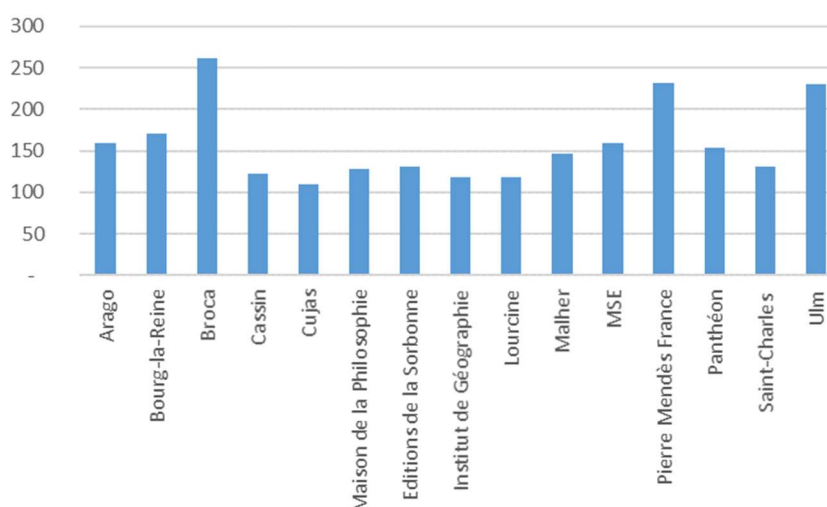
Toutefois, l'université reste très contrainte sur le volet « structures et enveloppes », pour lequel elle dispose de très peu de moyens d'action propres, d'une part parce qu'une partie du patrimoine est classée et/ou appartient à la ville de Paris, d'autre part parce qu'il s'agit d'opérations très coûteuses, nécessitant un soutien financier dans le cadre du CPER notamment, même si d'autres sources de financement sont à trouver. Nous reviendrons sur ce point dans le troisième chapitre de ce rapport.

Il faut noter à ce titre que si la rénovation des façades des centre Ulm et Panthéon (façade moderne donnant sur la rue Cujas) ont été retenues dans le cadre du CPER 2021-2027, cela n'a été le cas ni de l'enveloppe de la Maison des sciences économiques, ni de celle du centre Malher.

Etiquette énergétique des bâtiments de l'Université en 2021



Consommation moyenne (kWh) au m² par site dont Paris 1 est gestionnaire



En 2021, la consommation énergétique totale de Paris 1 était de 10,6 TWh, correspondant à une facture de 1,44 millions d'€.

Axes stratégiques du SPSI 2023-2027 :

- Poursuivre l'augmentation des surfaces afin de continuer à remédier à la sous-dotation endémique de l'Université en la matière, au bénéfice de l'accueil de ses étudiants et personnels :
 - accroître notamment le nombre d'amphithéâtres et de grandes salles d'enseignement de l'établissement
 - accompagner le développement et la stratégie de l'établissement par l'obtention de surfaces supplémentaires permettant d'accueillir les nouvelles équipes constituées pour conduire les projets académiques dont l'établissement est désormais investi (Sorb' Rising, Una Europa...) et développer les activités de recherche
- Achever la restructuration des implantations par pôle disciplinaire
- Préparer dès aujourd'hui l'implantation de l'université sur le campus de la Chapelle en 2025 et préparer la reconfiguration en profondeur du centre Pierre-Mendès-France
- Renforcer la politique immobilière de transition énergétique de l'établissement, notamment en matière d'isolation thermique de ses locaux tant par l'intérieur que par l'extérieur ; définir en ce sens un site pilote dans le cadre du PEEC 2030. Ceci sera aussi un enjeu déterminant dans la rénovation des sites de Panthéon et Ulm, financés par le CPER 2021-2027
- Assurer la gestion, l'entretien, la maintenance et la rénovation des sites en s'appuyant, dans un avenir proche, sur un système d'information du patrimoine immobilier (SIPI)

8. ENJEUX ET PROJETS POUR 2023-2027

8.1. EXPRESSION DES BESOINS IMMOBILIERS

Les besoins de l'Université, parfaitement identifiés de longue date tant pour l'enseignement que pour la recherche, n'ont été que partiellement couverts par l'ouverture des sites de Lourcine et de Condorcet – Aubervilliers en 2019 (gain net de 7 500 m² pour l'Université), notamment en raison de la progression concomitante du nombre d'étudiants. La livraison du site de La Chapelle, si elle se réalise en 2025, permettra d'améliorer sensiblement la situation immobilière de l'Université. D'ici cette échéance, encore incertaine, les besoins, notamment en amphithéâtres et grandes salles d'enseignement, se font quotidiennement sentir, même si l'occupation de Censier (temporaire, jusque 2024) a provisoirement amenuisé les tensions.

L'éparpillement des sites de l'Université, avec ses 22 implantations (hors Censier), reste par ailleurs une source de complexité et de déficit d'unité géographique pour certaines disciplines,

même si un important effort de réduction du nombre de centres et de rationalisation de leur occupation a été conduit depuis une décennie.

Par ses vocations disciplinaires (droit et science politique, économie et gestion, mathématiques et informatique, sciences humaines et sociales), l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ne nécessite pas d'équipements d'expérimentation ou d'installations techniques spécialisées ; ses besoins, de nature tertiaire, reposent donc en grande partie sur le fait de disposer d'un nombre adapté d'amphithéâtres, de salles d'enseignement (mais aussi de salles d'examens) et de bureaux et salles de travail pour ses équipes de recherche et ses personnels.

Pour l'enseignement, compte tenu des besoins évalués dans la section dédiée à l'occupation des salles et amphithéâtres (voir chapitre 2) et en tenant compte de l'accroissement attendu de la livraison de « La Chapelle », de la restitution de Censier en 2024, de la suppression des espaces d'enseignement en Sorbonne et de l'accroissement régulier des effectifs étudiants, le besoin est estimé à environ 1 800 m² (SUN), correspondant à une quinzaine de grandes salles (de l'ordre de 80-100 m² chacune) et trois amphis de 150-200 m² chacun. De façon plus conjoncturelle, il sera nécessaire de disposer de solutions pour assurer la jonction entre la restitution du site de Censier au printemps 2024 et la livraison du campus La Chapelle, au mieux en septembre 2025. Paris 1 souhaite par ailleurs développer ses activités de formation tout au long de la vie, pour lesquelles la demande est en plein essor, et qui sont potentiellement génératrices de ressources propres, mais requièrent davantage de salles d'enseignement, aux équipements parfois spécifiques. Dans cette perspective, une dizaine de salles supplémentaires, d'une quarantaine de places chacune (sur environ 500 m²), s'avère nécessaire. Enfin, il est indispensable de prévoir des surfaces pour accroître et renforcer les espaces de vie étudiante.

Pour la recherche, l'accueil de nouvelles équipes, indispensable d'un point de vue stratégique et académique, et consécutif au développement tant de l'alliance Una-Europa que du projet Sorb'Rising (obtenu dans le cadre de l'appel à projets « ExcellencES sous toutes ses formes » de la quatrième vague du programme d'investissement d'avenir - PIA4), va également accroître significativement les besoins en surfaces de bureaux dans les mois et années à venir. Ainsi, six recrutements supplémentaires sont actuellement en cours : quatre pour le projet Una Europa, deux pour le pilotage de Sorb'Rising.

Le projet Sorb'Rising prévoit par ailleurs la création d'une fédération de recherche, dont la vocation sera d'accompagner les initiatives académiques interdisciplinaires. Compte tenu des perspectives envisagées, les besoins en postes de cette fédération sont estimés à une dizaine en 2024, puis monteront en puissance pour s'établir à une quarantaine de personnes à l'horizon 2028.

Enfin, si le projet RAMPE, déposé dans le cadre de l'appel à projets ASDESR, était sélectionné, des besoins humains importants viendraient encore s'ajouter. Le projet comprend en effet deux volets, l'un reposant sur le développement et l'accompagnement des projets européens (besoin projeté d'une vingtaine de postes dès 2024, pour atteindre une cinquantaine de postes à l'horizon 2030), l'autre concernant le mécénat et le renforcement du projet *alumni* (cinq postes supplémentaires à terme, certains venant renforcer la fondation de l'université Paris 1).

Ainsi, dans un scénario certes favorable pour l'Université, les besoins à l'horizon de 2024 sont d'une cinquantaine de postes additionnels : une quinzaine de postes supplémentaire dans les services centraux (notamment la direction des projets et de la prospective (D2P)), une vingtaine de postes liés à l'obtention de nouveaux projets européens, une dizaine de postes liés à la création d'une fédération de la recherche, ainsi que trois postes supplémentaires à la fondation de Paris 1. A l'horizon 2030, ces besoins additionnels pourraient être considérables : une cinquantaine de postes supplémentaires par rapport à 2024 pour les projets européens, une trentaine de plus pour la fédération de la recherche, sans compter l'impact du développement de ces nouvelles activités sur les fonctions support de l'Université qui devront être étoffées. Pour accueillir ces personnels dans une structure adaptée, une surface dédiée à la recherche d'au moins 6 000 m² SUB semble nécessaire.

L'Université doit pouvoir poursuivre l'amélioration des conditions d'études des étudiants et de travail des personnels et tendre ainsi vers les normes et standards en usage dans l'enseignement supérieur et la recherche au niveau international.

Détail de l'expression des besoins

- **Enseignement :**

Dans la perspective d'une augmentation globale des espaces d'enseignement de 25 % par rapport à 2023 (hors Censier mais en actant l'accroissement d'environ 17 % permis par Condorcet - La Chapelle) :

- Une dizaine de salles de 80-100 places (900 m²)
- Trois grands amphis de 150-200 places (400 m²)
- Une dizaine de salle de 40 places (50 m²) pour la formation tout au long de la vie (500 m²)

soit un total de 1800 m² SUN.

En intégrant les espaces dédiés à la vie étudiante, la surface SUB correspondante est d'environ 4 000 m²

- **Recherche :**

- Fédération de la recherche comprenant un auditorium (300 m²), un *faculty club* (150 m²), une salle de thèse (100 m²), une salle de séminaire (100 m²) et des espaces pour une vingtaine de chercheurs invités (500 m²), soit environ 1 200 m² SUN, correspondant à 1 800 m² SUB
- Une surface adaptée à la fondation de l'Université, en expansion (200 m² SUB)
- Des surfaces pour accueillir les équipes des projets Sorb'Rising, les projets de recherche rattachés à Una Europa, éventuellement le projet RAMPE (environ 250 postes additionnels à l'horizon 2030) : au moins 2 500 m² SUN, soit 4 000 m² SUB.

soit un total de 6 000 m² SUB

Le besoin total exprimé (enseignement et recherche) est ainsi d'au moins de 10 000 m² SUB.

8.2. RESTITUTIONS CONDITIONNEES DE SITES

Si l'on fait abstraction des sites partagés avec d'autres universités (Sorbonne Université, Paris Panthéon-Assas, Université Paris-Cité), l'Université a signé quatre conventions d'occupation : une pour le site de Nogent-sur-Marne, une pour la galerie Colbert, une pour la MSH Mondes, enfin une pour le campus Condorcet – Aubervilliers. Dans les quatre cas, les bailleurs sont publics (CIRAD, INHA, CNRS et EPCC) ; il est important de noter par ailleurs que les montants payés par l'Université intègrent dans tous ces cas la totalité des charges de fonctionnement liées à l'occupation des sites par ses personnels : chauffage, eau, électricité mais également frais de maintenance, de ménage, de gardiennage, connexion Internet. Il ressort ainsi que les redevances acquittées y sont modérées une fois ramenés au m² : coût total hors taxes d'environ 200 000 €, soit 138 €/m² pour Nogent-sur-Marne (1 450 m² SUB), coût total hors taxe de 304 000 € pour 2023, soit 169 €/m² pour la galerie Colbert (1801 m² SUB), coût estimé à 184 € / m² à Aubervilliers (mais ce coût intègre aussi des services liés aux activités de recherche). Ces montants sont, à titre d'exemple, trois fois moins élevés que celui qui était supporté pour le « 17, rue de Tolbiac » (dont le loyer était certes particulièrement élevé). Dans tous les cas, les

redevances acquittées par l'Université semblent relativement éloignées de la valeur locative de marché de ces sites.

Dans la dernière mise à jour de son SPSI en 2019, l'Université s'engageait à restituer à l'État trois de ses sites : le centre Arago, les sites de Bourg-la-Reine et Nogent-sur-Marne. A l'exception du site Arago, ces restitutions étaient conditionnées à la livraison de La Chapelle (Bourg-la-Reine) ou de la phase 2 de Condorcet (Nogent-sur-Marne). Nous revenons dans cette partie sur les orientations finalement retenues pour ces trois centres, mais commençons par la situation particulière de la MSH Mondes.

Dans les conditions actuelles, et compte tenu du déficit de surfaces documenté dans ce rapport, l'Université souhaite pouvoir conserver les sites d'Arago, Bourg-la-Reine et Nogent-sur-Marne. Elle reste néanmoins ouverte au dialogue si de nouveaux locaux lui étaient octroyés par ailleurs.

8.2.1. LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME (MSH MONDES, NANTERRE)

La Maison des sciences de l'Homme Mondes (MSH Mondes) a été créée en 1995 par un protocole d'accord entre le CNRS et les universités de Paris 1 et Paris Nanterre pour regrouper et renforcer le potentiel de la recherche archéologique et ethnologique dans un bâtiment de 6 500 m² situé sur le campus de Nanterre. La MSH Mondes est une unité de service et de recherche (USR) qui réunit de nombreuses disciplines des sciences de l'homme et de la société. Elle regroupe 300 chercheurs et enseignants-chercheurs, une centaine d'ingénieurs et techniciens et 500 doctorants. L'interdisciplinarité structurelle des recherches met en œuvre des équipements et des outils de travail communs, notamment deux bibliothèques, les services des systèmes d'information, de la documentation, des archives, des outils de communication et de valorisation.

Avec le départ des UMR ArchAm et Trajectoires sur le site de Malher, seule une petite vingtaine d'enseignants-chercheurs et personnels administratifs de Paris 1, rattachés aux UMR ArScAn et TEMPS (UMR créée en janvier 2022), demeure actuellement à la MSH Mondes. Compte tenu de cette faible implantation de l'Université sur ce site (les effectifs de Paris 1 représentent désormais à peine 5 % de l'effectif total installé sur le site et moins de 10 % des UMR ArScAn et TEMPS ; les surfaces occupées par l'Université ne dépassent pas quelques centaines de m²), la nouvelle convention de l'USR (actuellement en voie de finalisation) devrait acter l'hébergement à titre gratuit de ces personnels sur le site ; à la convention d'occupation se substituera ainsi une contribution financière de Paris 1 à l'offre de services de l'USR, inscrite dans le cadre d'une convention de recherche. Cette modification importante dans la nature de la convention est d'autant plus justifiée que les chercheurs et enseignants-chercheurs des laboratoires ArchAm et Trajectoires continuent de bénéficier des services proposés par l'USR (accès aux réserves, à l'archéoscopie, aux archives, à la bibliothèque), quand bien même ils ne sont plus installés quotidiennement sur le site de Nanterre.

Dans ces conditions, le site de la MSH Mondes devrait sortir du SPSI de Paris 1 au cours de l'année 2023. L'impact financier d'une telle décision sera limité mais permettra de réduire symboliquement le nombre de sites du parc immobilier de Paris 1. A ce stade, l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS (INSHS) a donné son accord concernant la modification de la convention.

8.2.2. LE CENTRE DE NOGENT-SUR-MARNE

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), affectataire de bâtiments situés sur les terrains du Jardin d'agronomie tropicale de Paris – René Dumont, eux-mêmes propriétés de la Ville de Paris, accueille l'Institut d'études du développement de la Sorbonne (IEDES) de Paris 1 dans ses bâtiments (1 378 m² SUB de bureaux et salles d'enseignement pour 234 000 € / an). L'engagement d'une restitution de ce

site est maintenu, avec un déménagement de l'IEDES à Aubervilliers lorsque l'achèvement de la phase 2 du Campus Condorcet – Aubervilliers sera effectif. Toutefois, à ce jour, cette échéance reste très incertaine et le site devrait donc rester durablement dans le parc immobilier de l'Université.

8.2.3. LE CENTRE DE BOURG-LA-REINE

Compte tenu de la présence sur le site de l'Institut (national) en sciences sociales du travail (ISST), l'Université œuvre actuellement pour que le Ministère du travail intègre le site dans son propre SPSI. Actuellement en effet, le soutien financier de Paris 1 à l'ISST au titre de la formation est important et il ne semble donc pas injustifié de demander au Ministère du travail de récupérer la gestion des bâtiments accueillant cet institut. Le projet d'accueil sur le site de l'Institut de recherche économiques et sociales (IRES), évoqué il fut un temps, n'est certes plus d'actualité, mais une mise à disposition d'environ 500 m² pour accueillir une autre institution sur place reste parfaitement envisageable et permettrait de faire de ce lieu un espace dédié aux questions de travail et d'emploi. En cas de refus du Ministère du travail, l'université fait aujourd'hui valoir les contraintes d'espaces pour demander la conservation du site dans son parc pour y maintenir l'ISST à la livraison de La Chapelle. En effet, le centre Pierre-Mendès-France, censé accueillir l'ISST après 2025, semble, d'une part, peu adapté à l'accueil de ce type de formation et risque, d'autre part, d'atteindre de nouveau rapidement son seuil de saturation si les formations et équipes de l'ISST y étaient installées. En l'absence de nouvelles surfaces dans les années à venir pour détendre ses besoins, l'Université jugerait donc déraisonnable d'abandonner ce site.

8.2.4. LE SITE ARAGO (MAISON INTERNATIONALE)

La Maison des relations internationales est située boulevard Arago dans le 13^{ème} arrondissement ; elle abrite la direction des relations internationales de l'Université (DRI).

Le projet de redéployer les équipes de la DRI sur le centre Ulm, envisagée dans le précédent SPSI, a finalement été écarté, ce bâtiment s'avérant, après étude, très peu adapté aux besoins de ce service central (voir la section consacrée au bilan du SPSI 2017-2022).

Ainsi, contrairement à ce qui avait été indiqué dans la mise à jour du précédent SPSI en 2019, l'Université souhaite aujourd'hui conserver le site Arago : il apparaît en effet que ce bâtiment reste d'un grand intérêt pour Paris 1 : sa situation, à proximité du cœur historique mais également du campus Port-Royal (cinq minutes à pied) et du centre Broca, de même que ses frais de fonctionnement modérés, justifient de conserver ce site de plus de 500 m². Le bâtiment semble par ailleurs parfaitement adapté à l'accueil de la direction des relations internationales, dont le déménagement vers un site plus central semble très difficile actuellement, compte tenu des contraintes d'espace dans les bâtiments centraux, notamment au Panthéon. Si la conservation de ce site était actée, des travaux de rafraîchissement et de mise aux normes seront entrepris dans les années à venir sur ce site.

8.3. PROJECTION DE L'EVOLUTION DU PARC IMMOBILIER D'ICI 2027

A ce stade du rapport, il est désormais possible de proposer d'effectuer une projection de l'évolution de parc immobilier jusque 2026.

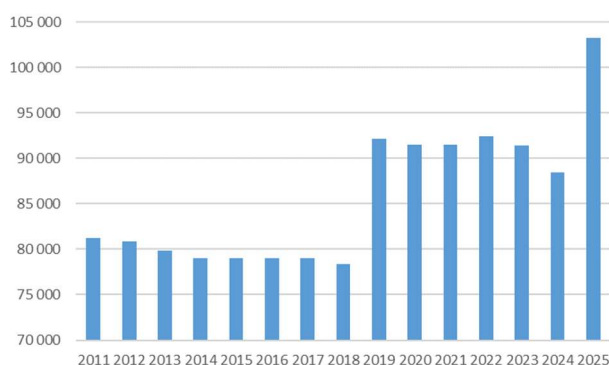
Rappelons qu'entre 2012 et 2022, l'Université Paris 1 a restitué près de 7 500 m² SUB. En décembre 2022, au terme de fin du bail du 17, rue de Tolbiac, neuf sites en location (dont sept auprès de bailleurs privés) ont été rendus, générant une économie de loyers (actualisés à l'aide d'un indice des loyers commerciaux fourni par l'INSEE) d'environ 3 millions d'euros (une petite moitié de ce montant est imputable au seul site du 17, rue de Tolbiac).

Dans le tableau ci-dessous, nous présentons l'évolution du parc immobilier passé et à venir de l'établissement depuis 2012. A l'horizon de 2027, après la livraison de La Chapelle en septembre 2025 (16 500 m² SUB), la superficie du parc aura atteint environ 105 000 m² (hors bibliothèques interuniversitaires), soit une augmentation de l'ordre de 23 % par comparaison avec l'année 2012. Toutefois, concernant l'indicateur de superficie (SUB) par étudiant, il est probable que ce ratio soit sensiblement identique en 2025 à ce qu'il était en 2012, si l'on fait l'hypothèse que la progression régulière du nombre d'étudiants inscrits à Paris 1 se poursuit au même rythme dans les années à venir (le chiffre du nombre d'étudiants inscrits en 2025, grisé dans le tableau, est bien sûr une estimation, reposant sur une telle hypothèse). Pour atteindre un ratio à la fois réaliste et raisonnable de 2,5 étudiants par m² à l'horizon 2027 (ratio généralement considéré comme l'indicateur de référence pour les contraintes de surface), l'Université devra porter sa surface globale à 117 000 m², nécessitant un accroissement supplémentaire de 12 000 m². Dans ce document, nous avons de fait estimé nos besoins additionnels à environ 10 000 m², qui ont été ajoutés sur la dernière ligne tableau.

	Superficies SUB en m ²		Nombre de sites	Etudiants inscrits	SUB/étudiant
Superficie en 2012 :		94 719	28	38 600	2,5
Estimation de la superficie en 2012 hors bibliothèques interuniversitaires :		81 000	28	38 600	2,1
Restitutions entre 2012 et 2014 :					
Albert Châtelet (2012)	-366		27		
Collège de France (2013)	-853		26		
Adanson (2013)	-161		25		
Thénard (2014)	-842		24		
Superficie en 2017 (dernier SPSI) :		92 497	24	40 300	2,3
Restitutions/Acquisitions entre 2017 et 2022 :					
Crypte (2018)	-646		23		
Lhomond (2019)	-154		22		
Valette (2019)	-1 040		21		
Lourcine (2019)		9 045	22		
Condorcet - Aubervilliers (2019)		5 963	23		
MSH Mondes Nanterre (réduction de surface, 2020)	-700		23		
17, rue de Tolbiac (juin 2022)	-2 324		22		
Pertes Sorbonne - Salles D640, D641 et D642 + Prism (2022)	-366		22		
Site de Censier (occupation temporaire depuis sept. 2022)		3 650	23		
Superficie en décembre 2022 :		105 925	23	45 000	2,4
Superficie en décembre 2022 hors Censier :		102 275	22	45 000	2,3
Estimation de la superficie en décembre 2022 hors Censier et bibliothèques interuniversitaires :		89 000	22	45 000	2,0
Restitutions/Acquisitions en 2023-2025 :					
Restitution surfaces sur bâtiment principal de Censier (2023)	-630		23		
Sortie de la MSH Mondes du parc immobilier de l'Université	-350		22		
Restitution totale de Censier (2024)	-3 020		21		
Condorcet - La Chapelle (2025)		16 300	22		
Total Restitutions/Acquisitions 2012-2025 :	-11 452	34 958			
Superficie en septembre 2025 :		118 225	22	47 500	2,5
Estimation de la superficie en sept. 2025 hors bibliothèques interuniversitaires :		105 000	22	47 500	2,2
Espace additionnel d'environ 10 000 m² à l'horizon 2027		115 000	23	47 500	2,4

Notons enfin que le nombre de sites, ramené de 28 en 2012 à 22 en 2023, aura ainsi été réduit de plus de 20 % en l'espace d'une décennie. Le nombre de sites du parc devrait rester à 22 à l'horizon 2025 (sauf réalisation d'un nouveau projet d'ici-là).

Evolution de la surface (hors bibliothèques interuniversitaires) du parc Immobilier entre 2011 et 2025 (livraison de Condorcet – La Chapelle)



8.4. PROJETS IMMOBILIERS PROGRAMMES DANS LES ANNEES A VENIR

8.4.1. AMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA BIBLIOTHEQUE CUJAS (2023-2024)

Les services de la bibliothèque Cujas vont connaître à l'occasion de l'opération initiée à l'été 2022, dans le pavillon Cujas, une réorganisation d'ampleur, dont les travaux sont programmés de l'été 2023 à l'été 2024 : le service du livre s'installera au premier étage de l'aile Chartière du bâtiment, à proximité directe du service des périodiques, installé à l'étage inférieur, et des usagers ; le service « recherche, documentation et formation » restera au même étage, dans l'autre aile du bâtiment. La direction s'installera au 1^{er} étage du « pavillon » et se regroupera avec le service des affaires générales et le service du patrimoine. Un espace de détente pour les personnels sera aménagé au deuxième étage du bâtiment Chartière et des cellules de travail en groupe seront réalisées pour les usagers dans la salle de lecture du rez-de-chaussée haut. Ce projet d'aménagement, estimé à 850 000 €, est conditionné à la réalisation d'un ascenseur de plus grande taille, qui reliera l'ensemble des étages du bâtiment Chartière, sous-sols compris, afin de faciliter la circulation des ouvrages et le « circuit du livre » (budget estimé à 300 000 €). Il est aussi nécessaire d'ajouter un escalier dans les étages supérieurs du pavillon pour accroître la capacité d'accueil des derniers étages (150 000 €).

L'Université profitera de la fermeture de la bibliothèque lors de la réalisation de ces travaux pour entamer la mise aux normes des magasins en sous-sols : seront ainsi réalisés dans cette première phase l'installation de portes coupe-feu au niveau des escaliers et le remplacement du système de sécurité incendie (SSI), qui sera déplacé à proximité du hall d'entrée de la bibliothèque (coût estimé à 200 000 €). Le hall d'entrée de la bibliothèque devrait également être refait à cette occasion (300 000 €). Ce sera également l'occasion de mettre à niveau l'infrastructure de fibre optique du site (25 000 €). Durant la période de fermeture, vraisemblablement de quelques mois, la bibliothèque Cujas souhaiterait idéalement pouvoir accéder à des locaux de la bibliothèque Sainte-Barbe, ce qui permettrait d'assurer un service minimum auprès des usages. Le budget global prévisionnel est de 1,8 millions d'euros (répartis sur deux ans).

A moyen terme, et suite aux recommandations de la commission de sécurité (passée en avril 2022), un cloisonnement des magasins en cellules de moins de 100 m² chacune semble impératif, à défaut de pouvoir réaliser un désenfumage des sous-sols, très complexe au vu de la configuration du bâtiment. Compte tenu du coût de l'opération, un financement (partiel) dans le cadre du prochain CPER semble indispensable.

8.4.2. CONSTRUCTION ET LIVRAISON DU CAMPUS LA CHAPELLE (MAI 2025)

L'opération « La Chapelle », dont le chantier a démarré début 2023, est une pièce centrale de la concrétisation du pôle dédié aux sciences humaines dans le nord de la métropole parisienne, à la fois pour le Campus Condorcet et pour Paris 1. En effet, le site de La Chapelle, qui devrait, pour l'instant, être géré par l'EPCC, hébergera uniquement des formations de l'Université Paris 1. Les disciplines concernées par l'implantation sur le site sont : l'histoire de l'art et archéologie (UFR 03), l'histoire (UFR 09), la géographie (UFR 08), la philosophie et les sciences sociales (UFR 10) et la démographie (IDUP). Il s'agira uniquement des formations de premier cycle (L1 et L2) actuellement localisées à Pierre-Mendès-France, ainsi que de Masters principalement à finalité « professionnelle » de sciences humaines. La coordination des sciences sociales, service de la scolarité qui regroupe actuellement les L1 et L2 en histoire, histoire de l'art et archéologie, géographie et philosophie, compte à ce jour plus 3 500 étudiants.

Le site de la porte de la Chapelle aura trois entités affectataires : Paris 1, le CROUS et la ville de Paris. Le bâtiment sera structuré en quatre espaces : la bibliothèque, les lieux d'enseignement, les scolarités et l'administration, les lieux de vie étudiante (notamment un grand restaurant universitaire (CROUS), la Maison de la vie étudiante de Paris (ville de Paris), ainsi que d'autres locaux spécialement dévolus à la vie étudiante).

La bibliothèque (gérée par le service commun de documentation) a été mise au cœur de la conception du bâtiment. Elle pourra être accessible même lorsque les parties du bâtiment dédiées aux enseignements seront fermées. L'aménagement a été imaginé de façon à créer des espaces de travail diversifiés et aisément accessibles. La programmation de cet équipement s'appuiera notamment sur le guide des *Learning Centers* publié par le MESR. Enfin, l'ouverture de cette bibliothèque aura des effets significatifs sur les taux d'occupation dans les autres bibliothèques de l'Université, comme le montre le tableau ci-dessous :

Nombre de places après livraison du site Condorcet – La Chapelle (septembre 2025) :

	Sciences humaines	Droit	Economie et gestion	Arts plastiques	Total
Pierre-Mendès-France	0		504		504
Saint-Charles				57	57
Lourcine		461			461
La Chapelle	800				800
Total des places :	800	461	504	57	1 822
Nbre d'étudiants en L (2021)	6 500	7 300	6 200	2 000	22 000
Ratio étudiants / places :	8,1	15,8	12,3	35,1	12,1

Les équipes enseignantes disposeront de bureaux pour accueillir les étudiants, et également de salles de réunion. Concernant les locaux dédiés à l'enseignement, la spécialisation des espaces sera réduite au minimum et leur connectivité sera très développée. Ainsi, les salles de TD/cours et les amphithéâtres seront mutualisés et gérés par le service du planning de la direction de la logistique de Paris 1. Elles seront dotées d'équipements informatiques adaptés. Quelques salles seront aussi équipées pour des activités « non académiques », bénéficiant au développement des *soft skills* (répétitions de théâtre, salles de musique...).

Rappelons que les livraisons d'Aubervilliers et de « La Chapelle » devaient initialement avoir lieu simultanément, en 2019, permettant ainsi un rapprochement des lieux d'enseignement et de recherche pour de nombreux d'enseignants-chercheurs en SHS de Paris 1. Le décalage dans la livraison des sites contribue à entraver la montée en puissance de la fréquentation sur

le Campus Condorcet – Aubervilliers des enseignants-chercheurs qui exercent déjà leur mission d'enseignement sur plusieurs autres sites (Pierre-Mendès-France, Sorbonne, Institut de géographie...).

Pour Paris 1, l'installation des formations L1-L2 en SHS sur le site La Chapelle impose de réfléchir à l'organisation des emplois du temps de sa vingtaine de Double Licences, croisant les disciplines d'enseignement. Du fait de la réorganisation spatiale des trois domaines disciplinaires sur quatre pôles géographiques, les formations des disciplines SHS à La Chapelle se retrouveront éloignées de celles du droit et de l'économie, avec un impact sur les temps de transport des étudiants suivant des enseignements sur des sites éloignés. Ce problème est donc actuellement étudié afin que ces étudiants puissent conserver des conditions d'études acceptables.

Enfin, il est essentiel de s'interroger sur la gestion future de ce bâtiment. En effet, l'EPCC devrait être gestionnaire de ce site (dont il a également la maîtrise d'ouvrage durant la phase de construction) alors même que l'université Paris 1 sera l'unique établissement de l'enseignement supérieur à occuper ce site, dont l'usage lui est très directement destiné.

Dans la mesure où l'université Paris 1 a déjà une grande expérience en matière de sites partagés et des difficultés d'organisation et de gestion que cela occasionne, le montage institutionnel qui se dessine sur le campus La Chapelle suscite beaucoup de scepticisme. L'université Paris 1 exprime ainsi sa volonté ferme de se voir attribuer la gestion et la pleine maîtrise de ce bâtiment au moment de sa livraison.

8.4.3. RENOVATION DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE (2025)

Le projet déposé par Sorbonne Université dans le cadre du CPER 2021-2027 pour la rénovation de l'Institut d'art et d'archéologie (situé rue Michelet) a été retenu. Il s'agit d'un projet de grande ampleur qui nécessitera dans un premier temps une longue période diagnostique puis la fermeture de ce site pendant deux ans au minimum, vraisemblablement à partir de 2025. L'espoir est de pouvoir compenser partiellement cette perte durable de surface par la livraison de La Chapelle. Néanmoins, compte tenu de la surface importante occupée par Paris 1 sur ce site (2 250 m² hors bibliothèque), la gestion de la fermeture du site est un sujet d'inquiétude, d'autant plus que le projet déposé ne prévoit aucun financement pour la location de locaux « tiroirs ».

Sur le plan financier, Paris 1 s'est engagé à participer à la réalisation de ce projet à hauteur de 4 millions d'euros. Après de premiers échanges avec Sorbonne Université, il semblerait que cette participation puisse être étalée dans le temps ; le programme précis des annuités à verser devra bien sûr être précisé mais un dispositif s'étalant sur huit ans (avec des annuités de 500 000 €) pourrait convenir à Sorbonne Université. L'impact budgétaire n'en demeure pas moins très important pour Paris 1.

8.4.4. PROJET DE REHABILITATION ET DE RECONFIGURATION DU CENTRE PIERRE-MENDES-FRANCE (2026)

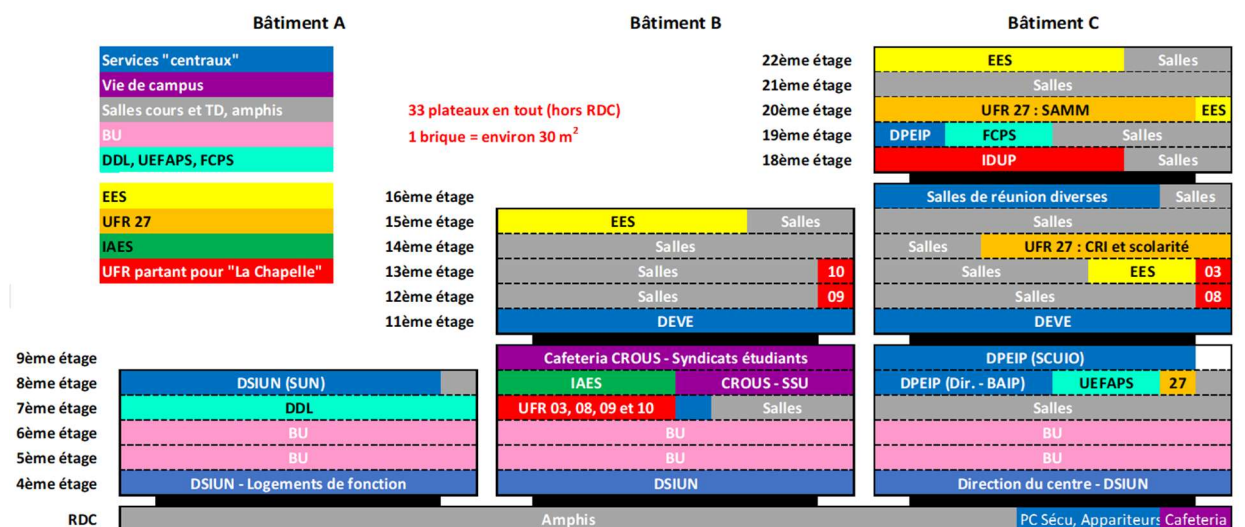
Une seconde phase de réorganisation des espaces au sein du centre Pierre-Mendès-France (PMF) interviendra à la suite de la livraison du campus de La Chapelle, trois ans après l'abandon du bâtiment du 17, rue de Tolbiac. A la rentrée 2025, à la faveur du transfert des enseignements de L1 et L2 de la coordination des sciences humaines et d'une partie des activités pédagogiques du département des langues (DDL) vers la porte de la Chapelle, entre 1 200 et 1 600 m² de locaux seront libérés (ce chiffre inclut une estimation des salles de cours accueillant actuellement des enseignements de SHS et du DDL).

Il faut avoir à l'esprit que près de la moitié de la surface utile de PMF est actuellement occupée par la bibliothèque universitaire, des services centraux (vie étudiante (DEVE), services

informatiques (DSIUN), relations avec les entreprises et insertion professionnelle (DPEIP), direction du centre) et les espaces de restauration gérés par le CROUS. De premières estimations montrent ainsi que le départ des scolarités des UFR concernées par le départ vers « La Chapelle » devrait libérer environ 450 m² de surface SUN sur le site, soit seulement 3 % de la surface globale. En revanche, les taux d'occupation des salles et des amphithéâtres devraient être réduits de plus de 40 % (une fois pris en compte le transfert des enseignements du DDL à La Chapelle pour les étudiants de SHS). Il faudra bien sûr tenir compte du rapatriement de certains enseignements en provenance du site de Censier (auparavant implantés sur le « 17, rue de Tolbiac »), l'éventuelle implantation de l'Institut des sciences sociales du travail (ISST, actuellement installé à Bourg-la-Reine) sur le site n'apparaissant quant à elle pas opportune (cf. *supra*). Le gain net de surface devrait cependant demeurer positif et permettre d'accroître les espaces dédiés aux étudiants (salles de travail, agrandissement des surfaces de restauration), mais ce gain ne sera malheureusement pas spectaculaire, même si les conditions générales de circulation au sein du bâtiment (notamment au niveau des ascenseurs et des couloirs) devraient être sensiblement améliorées.

L'Université a lancé une réflexion afin de développer et mettre en valeur les espaces de vie du centre, tant pour les étudiants que pour les personnels. Dans cette perspective, un projet d'aménagement et d'ouverture d'une des terrasses du site est actuellement à l'étude, conjointement avec le CROUS. Pour le financement de cette opération, des « projets CVEC » (Contribution de vie étudiante et de campus) vont être (ou ont déjà été, côté CROUS) déposés dans les prochaines semaines. Enfin, le forum et la fosse du site devraient faire l'objet de travaux de rénovation dans un avenir proche, au terme desquels pourrait être aménagé un espace végétalisé à destination des personnels et des étudiants.

Le site de PMF en 2023



8.5. STRATEGIE BATIMENTAIRE EN MATIERE DE TRANSITION ENERGETIQUE

La fin de l'année 2022 a été marquée par des craintes concernant la hausse rapide de la facture énergétique de l'Université. Celle-ci est certes en partie protégée par son recours important (sur une dizaine de sites) au chauffage urbain (via la Compagnie parisienne de chauffage urbain, CPCU). Mais l'envolée du prix du gaz ainsi que de l'électricité devrait avoir un impact très significatif sur son budget en 2023.

Ces inquiétudes ont justifié l'élaboration, fin 2022, d'un plan global de sobriété énergétique pour l'établissement, prévoyant une série de mesures telles que la sensibilisation des personnels aux

économies d'énergie, le réglage des températures, l'amélioration de l'efficacité de l'éclairage (LED, détecteurs de présence...), le recours à l'énergie photovoltaïque sur certains sites, etc.

Ces inquiétudes renforcent également la volonté de l'Université de se doter, dans les années à venir, d'une politique immobilière ambitieuse en matière de transition énergétique, s'appuyant notamment sur le renforcement de l'isolation thermique de ses bâtiments, tant par l'intérieur (ITI) que par l'extérieur (ITE).

C'est très certainement au travers des opérations de rénovations de ses façades « Ulm » et « Panthéon », opérations financées par le CPER 2021-2027, que Paris 1 va pouvoir mettre en œuvre une telle politique dans un avenir proche. Les deux sites étant situés à proximité directe du Panthéon, les contraintes imposées par les Bâtiments de France seront certainement importantes. Ceci ne doit pas empêcher l'Université de se fixer un programme de rénovation original, combinant esthétique, fonctionnalité et, bien sûr, économies d'énergie, notamment pour la façade « Cujas » du centre Panthéon.

L'Université a d'ores et déjà repéré les bâtiments énergivores de son parc immobilier. Trois bâtiments dont Paris 1 est gestionnaire semblent ainsi particulièrement problématiques en matière de consommation énergétique :

- La Maison des sciences économiques (MSE), dont la façade sud, actuellement rénovée (dans le cadre du plan de relance) révèle que l'enveloppe de l'ensemble du bâtiment est abimée et que le bâtiment est, de ce fait, très mal isolé. Malheureusement, le projet de réhabilitation complète de ce bâtiment déposé dans le cadre du CPER 2021-2027 n'a pas été retenu.
- Le bâtiment arrière du centre Cassin (Bâtiment B) est lui aussi jugé en mauvais état et extrêmement mal isolé. Le projet prévoyant sa destruction complète pour construire une nouvelle structure a été déposé, là encore, dans le cadre du CPER, mais n'a pas été retenu.
- Enfin, les façades, terrasses et toitures du centre Saint-Charles vont aussi devoir être rénovées dans les années à venir. Les premiers diagnostics ont été réalisés à l'automne 2022. Ce bâtiment fait également partie des cinq bâtiments de l'Université encore chauffés au gaz (avec Arago, Malher, Bourg-la-Reine et Cassin ; les autres bâtiments sont chauffés via la CPCU). Compte tenu de la superficie totale de Saint-Charles, c'est, de loin, celui dont la facture de chauffage est la plus importante : près de 700 000 € de gaz en 2021 (270 000 pour Cassin, dont les chaudières ont par ailleurs été changées à l'été 2022).

C'est certainement parmi ces trois sites que Paris 1 pourrait choisir un site pilote en matière de transition énergétique. Ces trois centres accueillent des enseignements, ils ont l'avantage d'héberger étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs. Saint-Charles et la MSE accueillent également des laboratoires de recherche ; leur superficie est à peu près analogue 6 000 m² environ pour la MSE, 7 000 m² pour Saint-Charles (le bâtiment B de Cassin est plus petit).

La hiérarchisation des bâtiments à rénover en priorité sera évidemment affinée grâce au diagnostic de performance énergétique (DPE) et au schéma directeur énergétique (SDE) que l'Université est en train de réaliser avec l'aide du groupe Citron, spécialiste en performance énergétique. Par ailleurs, le recrutement d'un agent sur un poste d'énergéticien au sein de la direction du patrimoine immobilier devrait accélérer la réalisation de la stratégie énergétique de l'établissement. Enfin, Paris 1 fait désormais partie du groupe de travail monté par France Universités (programme PEEC 2030) et pourra s'appuyer sur l'accompagnement proposé par cette structure pour désigner son site pilote dans le cadre de son programme de transition énergétique.

A noter, pour conclure, que les projets de réfection des façades de la MSE et de Saint-Charles ainsi que le raccordement du centre Saint-Charles au chauffage urbain ont été déposés début décembre 2022 dans le cadre de l'appel à projets « Résilience 2 ».

8.6. PROJETS D'EXTENSION SUR DE NOUVEAUX LOCAUX

Afin de répondre aux besoins exprimés dans la section 8.1 supra, l'Université a réfléchi à des opportunités d'accroître ses superficies sur des sites qu'elle occupe déjà. L'objectif serait de dégager une surface d'au moins 10 000 m² SUB afin d'y accueillir des espaces d'enseignement, une « Maison de la recherche », ainsi que les services dédiés à notre université européenne, dans le cadre de l'Alliance Una-Europa. Au-delà des bureaux pour les équipes, l'idéal serait de disposer également de salles pour la tenue de séminaires de recherche, de colloques et autres événements académiques mais également d'espaces permettant d'accueillir des professeurs invités. De même, des équipes de Sorb'Rising (PIA 4) pourraient y être installées. L'objectif est tout à la fois de développer la capacité de réponse de l'Université aux appels à projets nationaux et européens (et d'accroître la perception de préciputs) et de porter la recherche de Paris 1 vers le standard de ses voisins parisiens et de ses partenaires européens.

Notons qu'un tel objectif permettrait à l'université d'atteindre à terme une superficie de 118 000 m², et de faire ainsi passer son ratio de m² par étudiant, actuellement à 2, à 2,5.

Les sites sur lesquels l'Université pourrait s'accroître sont :

- Le site de Lourcine : dans le projet initial, il était prévu que le bâtiment central (bâtiment 3, composé d'un « socle » et de deux tours de sept étages) soit récupéré par le CROUS afin d'y installer un restaurant universitaire, des salles de sport, ainsi que des logements étudiants dans les étages. Ce projet initial a été rapidement abandonné et le devenir du bâtiment 3 est resté en suspens depuis 2019. Aujourd'hui semble se profiler un projet beaucoup moins ambitieux, prévoyant l'implantation d'un espace de restauration sur une partie du rez-de-chaussée. L'Epaurif, qui aura la maîtrise d'ouvrage de l'opération (si elle est réalisée), a entamé en décembre 2022 une phase de concertation avec le CROUS et Paris 1 pour préciser les besoins. La contrainte principale est que les armées (rappelons que le bâtiment 3 du site reste actuellement la propriété du ministère des Armées) sembleraient souhaiter conserver l'usage à la fois des étages des deux tours et des sous-sols du bâtiment mais peut-être cette position s'infléchira-t-elle après les Jeux Olympiques de 2024 (pour l'heure, elles exigent par conséquent une parfaite étanchéité entre les deux futures parties du site, ce qui risque d'occasionner des complications techniques et devrait empêcher toute rénovation extérieure du bâtiment). Par ailleurs, le CROUS semble peu enclin à investir ce site uniquement pour l'implantation d'un espace de restauration, poste structurellement déficitaire dans ses activités. Dans ces conditions, Paris 1 réitère son souhait de voir ce bâtiment 3 basculer intégralement à son usage universitaire. Cela réduirait significativement les contraintes techniques du projet actuel. Dans le cadre d'une solution alternative, le CROUS et Paris 1 pourraient également se partager les deux tours, le CROUS afin d'y proposer des logements universitaires, l'Université pour y accueillir des salles d'enseignement et/ou des activités de recherche, par exemple sa fédération de la recherche ainsi que des espaces pour des professeurs invités ; de nouveaux amphithéâtres pourraient par ailleurs être construits dans les sous-sols ; les espaces dédiés à la vie étudiante pourraient être davantage développés au rez-de-chaussée. Un tel projet donnerait surtout une plus grande unité à ce site, puisqu'actuellement, trois des quatre bâtiments bordant la cour centrale sont occupés soit par le CROUS, soit par l'Université. Enfin, cela faciliterait grandement la communication avec le centre Cassin, qui fait face au bâtiment 3, au niveau de la rue Saint-Hyppolite (un accès plus direct entre les deux centres pourrait alors être créé). Le terme de « Campus Port-Royal » prendrait alors tout

son sens. L'Épaurif a indiqué que ce projet plus vaste pourrait parfaitement s'inscrire *a posteriori* dans l'opération à plus petite échelle, qu'elle devrait conduire d'ici 2025.

Ce site est très certainement celui qui ouvre la perspective d'agrandissement la plus significative et la plus cohérente pour l'établissement. La surface de plancher du bâtiment 3 (SDP, proche de la SUB) est de 11 400 m², surface correspondant aux besoins exprimés plus haut dans ce document. Tant la situation géographique (centrale, proche du centre Panthéon) que la configuration du bâtiment (polyvalence enseignement/recherche) correspondent aux attentes de l'Université.

- La Sorbonne : sur ce site, Paris 1 semble avoir été le « parent pauvre » des affectations réalisées par le Rectorat ces dernières années. Avec le départ de l'université Sorbonne Nouvelle, un « rééquilibrage » en faveur de l'université Paris 1 devrait être possible. Ces espaces ne pourront vraisemblablement pas accueillir des salles d'enseignements, mais seraient parfaitement adaptés aux besoins exposés ci-dessus en matière d'accompagnement de la recherche (projets PIA, bureaux pour des professeurs invités, etc.) et de surfaces administratives.
- Le centre Sainte-Barbe : Paris 1 pourrait là encore implanter des bureaux pour ses services centraux ou pour des laboratoires de recherche sur les espaces actuellement non affectés ou laissés vacants par le départ de l'EPHE. Cette opération pourrait éventuellement s'inscrire dans un programme plus large centré autour de la bibliothèque Sainte-Barbe, dont les étudiants de Paris 1 sont les premiers lecteurs.

Si aucune des éventualités mentionnées ci-dessus ne pouvait être satisfaite en particulier (Lourcine), l'Université resterait à la recherche d'un nouveau site dans le Quartier latin ou à proximité, afin de conforter son implantation historique, tout en assurant un développement en matière tant de recherche que d'enseignement et de formation tout au long de la vie. Le projet qui avait été conçu en 2022 du « 91, boulevard Saint-Michel » étant aujourd'hui abandonné, l'Université serait demandeuse dans ce cas d'un accompagnement de la MRPIE dans les différentes étapes liées à la recherche d'un tel site.

De façon plus « conjoncturelle », il serait vraiment souhaitable que l'Université puisse rester sur le site de Censier jusque l'été 2025, ce qui permettrait de faire la « jonction » avec la livraison du site de La Chapelle (pour rappel, la restitution du « 17, rue de Tolbiac » était censée être concomitante avec l'arrivée de Paris 1 sur ce site). Dans cette perspective, l'Université a demandé à l'Épaurif d'étudier la compatibilité d'un chantier de désamiantage du bâtiment principal avec un maintien de l'occupation du bâtiment D (actuellement affecté à Paris 1) ; l'Épaurif s'est engagé à réaliser cette étude de faisabilité et d'apporter une réponse à l'Université d'ici l'été 2023.

9. PROGRAMMATION FINANCIERE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SPSI 2023-2027

La politique immobilière de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'inscrit dans un contexte budgétaire qui s'est nettement amélioré depuis le milieu des années 2010 et semble désormais stabilisé, mais marqué par d'importantes incertitudes, liées notamment à la livraison du campus La Chapelle : incertitude sur la date de livraison, incertitude aussi sur la compensation par les tutelles des dépenses d'exploitation de ce nouveau site, qui devraient atteindre au moins 2,4 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente une projection de la soutenabilité financière du SPSI à l'horizon 2027, à partir des données disponibles pour 2021. Afin d'en assurer la lisibilité, il fait apparaître uniquement les sites qui donnent lieu à des évolutions financières significatives au cours de la période de référence : centre du 17, rue de Tolbiac (fin de bail en mai 2022), site de Censier (recours temporaire entre 2022 et 2024), campus Condorcet-Aubervilliers (progression sensible

de la redevance, dont le montant pour les années à venir est estimé à 1,1 million d'euros), campus -La Chapelle (livraison en 2025, impliquant un coût en équipement initial estimé à 1,5 million d'euros, ventilés sur 2024-2025, et des charges d'exploitation évaluées à ce jour à 2,4 millions d'euros par an), Institut d'art et d'archéologie (IAA ; réhabilitation à partir de 2025, enregistrée en investissement).

Concernant les locations de salles, leur montant étant relativement faible en 2021 (du fait que la majorité des examens a été effectuée à distance), les projections ont été révisées à la hausse, à 80 000 €, pour les années à venir.

Concernant l'investissement, les montants enregistrés en 2021 et 2022 au titre du SPSI (1,8 million d'euros environ) sont inhabituellement élevés et résultent du vaste programme de rénovation de certains sites, entrepris parallèlement et consécutivement à la livraison du centre Lourcine : fin des opérations, réalisées en 2021, sur les centres Malher et Broca, opération de redéploiement des services centraux sur les sites du Panthéon, Ulm et Cujas (1,2 millions d'euros) en 2022. Les dépenses en 2023-2024 devraient également rester importantes en raison de la vaste opération de rénovation, réaménagement et mise en sécurité de la bibliothèque Cujas (1,8 millions d'euros répartis sur deux ans). A partir de 2025 est actée une baisse des montants investis au titre du SPSI, à 1,4 millions d'euros.

Figurent également, dans les dépenses d'investissement, les trois opérations retenues dans le cadre de l'actuel CPER : réfection des toitures de Lourcine (4,55 millions d'euros, intégralement financés par l'Etat et la Région), réfection de la façade du centre « Ulm » (2 millions d'euros, dont 1,77 million d'euros financés par la Région et l'Etat) et réfection de la façade moderne (côté rue Cujas) du centre Panthéon (4,3 millions dont 3,77 millions d'euros financés par l'Etat et la Région). L'opération de Lourcine est enregistrée en 2023, celle d'Ulm en 2024, enfin l'opération, plus importante, sur la façade moderne du Panthéon a été répartie sur deux années, en 2025-2026.

Pour la réhabilitation de l'IAA, l'Université s'est engagée à participer financièrement au projet à hauteur de 4 millions d'euros. A la suite des premiers échanges avec Sorbonne Université, cette participation devrait pouvoir être étalée sur plusieurs années : ainsi, huit annuités de 500 000 €, à partir de 2025, sembleraient pouvoir convenir à Sorbonne Université.

La ligne « Conformité réglementaire » a été légèrement rehaussée, à 200 000 euros.

Enfin, sont prises en compte les dépenses importantes liées au plan de relance en 2022 (rénovation des toitures du bâtiment B du centre Broca et de la Maison de la philosophie Marin-Mersenne ; rénovation de la façade sud du bâtiment de la Maison des sciences économiques ; le projet de remplacement de fenêtres au centre Pierre-Mendès-France est retardé en raison de contraintes techniques importantes). *A contrario*, les opérations déposées au titre du plan de résilience n'ont pas été intégrées dans le tableau de soutenabilité dans l'attente de la notification des résultats de l'appel à projets.

Du point de vue des ressources, nous intégrons la réduction de la compensation des loyers par le MESR, consécutive à la fin de bail du 17, rue de Tolbiac après 2022.

A partir de 2023 et pour les années suivantes, nous avons fait l'hypothèse, au regard de l'historique des engagements en la matière, que le ministère maintiendrait la logique de compensation intégrale de nos locations et opérations immobilières, qui comprennent :

- la location temporaire de Censier jusqu'en 2024 (que le Ministère a accepté, à l'automne 2022, de prendre intégralement à sa charge), dont le montant est supérieur d'environ 130 000 € à celui calculé en juin 2022, suite à la décision de l'Epaurif, en août, de nous affecter le bâtiment D, augmentant ainsi la surface occupée par Paris 1 de 1 920 m² à 2 380 m² sur ce site ;
- la compensation « historique » pour l'emprunt « Broca », s'élevant à 640 000 € annuels (principal et intérêts) ;

- les coûts de location auprès du CTLes (espaces de stockage pour les collections des bibliothèques, notamment la BIS, sur le site de Bussy-Saint-Georges ; 100 k€ annuels) et les locations temporaires de salles pour les sessions d'examen (coût annuel estimé à 80 k€).

La ligne suivante estime la compensation des dépenses de fonctionnement consécutives à l'accroissement des surfaces durablement occupées par Paris 1, et que devrait assumer le MESR. Cette ligne intègre notamment à partir de 2023 l'engagement donné par le Ministère au printemps 2022 de contribuer de façon pérenne, et à hauteur de 1,6 millions d'euros, à l'exploitation du centre Lourcine et du campus Condorcet-Aubervilliers (redevance versée à l'EPCC), tous deux occupés depuis 2019 par Paris 1 (à cet égard, il convient de noter que ces montants ont bien été pris en compte dans les dernières notifications de la subvention pour charges de service public). Le montant inclut par ailleurs la compensation, là encore supposée intégrale, des dépenses de fonctionnement du site de La Chapelle à partir de 2025, aujourd'hui estimées à 2,4 millions d'euros annuels. Cela ne signifie aucunement que l'Université considère que sa tutelle acceptera une telle compensation. Une telle hypothèse signale toutefois à quelle(s) condition(s) l'équilibre financier de l'Université pourra être atteint dans les années à venir. Par ailleurs, il semble inconcevable que l'Université se voie affectée en 2025 un nouveau bâtiment de 16 000 m² SUB sans que la SCSP qui lui est versée, et dont c'est l'objet, ne tienne pas compte des charges supplémentaires générées par un tel bâtiment.

La contribution des autres universités et organismes (occupant des sites gérés par Paris 1) a été révisée à la baisse (et ramenée à 740 000 €) en raison de la disparition de la redevance versée par le CROUS pour l'occupation du 17, rue de Tolbiac.

Le financement « socle » correspond aux financements que l'Université Paris 1 est en mesure d'assumer, de manière générale, sur son budget pour la gestion de son parc immobilier (hors masse salariale), soit 10,2 millions d'euros établis au regard de l'exécution des années passées.

Ce financement est complété d'une contribution additionnelle (ligne suivante) que l'Université pense être en mesure d'apporter dans les années à venir en prélevant sur son fonds de roulement (pour la partie investissement). L'Université envisage ainsi de financer sur ce fonds la rénovation de l'IAA, les équipements liés à la livraison du campus La Chapelle, ainsi que les parts autofinancées des opérations Ulm (230 000 euros en 2024) et Panthéon (500 000 euros répartis à parts égales sur les années 2025 et 2026) réalisées dans le cadre du CPER.

Enfin, une dernière ligne fait apparaître le besoin de financement calculé comme solde entre les dépenses et les ressources identifiées précédemment.

Sous ces hypothèses, il apparaît que, moyennant un prélèvement sur son fonds de roulement de 3,74 millions d'euros au cours des six prochaines années (pour financer la contribution de Paris 1 à la rénovation de l'IAA, les coûts d'installation à la Chapelle et le financement interne des projets CPER), l'Université est en mesure de soutenir sa politique immobilière ; les soldes budgétaires sont équilibrés en moyenne jusque 2027, sous réserve d'une compensation intégrale par les tutelles des charges de fonctionnement du futur site de la Chapelle (2,4 millions d'euros). Ce constat laisse en conséquence ouvertes et envisageables toutes les perspectives pour répondre aux besoins de surfaces supplémentaires évoqués *supra*, d'autant plus si elles permettent le développement d'activités génératrices de ressources propres supplémentaires pour l'Université.

Ajoutons pour conclure que le tableau présenté ci-dessous ne fait aucune projection sur l'évolution de l'inflation au cours de la période, ce qui, compte tenu du contexte actuel, est bien sûr une hypothèse peu réaliste. Néanmoins, prévoir tant l'ampleur de l'épisode inflationniste que sa persistance dans l'avenir est un exercice bien délicat et il nous a semblé préférable de présenter un tableau en euros de l'année 2022, afin de ne pas compliquer son analyse avec des hypothèses pour le moins aléatoires sur les trajectoires de prix à cinq ans. Le tableau présenté offre en outre le mérite d'une totale comparabilité des cinq années à venir à la situation actuelle.

Droits constatés pour 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
A - Dépenses de fonctionnement (1)	11 718 261 €	11 594 000 €	11 440 000 €	11 041 000 €	12 295 000 €	13 083 000 €	13 071 000 €
A1 - Locations durables	1 581 196 €	600 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
dont 17, rue de Tolbiac	1 482 879 €	(- 983 000 €)	(- 1 483 000 €)	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres locations durables (CTLES)	98 317 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
A2 - Locations ponctuelles	37 578 €	443 000 €	801 000 €	414 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
dont Censier	0 €	363 000 €	721 000 €	334 000 €	0 €	0 €	0 €
Autres locations ponctuelles (salles d'examen...)	37 578 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
A3 - Sites dont UP1 est gestionnaire	6 778 010 €	6 782 000 €	6 782 000 €	6 782 000 €	6 782 000 €	6 782 000 €	6 782 000 €
A4 - Sites dont UP1 n'est pas gestionnaire (2)	3 042 938 €	3 530 000 €	3 530 000 €	3 530 000 €	5 130 000 €	5 930 000 €	5 930 000 €
dont Condorcet - Aubervilliers	616 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 100 000 €
dont Condorcet - La Chapelle	0 €	0 €	0 €	0 €	1 600 000 €	2 400 000 €	2 400 000 €
Autres sites	2 426 938 €	2 430 000 €	2 430 000 €	2 430 000 €	2 430 000 €	2 430 000 €	2 430 000 €
A5 - Intérêts d'emprunts	278 540 €	239 000 €	227 000 €	215 000 €	203 000 €	191 000 €	179 000 €
B - Dépenses d'investissement	3 071 552 €	4 359 000 €	7 313 000 €	5 775 000 €	5 937 000 €	5 219 000 €	3 211 000 €
B1 - SPSI	1 818 875 €	1 800 000 €	6 050 000 €	4 500 000 €	4 650 000 €	3 920 000 €	1 900 000 €
dont équipements complémentaires aux constructions	0 €	0 €	0 €	1 000 000 €	500 000 €	0 €	0 €
dont toitures de Lourcine (CPER)	0 €	0 €	4 550 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
dont façade Ulm (CPER)	0 €	0 €	0 €	2 000 000 €	0 €	0 €	0 €
dont façade Panthéon (CPER)	0 €	0 €	0 €	0 €	2 250 000 €	2 020 000 €	0 €
dont rénovation IAA (CPER Sorbonne Université)	0 €	0 €	0 €	0 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Autres opération SPSI	1 818 875 €	1 800 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €	1 400 000 €
B2 - Conformité réglementaire	174 033 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
B3 - GER	650 070 €	650 000 €	650 000 €	650 000 €	650 000 €	650 000 €	650 000 €
B4 - Plan de relance	39 115 €	1 308 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
B5 - Remboursements emprunts (part capital)	389 459 €	401 000 €	413 000 €	425 000 €	437 000 €	449 000 €	461 000 €
Total dépenses (A+B)	14 793 456 €	15 953 000 €	18 753 000 €	16 816 000 €	18 232 000 €	18 302 000 €	16 282 000 €
E - Ressources hors budget de UP1	4 590 294 €	5 726 000 €	8 472 000 €	5 300 000 €	6 801 000 €	7 371 000 €	560 1000
E1 - Compensation des loyers et emprunts par le MESR (3)	3 600 000 €	3 813 000 €	1 541 000 €	1 154 000 €	820 000 €	820 000 €	820 000 €
E2 - Compensation des nouvelles surfaces par le MESR (4)	0 €	0 €	1 630 000 €	1 630 000 €	3 230 000 €	4 030 000 €	4 030 000 €
E3 - Ressources des CPER (5)	0 €	0 €	4 550 000 €	1 765 000 €	2 000 000 €	1 770 000 €	0 €
E4 - Ressources du Plan de Relance (6)	44 850 €	1 162 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
E5 - Participation des autres universités (7)	934 039 €	740 000 €	740 000 €	740 000 €	740 000 €	740 000 €	740 000 €
E6 - Autres ressources	11 405 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €
F - Financement "socle" de Paris 1	10 203 162 €	10 200 000 €	10 200 000 €	10 200 000 €	10 200 000 €	10 200 000 €	10 200 000 €
G - Prélèvement prévisionnel sur fonds de roulement pour investissement (8)	0 €	0 €	0 €	1 235 000 €	1 250 000 €	750 000 €	500 000 €
H1 - Capacité (+) / Besoin (-) de financement	0 €	-27 000 €	-81 000 €	-81 000 €	19 000 €	19 000 €	19 000 €
Total des ressources (E+F+G+H-I)	14 793 456 €	15 953 000 €	18 753 000 €	16 816 000 €	18 232 000 €	18 302 000 €	16 282 000 €
H2 - Besoin de financement additionnel résultant de l'inflation	0 €	-212 000 €	-744 000 €	-1 075 000 €	-1 192 000 €	-1 419 000 €	-1 650 000 €

- (1) Hors masse salariale de Paris 1 : inclut les fluides, les loyers et redevances, les frais de maintenance, de ménage, de sécurité et de sûreté, les taxes foncières, le câblage informatique
(2) Sorbonne et BIS, Saint-Barbe, IAA, Condorcet-Aubervilliers, Galerie Colbert, Nogent-sur-Marne, MSH Mondes
(3) A partir de 2023 : compensation des locations ponctuelles (Censier, salles d'examen) et des remboursements d'emprunt (Broca)
(4) Hypothèses de compensation intégrale pour Condorcet-La Chapelle (à partir de 2025) + 1,63 millions d'euros pour Lourcine et Condorcet-Aubervilliers à partir de 2023
(5) Toitures de Lourcine en 2023, façade du centre Ulm en 2024, façade moderne du centre Panthéon (rue Cujas) en 2025-26
(6) Pour 2021-22 : toiture Maison de la philosophie Marin Mersenne (rue du four), toiture bât. B de Broca, rénovation de la façade sud de la MSE ; fenêtres de PMF en suspens
(7) Participations aux dépenses de fonctionnement (Université Panthéon-Assas pour Panthéon et Ulm, Sorbonne Université et Université Paris-Cité pour Institut de Géographie, CROUS)
(8) Financement des équipements d'installation à Condorcet-La Chapelle en 2024-25 et des parts autofinancées des CPER (Ulm en 2024, Panthéon en 2025-26, IAA entre 2025 et 2027)

Toutefois, un scénario avec inflation a été réalisé. Les hypothèses retenues sont alors les suivantes : hypothèse d'une inflation hors énergie à 5 % en 2022 et descendant progressivement à 3 % en 2027. On suppose que l'inflation sur le poste « Energie » (qui représente 15 % du total des dépenses de fonctionnement, chiffre de 2021), sera de 10 % en 2022, de 15 % en 2023, puis retombera à 5 % les années suivantes. Enfin, on fait l'hypothèse que la progression du financement « socle » est indexée sur celle de la subvention pour charge de service public, dont on suppose qu'elle augmente de 2% par an, soit un rythme sensiblement inférieur à celle de l'inflation.

Le tableau (sans inflation) présenté dans cette note a été réévalué en intégrant ces hypothèses (ce nouveau tableau est disponible sur demande) et fait logiquement apparaître un besoin de financement important. Sur la dernière ligne du tableau présenté, on s'est contenté de faire apparaître l'écart de besoin de financement entre ces deux simulations (ce qui revient, répétons-le, à isoler l'impact que pourrait avoir l'inflation sur la soutenabilité financière de l'immobilier). Cette dernière ligne souligne qu'en cas d'inflation persistante, celle-ci serait à l'origine d'une dégradation de la situation financière de l'Université, si la SCSP n'était pas à terme indexée sur cette inflation.

Hypothèses retenues pour le scénario avec inflation (dernière ligne du tableau précédent).

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Inflation hors énergie	5%	4%	4%	3%	3%	3%
Inflation du poste "Energie"	10%	15%	5%	5%	5%	5%
Inflation sur les dépenses d'exploitation	5,75%	5,65%	4,15%	3,30%	3,30%	3,30%
Inflation sur les dépenses d'investissement	5%	4%	4%	3%	3%	3%
Progression annuelle du financement « socle »	2%	2%	2%	2%	2%	2%

CONCLUSION

La stratégie immobilière de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au cours de la période 2012-2022 a été axée autour des deux grands et beaux projets qu'ont été la livraison des centres Lourcine et Condorcet – Aubervilliers (pour sa phase 1) : profitant de l'emménagement de nombreuses composantes, laboratoires ou équipes sur ces nouveaux centres, cette stratégie s'est articulée autour à la fois de la restitution de sites jugés trop coûteux et d'un effort de rationalisation attaché au réagencement de certains centres et de mise en cohérence géographique des grands pôles disciplinaires de l'Université.

Certains centres ont bénéficié de cette démarche et ont connu des rénovations (intérieures) importantes, voire complètes, depuis 2019 : centre Broca, centre Malher, Maison de la philosophie Marin-Mersenne et, dans une moindre mesure, centre Pierre-Mendès-France (PMF). En 2022, cet effort de rationalisation s'est poursuivi avec un redéploiement important des certains services centraux au sein des centres Panthéon, Ulm et Cujas. En 2023-2024, d'importants travaux de rénovation et mise en sécurité seront effectués à la bibliothèque Cujas.

Les cinq années à venir semblent donc correspondre à une phase transitoire, sorte de période charnière après une décennie de forte activité en matière immobilière, et dans l'attente des prochaines étapes décisives mais dont les échéances sont à la fois assez éloignées et relativement incertaines : livraison du campus La Chapelle et, *a fortiori*, phase 2 du campus Condorcet – Aubervilliers. Sur la réalisation de ces deux projets reposent la poursuite de la rationalisation dans l'occupation du parc immobilier (notamment en sciences humaines et sociales) et, plus généralement, toute la stratégie immobilière de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Une réflexion a déjà été entreprise sur la réhabilitation du site de PMF à conduire après le départ des SHS pour La Chapelle en 2025.

Cette phase devra aussi être l'occasion de se fixer des objectifs ambitieux de transition énergétique et d'isolation thermique des bâtiments. Les deux projets de rénovation des façades des bâtiment Ulm et Panthéon (aile Cujas) dans le cadre du CPER 2021-2027 iront bien sûr dans ce sens. Ces opérations devraient toutefois être complétées par la désignation d'un site « pilote » de l'établissement pour un rénovation d'ampleur à fort contenu environnemental.

Se pose ainsi la question de la gestion de cette phase transitoire (d'ici la livraison de La Chapelle, au mieux dans deux ans et demi), caractérisée par des besoins restant importants tant en matière de salles/amphithéâtres d'enseignement que de locaux dédiés aux activités académiques.

En effet, les surfaces gagnées par la livraison du centre Lourcine et Condorcet – Aubervilliers (+ 8 % en termes nets, surfaces SUB, entre 2012 en décembre 2022, Censier exclu) ont été absorbées par la progression régulière et rapide du nombre d'étudiants inscrits à Paris 1 (+ 17 % au cours de la même période). Ces tensions vont être renforcées par les pertes définitives de surfaces dans le centre Sorbonne.

Dans ces conditions, obtenir des salles de façon provisoire sur le site de Censier a certes facilité les rentrées universitaires 2022 et 2023, même si la « jonction » avec la livraison de La Chapelle ne sera vraisemblablement pas réalisable sur ce site.

Plus structurellement, le renforcement significatif et progressif des équipes en lien avec les grands projets de l'Université (Sorb' Rising, Una Europa, Fédération de la recherche, fondation de l'Université et développement de certains services centraux) va nécessiter dans un avenir proche de disposer de locaux nouveaux pour les accueillir. Cet agrandissement d'au moins 10 000 m² pourrait être réalisé sur des sites où Paris 1 Panthéon-Sorbonne est déjà implantée (Sorbonne, Sainte-Barbe mais surtout bâtiment 3 du centre Lourcine) ou passer par l'acquisition d'un nouveau bâtiment situé idéalement à proximité du centre Panthéon, siège historique de l'Université. Cela permettrait à l'Université à la fois d'obtenir quelques grandes salles d'enseignement qui lui manquent aujourd'hui cruellement pour ses formations, d'accentuer

encore la rationalisation géographique de son pôle disciplinaire de SHS, et de donner à ses personnels des conditions de travail favorables pour poursuivre les objectifs ambitieux que l'Université s'est fixés et mener à bien les projets indispensables à son rayonnement académique aux niveaux national, européen et international.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES SITES, DES COMPOSANTES, LABORATOIRES ET SERVICES CENTRAUX DE L'UNIVERSITE PARIS 1

Liste des sites et de leur acronyme (Acr.)

	Acr.	Sites	SUB P1 en m ²	Structure	Arrondissement	Gestion Paris 1	Type
1	PMF	Pierre Mendès France	20 016	19,6%	13	Oui	Bien affecté
2	SRB	Sorbonne (y compris BIS)	18 805	18,4%	5	Rectorat	Bien affecté
3	LRC	Lourcine	9 045	8,8%	13	Oui	Bien affecté
4	CUJ	Cujas (incluse la bibliothèque)	7 506	7,3%	5	Oui	Bien affecté
5	PTH	Panthéon	7 224	7,1%	5	Oui - Site partagé	Bien affecté
6	STC	Saint-Charles	6 880	6,7%	15	Oui	Bien affecté
7	AUB	Condorcet - Aubervilliers	5 963	5,8%	Aubervilliers	EPCC	Location
8	MSE	Maison des Sciences Économiques	5 667	5,5%	13	Oui	Bien propre
9	CAS	Cassin	3 359	3,3%	13	Oui	Bien affecté
10	BRC	Broca	3 302	3,2%	5	Oui	Bien propre
11	IAA	Institut d'Art et d'Archéologie	3 151	3,1%	6	Sorbonne Université	Bien affecté
12	CLB	Galerie Colbert	1 801	1,8%	2	INHA	Location
13	MLH	Malher	2 046	2,0%	4	Oui	Bien affecté
14	BLR	Bourg-la-Reine	1 510	1,5%	Bourg-la-Reine	Oui	Bien affecté
15	NSM	Nogent-sur-Marne	1 450	1,4%	Nogent-sur-Marne	CIRAD	Location
16	DFO	Maison de la Philosophie Mersenne	1 325	1,3%	6	Oui	Bien affecté
17	GEO	Institut de Géographie	954	0,9%	5	Oui - Site partagé	Bien affecté
18	BRB	Sainte-Barbe	838	0,8%	5	Rectorat	Bien affecté
19	ARA	Arago - Maison internationale	541	0,5%	13	Oui	Bien affecté
20	ULM	Ulm	456	0,4%	5	Oui - Site partagé	Bien affecté
21	MSH	MSH Mondes (ex MAE)	350	0,3%	Nanterre	CNRS et Univ. de Nanterre	Location
22	EDI	Editions de la Sorbonne	86	0,1%	5	Oui	Bien propre
-	CEN	Censier (occupation temporaire)	3 650	-	5	EPAURIF et Plateau Urbain	Location
Total (hors site de Censier) :			102 275	100,0%		15	

Liste des Unités Mixtes de Recherche (UMR) et des Unités de Recherche (UR)

ACRONYME	UMR / UR	NOM	SITES
ANHIMA	UMR 8210	Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques	CLB, AUB
ArchAm	UMR 8096	Archéologie des Amériques	MLH
ArScAn	UMR 7041	Archéologie et Sciences de l'Antiquité	MSH
CRHXIX	UR 3550	Centre d'Histoire du XIXème siècle	SRB
CES	UMR 8174	Centre d'Économie de la Sorbonne	MSE
CESSP	UMR 8209	Centre Européen de Sociologie et de Science Politique	SRB
CETCOPRA	UR 2483	Centre d'Etudes des Techniques, des Connaissances et des Pratiques	DFO
CHPMS HIPHIMO	UR 1451	Centre d'Histoire des Philosophies Modernes de la Sorbonne	DFO
CHS	UMR 8058	Centre d'Histoire Sociale des Mondes Contemporains	AUB
CRI	UR 1445	Centre de Recherche en Informatique	PMF
CRIDUP	UR 134	Centre de Recherche de l'Institut de Démographie de l'Université Paris 1	AUB
D&S	UMR 201	Développement & Sociétés	NSM
EIREST	UR 7337	Equipe interdisciplinaire de recherches sur le tourisme	BRC
Géographie-Cités	UMR 8504	Géographie-Cités	AUB
HiCSA	UR 4100	Histoire Culturelle et Sociale de l'Art	CLB
IDHES	UMR 8533	Institutions et Dynamiques Historiques de l'Economie et de la Société	SRB, AUB, BLR
IHMC	UMR 8066	Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine	SRB, MLH, DFO
IHPST	UMR 8590	Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques	DFO
IMAF	UMR 8171	Institut des Mondes Africains	AUB
Institut ACTE	UR 7539	Institut Arts – Créations – Théories – Esthétique	STC
IREDIÉS	UR 4536	Institut de Recherche en Droit International et Européen de la Sorbonne	LRC
IRJS	UR 4150	Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne	BRB

ISJPS	UMR 8103	Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne	LRC
LADYSS	UMR 7533	Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces	AUB
LAMOP	UMR 8589	Laboratoire de Médiévistique Occidentale de Paris	SRB, AUB
LGP	UMR 8591	Laboratoire de Géographie Physique	AUB
MASCIPO-CRALMI Mondes Américains	UMR 8168	Mondes Américains : Sociétés, Circulations, Pouvoirs XVème - XXIème Siècles / Centre de Recherche d'Histoire de l'Amérique Latine et des Mondes Ibériques	SRB
Orient & Méditerranée IRBIMMA pour P1	UMR 8167	Orient & Méditerranée - Institut de Recherche sur Byzance, l'Islam et la Méditerranée au Moyen-Âge	SRB
PHARE	UR 7418	Philosophie, Histoire et Analyse des Représentations Économiques	MSE
PjSE	UMR 8545	Paris Jourdan Sciences Economiques	Hors P1
PRISM Sorbonne	UR 4101	Pôle de Recherches Interdisciplinaires en Sciences du Management de la Sorbonne	SBR
PRODIG	UMR 8586	Pôle de Recherche pour l'Organisation et la Diffusion de l'Information Géographique	AUB
SAMM	UR 4543	Statistique, Analyse et Modélisation Multidisciplinaire	PMF
SIRICE	UMR 8138	Sorbonne - Identités. Relations Internationales et Civilisations de l'Europe	SRB, AUB
SPHERE-GRAMATA	UMR 7219	Sciences Philosophie Histoire - Groupe de Recherches Antiquité, Moyen-Âge, Transmission Arabe	DFO
Temps	UMR 8068	Technologie et Ethnologie des Mondes Préhistoriques	MSH
Trajectoires	UMR 8215	Trajectoires	MLH

Liste des composantes et instituts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

ACRONYME	INTITULE	SITES (Formation)	POLE / DISCIPLINE
EDS (UFR 01)	Ecole de Droit de la Sorbonne	Panthéon, Lourcine, Cassin	Droit et science politique
EES (UFR 02)	Ecole d'Economie de la Sorbonne	PMF, MSE	Sciences économiques et de gestion
EHAAS (UFR 03)	Ecole d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de la Sorbonne	PMF, IAA, galerie Colbert	Art et sciences humaines et sociales (SHS)
URS (UFR 04)	Ecole des Arts de la Sorbonne	Saint-Charles	Art et sciences humaines et sociales (SHS)
EMS (UFR 06)	Ecole Management Sorbonne	Sorbonne	Sciences économiques et de gestion
UFR 08	Géographie	Institut de Géo., PMF	Art et sciences humaines et sociales (SHS)
EHS (UFR 09)	Ecole d'Histoire de la Sorbonne	Sorbonne, PMF	Art et sciences humaines et sociales (SHS)
UFR 10	Philosophie et Sociologie	Sorbonne, PMF	Art et sciences humaines et sociales (SHS)
UFR 11	Ecole de Science Politique de la Sorbonne	Sorbonne	Droit et science politique
UFR 27	Mathématiques et Informatique	PMF	Sciences économiques et de gestion
IAES (UFR 12)	Institut d'Administration Économique et Sociale (rattaché à l'EDS)	PMF	Droit et science politique
IAP	Institut des Assurances de Paris (rattaché à l'EDS)	Panthéon	Droit et science politique
IDUP	Institut de Démographie de l'Université Paris 1	PMF	Art et sciences humaines et sociales (SHS)
IEDES	Institut d'études du développement de la Sorbonne	Nogent-sur-Marne	Art et sciences humaines et sociales (SHS)
IEJ	Institut d'Etudes Judiciaires « Jean Domat » (rattaché à l'EDS)	Broca, Panthéon	Droit et science politique

IREST	Institut de Recherche et d'Études Supérieures du Tourisme	Broca	Art et sciences humaines et sociales (SHS)
ISST	Institut des Sciences Sociales du Travail	Bourg-la-Reine	Sciences économiques et de gestion
DDL	Département des Langues	PMF	Composante transversale
UEFAPS	Unité d'Enseignement et de Formation aux Activités Physiques et Sportives	PMF	Composante transversale
FCPS	Formation Continue Panthéon-Sorbonne	Broca	Composante transversale
CIPCUR	Centre de Préparation aux Concours de la Fonction Publique	Lourcine	Droit et science politique
UNJF	Université Numérique Juridique Francophone	Cassin	Droit et science politique

Acronymes divers :

AMO : Assistant Maîtrise d'Ouvrage
AMUE : Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements
BIATSS : Personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé
CIRAD : Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
CPCU : Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain
CPER : Contrats de Plan Etat Région
CTLes : Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur (situé à Bussy-Saint-Georges)
CVC : Chauffage, Ventilation et Climatisation
CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus
DAE : Direction des Achats de l'Etat
DTA : Dossier Technique Amiante
EC : Enseignant Chercheur
ED : Ecole Doctorale
EHESS : École des Hautes Etudes en Sciences Sociales
EPCC Etablissement Public Campus Condorcet
EPHE : École Pratique des Hautes Études
ERC : European Research Council (Conseil Européen de la Recherche)
FMSH : Fondation Maison des Sciences de l'Homme
GER : Grand Entretien Renouvellement
GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique
GMAO : Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur
GTB : Gestion Technique du Bâtiment
IAE ; Institut d'Administration des Entreprises
IGH : Immeuble de Grande Hauteur
INED : Institut National des Etudes Démographiques
INHA : Institut National d'Histoire de l'Art
IRD : Institut de Recherche pour le Développement
MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
PSL : Université Paris Sciences & Lettres
SDP : Surface de Plancher
SHS : Sciences Humaines et Sociales
SIEC : Service Interacadémique des Examens et Concours
SSE : Service de Santé Etudiant (anciennement SSU)
SU : Sorbonne Université
SUB : Surface Utile Brute
SUN : Surface Utile Nette
UMR : Unité Mixte de Recherche
UR : Unité de Recherche (ou équipe d'accueil)
USR : Unité de Service de Recherche

Liste des Services Centraux de l'Université Paris 1

ACRONYME	INTITULE	SITES (2022)
AGC	Agence Comptable	Cujas
D2P	Direction des Projets et de la Prospective	Ulm
DAFB	Direction des Affaires Budgétaires et Financières	Cujas
DAJI	Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles	Panthéon
DEVE	Direction des Etudes et de la Vie Etudiante	PMF, Panthéon
DGS	Direction Générale des Services	Panthéon
DIRCOM	Direction de la Communication	Cujas
DIREVAL	Direction de la Recherche et de la Valorisation	Ulm
DL	Direction de la Logistique	Panthéon, PMF
DPEIP	Direction du Partenariat avec les Entreprises et de l'Insertion Professionnelle	PMF
DPI	Direction du Patrimoine Immobilier	Cujas
DPSIE / DPSE	Direction Prévention, Sécurité Incendie et Environnement	Panthéon
DRH	Direction des Ressources Humaines	Panthéon
DRI	Direction des Relations Internationales	Arago
DSIUN	Direction du Système d'Information et des Usages Numériques	PMF
SCD	Direction du Service Commun de la Documentation	PMF

ANNEXE 2 : PRESENTATION DES DIFFERENTS SITES DE PARIS 1

Evolution du parc depuis 1969

Site	Année	m ² SUB gérés	Désignation
Bourg-la-Reine	1969	1 510	ISST
Centre Saint-Charles	1973	6 880	Arts plastiques
Centre Pierre-Mendès-France	1973	20 016	Économie et gestion
Centre Mahler	1976	1 727	Centre de recherches historiques et juridiques
Centre Ulm	1976	456	
Centre de la rue du four (actuelle Maison de la Philosophie M. Mersenne)	1978	1 378	
Centre René-Cassin (Bât. A)	1991	3 359	Premier cycle de droit
MAE René-Ginouvés (actuelle MSH Mondes)	1997	1 084	Centre d'archéologie
Maison des Sciences Économiques	1998	5 669	Recherche en sciences économiques
Centre Broca	2001	3 651	Institut d'administration des entreprises (IAE)
Editions de la Sorbonne	2002	86	
Centre de Nogent-sur-Marne	2003	1 450	IEDES
Galerie Colbert (INHA)	2005	1 801	Histoire de l'art et archéologie, histoire
Centre Lourcine	2019	9 045	Droit
Campus Condorcet – Aubervilliers	2019	5 963	Histoire, géographie, démographie
Site de Censier	2022	3 650	Occupation temporaire 2022-2024

Figurent dans ce tableau uniquement les sites « acquis » depuis 1969 et étant encore dans le parc immobilier de Paris 1 en décembre 2022.

Dans les sites qu'elle occupe (et dont elle n'a pas nécessairement la gestion), l'Université Paris 1 est parfois amenée à partager les locaux avec d'autres universités ou institutions. Le tableau ci-dessous présente les conventions liant l'université à d'autres établissements.

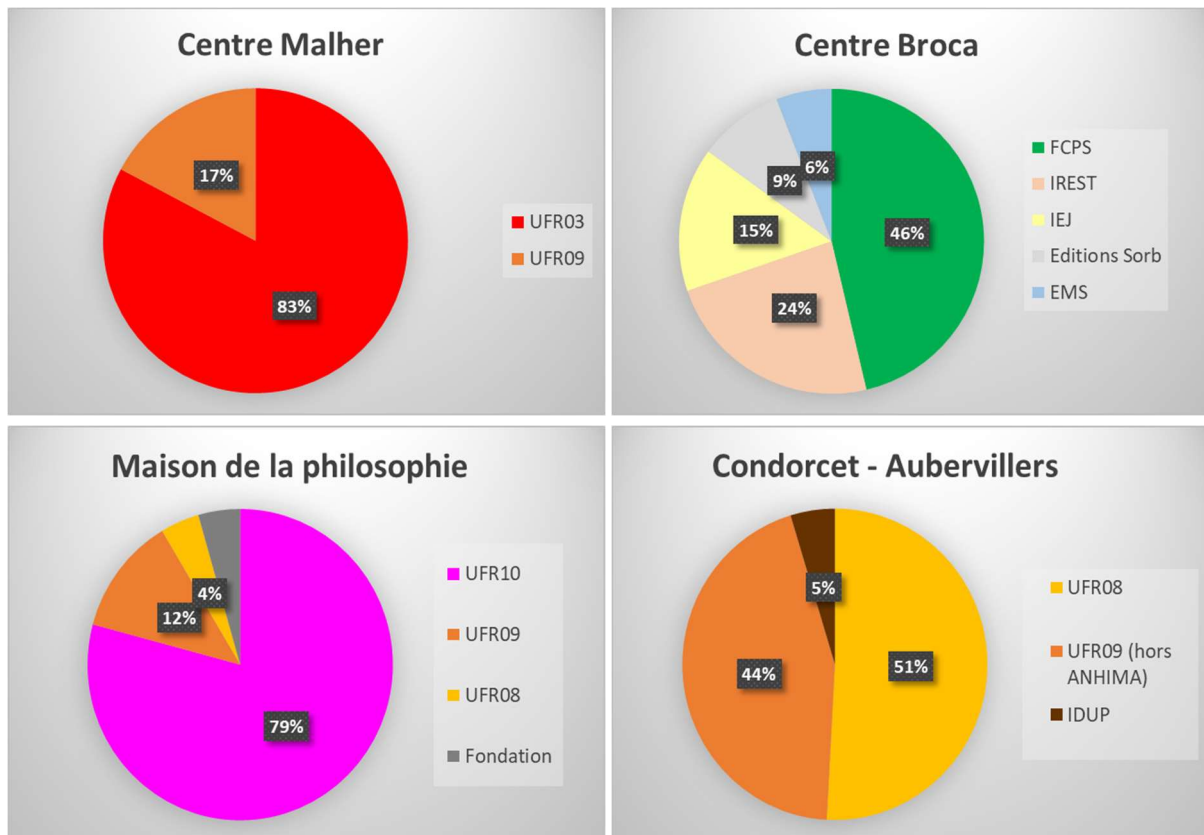
SITES	CONVENTIONS
Centre Panthéon. 12, place du Panthéon, Paris 5 ^{ème}	Partie État : CU passé avec la DIE Partie Ville : Arrêté du recteur du 07/04/1971 + convention de partage d'octobre 1973 + convention avec Paris Panthéon-Assas d'avril 2017
Centre Sorbonne. 1, rue Victor Cousin Paris 5 ^{ème}	Affectation par arrêtés du Rectorat (Centre occupé par le Rectorat, Sorbonne Université, Sorbonne « Nouvelle » et Paris 1)
Centre Ulm. 1, rue d'Ulm Paris 5 ^{ème}	Convention d'utilisation (CU) passée avec la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE) + Convention avec Paris Panthéon-Assas
Institut de géographie. 191, rue saint Jacques Paris 5 ^{ème}	Propriété indivise par arrêté d'affectation du 1er décembre 1980. Convention d'occupation avec Sorbonne Université et Université Paris Cité.
Institut d'art et d'archéologie. 3, rue Michelet Paris 6 ^{ème}	Arrêté ministériel du 30 juin 1983 portant attribution à titre de dotation à Sorbonne Université (SU), gestionnaire du site , et Paris 1.
Centre Sainte-Barbe. 4, rue Valette Paris 5 ^{ème}	Mise à disposition par convention du Rectorat du 20 mai 2008 (site occupé par la bibliothèque Sainte-Barbe et Sorbonne Nouvelle).
Nogent-sur-Marne. Jardin d'agronomie tropicale René Dumont. 45 bis, avenue Belle Gabrielle 94130 Nogent-sur-Marne	Convention avec le Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
INHA. Galerie Colbert. 2, rue Vivienne Paris 2 ^{ème}	Convention avec l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)
Condorcet – Aubervilliers. 8, cour des humanités, 93300 Aubervilliers	Contribution versée à l'Etablissement Public Campus Condorcet (EPCC), comprenant une part de membre fondateur, une part pour l'occupation des locaux, un part pour la vie de campus et une part pour les acquisitions documentaires
MSH Mondes. 21, allée de l'Université, 92000 Nanterre	Convention tripartite avec le CNRS et l'Université de Paris Nanterre, devant s'achever en 2022
Censier. 13, rue Santeuil, 75230 Paris Cedex 5	2 conventions distinctes : l'une avec l'Epaurif (bâtiment D), l'autre avec Plateau Urbain (deux salles et un amphi sur le reste du site)

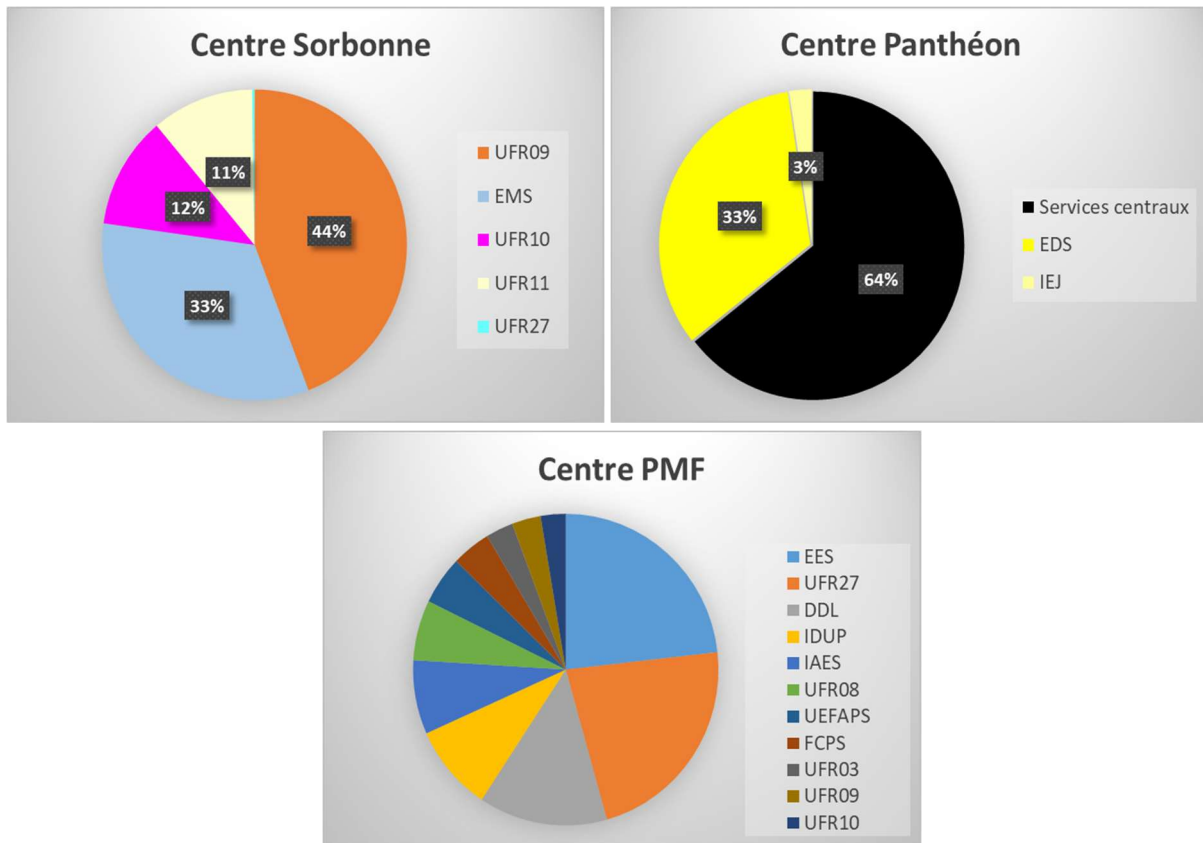
ANNEXE 3 : OCCUPATION DES SITES PAR LES DIFFERENTES COMPOSANTES

Cette section se concentre sur les bureaux, salles de réunion, salles de détente et bibliothèques des différentes composantes (UFR et Instituts) dédiés tant à la formation (scolarité, etc.) qu'à la recherche. Il décompose, pour tous les sites accueillant des composantes, la part occupée par chacune des composantes dans le total des surfaces mentionnées ci-dessus ; les amphithéâtres, salles d'enseignement, et bureaux occupés par les services centraux de l'Université sont exclus de l'analyse (sauf sur le site du Panthéon concernant les services centraux, importants sur ce site).

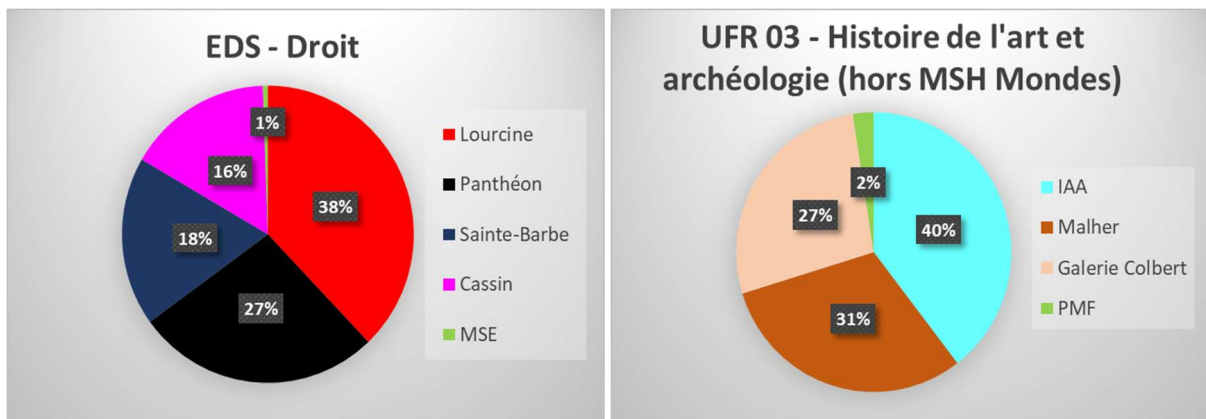
Il ressort tout d'abord de cette analyse que sept sites hébergent une unique composante (ou presque) dans leurs murs : Institut de géographie (UFR 08), centre Saint-Charles (UFR04), centre Lourcine (Ecole de droit de la Sorbonne (EDS), quelques bureaux pour la science politique), centre de Nogent-sur-Marne (Institut d'études du développement de la Sorbonne, IEDES), centre Cassin (EDS, dont IED), centre Sainte-Barbe (EDS), centre Bourg-la-Reine (Institut des sciences sociales du travail (ISST), quelques bureaux pour l'UFR 09) ; la MSE accueille plusieurs composantes (Ecole d'économie de la Sorbonne (EES), UFR 27 et Institut d'administration économique et sociale (IAES) au sein de deux laboratoires (CES et Phare) tous deux rattachés à l'EES.

Les graphiques ci-dessous détaillent les occupations dans les sites Malher, Condorcet – Aubervilliers, Maison de la philosophie Marin-Mersenne, Broca, Sorbonne, Panthéon et PMF ; le codes de couleur renvoient aux disciplines auxquelles sont rattachées les composantes : tons jaunes pour le droit et science politique, tons verts pour les sciences économiques et de gestion, tons rouges pour les art et sciences humaines (SHS).

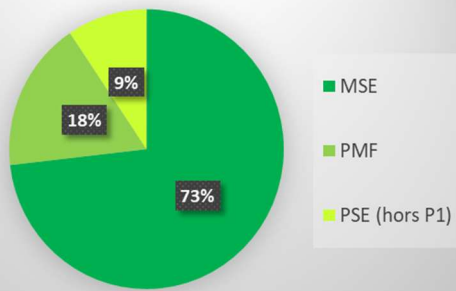




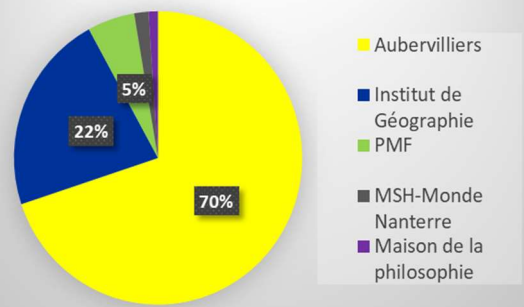
Les graphiques ci-dessous détaillent maintenant les occupations sur les différentes des composantes de l'Ecole de droit de la Sorbonne (EDS), de l'Ecole d'histoire de l'art et archéologie (UFR 03), de l'Ecole d'économie de la Sorbonne (EES), de géographie (UFR 08), de l'Ecole de management de la Sorbonne (EMS), de démographie (IDUP), de philosophie et sociologie (UFR 10), et de l'Ecole d'histoire de la Sorbonne (UFR 09) ; les codes de couleur renvoient, très imparfaitement, à la proximité géographique entre les sites.



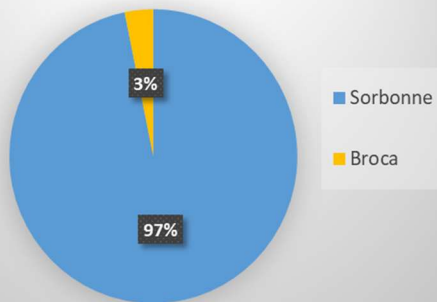
EES - Economie



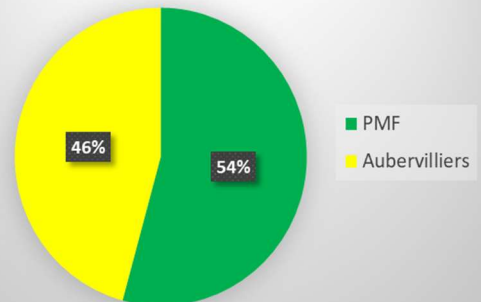
UFR 08 - Géographie



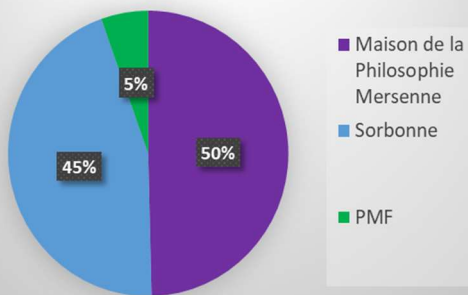
EMS - Gestion



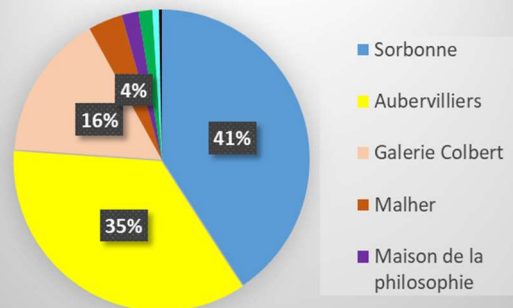
IDUP - Démographie



UFR 10 - Philosophie, sociologie



UFR 09 - Histoire



ANNEXE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATIONS FINANCIERES SUR LES OPERATIONS REALISEES ENTRE 2018 ET 2022

En complément des tableaux figurant dans le cœur du rapport, le tableau ci-dessous détaille le coût des opérations sur chacun des sites concernés.

Montant des opérations par site

Site	Coût TTC	Coût TTC / m ²
Malher	1 597 500 €	925 €
Broca	977 500 €	754 €
Lourcine	711 000 €	79 €
Pierre Mendès France	609 500 €	376 €
Panthéon	297 000 €	279 €
Maison de la Philosophie	190 500 €	305 €
Sorbonne	162 000 €	470 €
René Cassin	55 500 €	1 388 €
Lhomond	53 500 €	347 €
17, rue de Tolbiac	20 000 €	9 €
Cujas, Ulm, Panthéon	1 200 000 €	923 €
Total :	5 874 000 €	-

Enfin le dernier tableau récapitule les dépenses année par année (seule la fin de l'opération sur Malher figure pour l'année 2022).

Montant des opérations par année entre 2018 et 2022*

Année	Coût TTC
2018	52 500 €
2019	1 603 500 €
2020	914 000 €
2021	2 034 000 €
2022	1 270 000 €
Total :	5 874 000 €

Uniquement opération sur Malher pour 2022.


ANNEXE 5 : DIAGNOSTIC TECHNIQUE, REGLEMENTAIRE ET FONCTIONNEL DES BIENS

L'Université réalise des diagnostics qui sont :

- D'ordre réglementaire, afin de répondre aux exigences règlementaires en matière de :
 - Sécurité incendie (Etablissement recevant du Public (ERP) / Habitation).
 - Sécurité des travailleurs (CT / Levage et ascenseurs).
 - D'accessibilité aux personnes en situation de handicap (personnes dites à mobilité réduite, PMR).
 - De sûreté.
 - D'émission de gaz à effet de serre.
- D'ordre technique, afin d'accroître la connaissance du patrimoine :
 - Performance des installations techniques.
 - Préalables à des opérations de travaux.
 - Étude de faisabilité technique, administrative et réglementaire.
 - Recherche de polluants avant travaux (amiante et plomb pour l'essentiel).
 - Étude de diagnostic (exemple : diagnostic solidité, façade, etc.).
 - Étude phase « Diagnostic » des missions de maîtrise d'œuvre.

L'Université dispose de schémas directeurs assurant la cohérence de mise en œuvre des opérations pluriannuelles :

- Schéma Directeur de Sécurité Incendie du centre Panthéon (partie État + partie Ville de Paris) approuvé le 12 octobre 2016.
- Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

 Pilotage de la fonction immobilière		
Schémas directeurs	Situation actuelle	Evolution à 5 ans
Schéma directeur immobilier	Oui	Oui
Programme pluriannuel immobilier	Oui	-
Schéma directeur de mise en sécurité	Oui	-
Schéma directeur énergie	Non	Oui
Tableau de bord coûts d'exploitation	Oui	-
Schéma directeur accessibilité	Oui	-
Applications de gestion immobilière		
Logiciel de gestion du patrimoine immobilier	Non	Oui
Logiciel de gestion des salles centralisé ou à lecture centralisée	Oui	-

Nota : les schémas directeurs ont vocation à être amplifiés (vote d'un budget pluriannuel dédié aux études et diagnostics) afin de disposer de programme de travaux permettant d'engager rapidement des opérations en bénéficiant d'opportunités de financement par des tiers.

Il est à noter que tous les ERP gérés par l'Université bénéficient d'un avis favorable à la poursuite de l'exploitation par la Préfecture de Police ou les autres commissions de sécurité titulaires des pouvoirs de police des ERP :



Etat réglementaire

SUB ERP : 85 509 m²

0 Bâtiments impactés par un avis défavorable

Nombre de bâtiments ayant réalisés les contrôles :



Ascenseurs : 17
dont 0 "Présence de non conformité(s)"



Système incendie : 18
dont 0 "Présence de non conformité(s)"



Installations électriques : 19
dont 0 "Présence de non conformité(s)"



Amiante : 20
dont 0 "Oui avec travaux obligatoires transmis"



Plomb : 20
dont 0 "Oui"

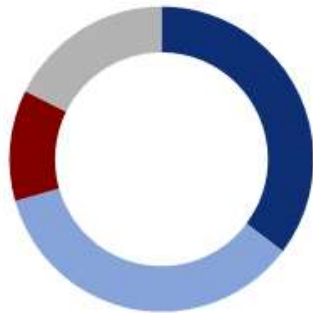


Termites : 20
dont 1 "Oui"

L'Université s'est engagée sur un agenda d'accessibilité programmée (AAP) dont le bilan fin 2021 figure ci-dessous :



Etat d'accessibilité



- 6 R.F = Réglementaire et Fonctionnel
- 0 R.NF = Réglementaire et Non Fonctionnel
- 6 NR.F = Non Réglementaire et Fonctionnel
- 2 NA = Non Accessible
- 3 Non Renseigné

ANNEXE 6 : COMPETENCES DES SERVICES CENTRAUX EN MATIERE D'IMMOBILIER

LA DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

La direction du patrimoine immobilier (DPI) a la charge de gérer la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation, la maintenance et le Gros Entretien Renouvellement (GER) du bâti et des installations techniques relevant de l'Université. Elle assure le conseil aux décideurs, le développement de la stratégie immobilière et la politique de maintenance. Elle participe activement aux études de conception des équipements neufs, garantit leur mise en exploitation et la prise en maintenance des nouvelles installations.

Il est important de bien distinguer les missions de la DPI des missions connexes à l'immobilier dévolues à d'autres directions, à savoir :

- La direction de la prévention, de la sécurité incendie et de l'environnement (DPSIE).
- La direction de la logistique (implantée sur deux sites : DL-PTH et DL-PMF).
- La direction du système d'Information et des usages numériques (DSIUN).

Ces directions font l'objet de sections distinctes ci-dessous.

En sus de ses services opérationnels, la DPI coordonne les projets avec d'autres services d'appui et de soutien qui lui apportent moyens, conseils et expertises, à savoir :

- La direction des affaires juridiques et institutionnelles (DAJI), qui contribue à la sécurisation juridique des décisions, actes et faisabilité administratives des projets ;
- La direction des affaires financières et budgétaires (DAFB), notamment ses services du budget et de la commande publique ;
- La direction des ressources humaines (DRH), pour la gestion des effectifs, emplois et compétences ;
- Le service commun de la documentation (SCD) et les directions des Bibliothèques Interuniversitaires.

LA DIRECTION DE LA PREVENTION, DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La direction de la prévention, de la sécurité incendie et de l'environnement (DPSIE) de l'Université a pour mission le conseil pour la mise en œuvre de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail, de protection de l'environnement et de sécurité contre l'incendie, avec notamment :

- La prévention des risques professionnels.
- La sécurité des bâtiments.
 - La réalisation des vérifications périodiques réglementaires et la maintenance des équipements, installations concourant à la sécurité.
 - Le suivi des commissions de sécurité ainsi que des prescriptions.
 - La prévention liée à l'intervention des entreprises extérieures.
- La préservation de l'environnement.

LA DIRECTION DE LA LOGISTIQUE

La direction de la logistique (DL) aide à la pédagogie et à la vie institutionnelle et notamment :

- Dirige et coordonne l'activité des services intérieurs (reprographie et distribution des brochures de travaux dirigés, préparation des copies et sujets d'examen, mise en place des locaux d'enseignements, des mobiliers) ainsi que le planning (organisation des emplois du temps, réservation des salles d'enseignement et d'examen).
- Assure la gestion et la coordination des prestations de nettoyage, de déménagement, ainsi que des livraisons ; elle assure également la gestion des logements de fonction, du parc automobile et des parkings.
- Assure la maintenance audiovisuelle de premier niveau (vérification du matériel installé).

LA DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES USAGES NUMERIQUES

La direction du système d'information et des usages numériques (DSIUN) est la structure de support et soutien au développement du numérique. Elle a en charge toutes les infrastructures (réseau et serveurs centraux), les applications de gestion, de soutien à l'enseignement, la recherche et la documentation ainsi que les outils de travail collaboratif pour les enseignants, les chercheurs et tous les acteurs de l'établissement. Elle a également pour mission de suivre et gérer l'ensemble des postes de travail reliés au réseau de l'établissement ainsi que le suivi de toutes les salles d'enseignements disposant d'équipements informatiques.

La DSIUN collabore avec la DPI pour l'évolution prochaine de ses infrastructures de téléphonie (PABX / TOIP) en vue de leur modernisation, et développent le réseau VDI à l'échelle de tous les bâtiments.

ANNEXE 7 : MISSIONS SPECIFIQUES ET MOYENS HUMAINS DE LA DPI

LES PRINCIPALES MISSIONS

La direction du patrimoine immobilier assure les missions suivantes :

- Le pilotage de la fonction immobilière, avec l'assistance à la définition de la politique patrimoniale, l'animation de la politique patrimoniale définie par la gouvernance et sa mise en œuvre pluriannuelle.
- Le management de la fonction immobilière, avec :
 - La définition de ses modalités d'action : la conception, l'organisation, la planification, le management et le contrôle du travail sur l'immobilier.
 - La coordination en transversalité des projets et de l'organisation des services immobiliers aux usagers.
 - La gestion par données patrimoniales.
 - Le pilotage et la gestion des activités d'exploitation et de maintenance.
- Les activités de gestion des biens immobiliers avec :
 - La maîtrise des connaissances techniques, juridiques et financières des actifs, la définition de la politique de gestion des biens.
 - La gestion des occupations pour la maîtrise de l'usage des locaux.
 - La gestion des investissements et de l'état de conservation du patrimoine.
- Les activités de gestion des biens, avec :
 - Le développement, la valorisation, la gestion de la logistique locative et sa contractualisation.
 - La gestion des copropriétés et multi-affectations, la communication des flux, le suivi des données de gestion comptable et financière vis-à-vis des tiers.
 - La gérance administrative et juridique, la gestion comptable et financière en interne.
- Les activités de gestion de l'exploitation et de la maintenance, avec :
 - La définition, l'organisation et le pilotage des prestations externalisées.

La mise en œuvre de l'ingénierie des services opérationnels et de proximité.

REPARTITION DES EFFECTIFS DE LA DPI EN FONCTION DES MISSIONS

Le tableau ci-dessous indique le déploiement de ces effectifs selon les missions gérées par la DPI telles que normalisées dans le SPSI.

Ils sont exprimés en « équivalents temps plein » (ETP) :

Effectifs	Moyens humains							
	(Moyens humains déployés en ETP sur chaque mission)							
	Gestion administrative			Gestion budgétaire et technique (gestion de l'entretien du parc occupé)				
Effectif total dédié à l'immobilier	Suivi de l'inventaire Chorus ReFx	Évaluations	Rédaction et suivi des actes	Gestion budgétaire des opérations Gestion des recettes	Suivi de la connaissance du parc occupé	Gestion des contrats d'exploitation maintenance	Alimentation de la BdD interministérielle et restitutions	Recensement des besoins en travaux et programmation des opérations
38	0,75	0,1	1,1	2,25	0,8	1,1	0,75	1,55

Moyens humains						
(Moyens humains déployés en ETP sur chaque mission)						
Montage et maîtrise d'ouvrage des opérations immobilières	Gestion stratégique d'un portefeuille d'actifs, bâti et non bâti				Gestion bâimentaire - gestion des sites occupés	Total ETP
Définition du cahier des charges, prospection de l'offre, analyse des scénarios d'implantation, conduite d'opération	Recherche et valorisation de foncier	Élaboration et suivi du SPSI	Analyse du devenir des actifs occupés par l'État (recensement des besoins, expertise de projets immobiliers (analyse économique, pilotage stratégie patrimoniale)	Participation aux instances de pilotage / volet animation et communication	Gestion courante du bâtiment : - alimentation du dossier de maintenance des lieux de travail - gestion de l'entretien courant - mise en conformité réglementaire - gestion des activités exercées - contact avec les services occupants - contact avec les prestataires	
2	0	0,1	0,3	0,3	22,9	34

Nota : le total des ETP ne correspond au total des effectifs pourvus de l'année 2020.

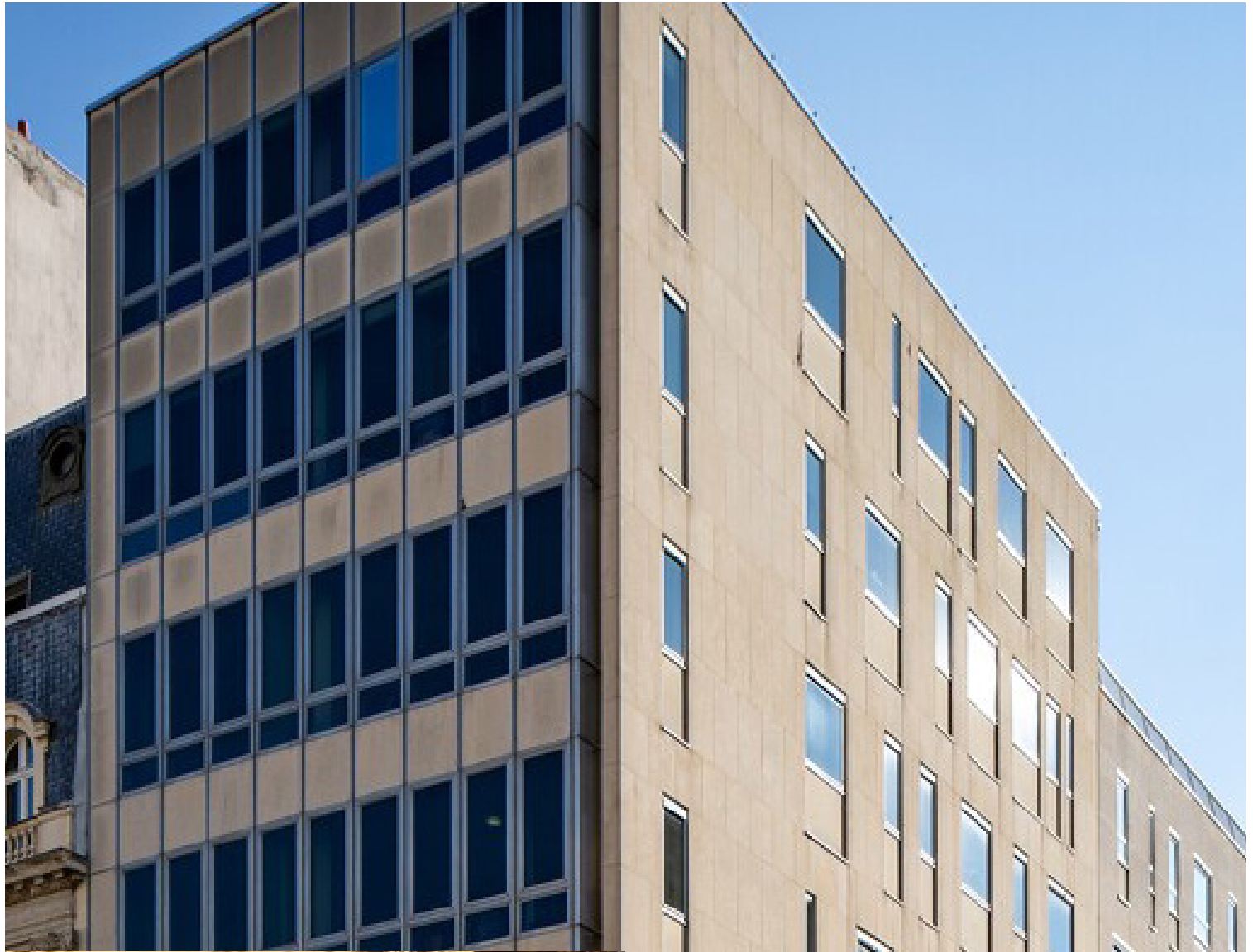
Le tableau ci-dessous mentionne le nombre d'agents de niveau « expert » sur chacun des domaines de compétence normalisés du SPSI :

Technique Bâtiment						
Nombre d'experts au sein de la DPI par domaine de compétence						
Connaissances techniques générales en bâtiment	Réglementation ERP	Accessibilité aux personnes handicapées	Sécurité et santé des personnes (qualité de l'air et amiante, ascenseurs, installations électriques, sécurité incendie...)	Thermique du bâtiment (réglementation, équipements CVC, enveloppe, solutions d'isolation...)	Performance environnementale (analyse cycle de vie et future réglementation)	Exploitation maintenance des bâtiments
6	4	3	4	3	3	8

Juridique			Économique et budgétaire		
Nombre d'experts au sein de la DPI par domaine de compétence					
Droit de l'immobilier (Code général de la propriété des personnes publiques, Code de l'urbanisme...)	Connaissance du code des marchés publics et loi MOP	Économie de la construction	Gestion budgétaire (Connaissance des règles budgétaires et comptables)	Financement de l'immobilier (Estimation prévisionnelle, montage financier et gestion financière d'une opération)	Achats
2	2	3	4	3	2

Aménagement et pilotage de parc immobilier			Autres (à préciser)
Nombre d'experts au sein de la DPI par domaine de compétence			
Négociation immobilière	Développement foncier	Stratégie de pilotage et de gestion de parc	MOA - Montage d'opération - Maîtrise d'Œuvre Loi MOP
2	2	2	3

Nota : la confrontation d'avec le tableau précédent des effectifs n'est pas opportune, une expertise peut exister parmi les agents mais ne pas être utilisée par l'Université, par manque d'effectif ou par absence de besoins.



pantheonsorbonne.fr

